

Art rustique au Pays-d'Enhaut romand : inscriptions de maison

Autor(en): **Kitchin, V.P. / Henchoz, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **29 (1929)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-112761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Art rustique au Pays-d'Enhaut romand.

Inscriptions de maison.

Par V. P. KITCHIN et E. HENCHOZ.

Dès l'origine de sa colonisation, le Pays-d'Enhaut vaudois a conservé dans ses hauts pâturages la maison alpestre en pierre, de construction romane. Il a par contre admis, dans ses villages et sur ses prairies fertiles, malgré l'exemple de sa sœur la Basse-Gruyère, la maison de bois issue de la construction en troncs, d'origine germanique. Durant l'époque Gruyérienne, ces habitations sont restées très primitives et souvent bien misérables, pauvres mesures où arrivaient parfois à se confondre, la demeure de la famille et l'abri pour le bétail. Le peuple était trop pauvre pour travailler à l'amélioration de sa demeure: il devait vouer ses forces et ses moyens à se libérer des charges qui l'accablaient.

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, le gouvernement bernois, ou plutôt LL. EE. de Berne, en nous imposant leur domination et la réforme religieuse, vinrent apporter à notre vallée des mœurs meilleures, et, avec le progrès, un peu plus d'aisance. Dès ce moment pénètrent dans notre population de saines coutumes. Il en est qui ont encore de nos jours de bien vivantes racines, d'autres par contre ne sont plus, ou sont en train de disparaître. Recueillons-les pendant qu'il en est temps. Aujourd'hui nous demanderons aux façades de nos vieux chalets de nous révéler leurs trésors.

« Les inscriptions de maison » désignent soit les indications se rapportant au constructeur de la maison et à l'époque où elle fut bâtie, soit les sentences et les bénédictions qui y étaient gravées; elles ont été dans le Pays-d'Enhaut une coutume fort en vogue durant tout le XVII^e et le XVIII^e siècle. Aucun ouvrage, traitant de cet art populaire, autrefois très répandu dans plusieurs parties de la Suisse, ne semble s'être arrêté aux inscriptions de notre petite vallée.

Avec les ans, ces façades si bien travaillées de nos vieux chalets se sont roussies, cuivrées, noircies; la pluie et la neige les ont usées. Bien des textes et nombre de ces originaux dessins ne sont plus visibles à l'œil non exercé du passant. Ces bons chalets vont mourir chargés d'âge. D'autres seront transformés pour faire la part des exigences au confort moderne. Ce charme si particulier, ce cachet si pittoresque de nos anciennes constructions, qui frappent si agréablement nos regards, toutes ces choses, tendent à disparaître. Aussi mon premier devoir est-il de féliciter M. le professeur V. P. KITCHIN, du Chalet du Vallon, pour le relevé si complet et si précis qu'il a fait de ces « inscriptions de maison », au Pays-d'Enhaut et dans ses environs. Je dois le remercier d'avoir bien voulu livrer sa belle moisson de documents à notre Musée, pour servir à cette publication.

Pour situer l'apparition de cette coutume chez nous, on constate dès l'abord que les quelques chalets qui nous restent du XVI^e siècle ne portent pas trace d'inscriptions, pas plus que de découpures et de dessins. Les trois plus anciennes dates repérées sont 1529, 1551 et 1570. La première est gravée sur une pierre qui faisait partie autrefois de l'ancienne cure des prêtres, au bas de la rue du village de Château-d'Ëx. La seconde, dissimulée pendant longtemps sous un recouvrement en planches, se voit encore sur le montant d'une porte de l'ancienne cure des Poses, au-dessous du Temple. Ces deux grands bâtiments en bois, épargnés par les incendies qui détruisirent le bourg de Château-d'Ëx en 1664, 1741 et 1800 attestent encore, malgré de nombreuses transformations, leur architecture primitive. La troisième de ces dates situe la construction d'un petit grenier à la Villa d'Ëx.

Notons en passant qu'au XIV^e et XV^e siècle, c'était la grande pièce du faitage qui recevait la date de la construction du bâtiment. Parfois, celle-ci était gravée à l'un des bouts de la pièce, alors elle apparaissait sous l'avant-toit; d'autres fois elle se trouvait dissimulée sous le toit, à l'intérieur des combles. Le petit nombre d'exemples que nous connaissons de cette habitude, ne permet pas d'en déduire que ce fut là déjà une coutume. (Voir inscription n° 1.)

La façade d'un chalet, aux Bossons, de 1608, sur laquelle on peut voir une inscription très particulière, avec une disposition originale des lignes et un texte assez maltraité,

permet, avec une inscription en allemand de 1602 qui a été découverte à Rougemont, de déterminer que ce n'est qu'au commencement du XVII^e siècle que nos maîtres « chapuis » s'essayèrent, ici, à cet art populaire. Dès lors on peut en suivre la lente évolution, jusqu'à son déclin.

Au commencement, il semble que ce soit la famille Gouballet (Gobalet) qui contribua le plus à propager cette coutume dans le pays. Ces Gouballet étaient charpentiers de père en fils, ils avaient ça dans le sang. L'ancêtre Humet Gouballet qui était le propriétaire, en même temps que le constructeur, du chalet de 1608 que je viens de signaler, avait du reste gravé dans son blason, en plus du « phéon »¹⁾, l'équerre, la règle et le compas; il n'entendait donc pas que ses descendants reniassent son état.

Il y eut cependant bien vite des imitateurs, on vit apparaître Jehan Ramel, Jonas Berthod, les Henchoz et surtout les Geneine, tous du Chasteau-d'Aix; à Rougemont, Jehan Loup a été aussi un des précurseurs, suivi de Claude Dubac et Pierre Rossier. Les charpentiers du pays s'étaient si bien lancés dans cette voie qu'on n'eut que très peu recours à la main-d'œuvre des voisins. Ils se laissèrent pourtant supplanter quelquefois par un Pierre Schuren et plus tard par des Amstutz, du Gessenay, ainsi que dans le bas de la vallée, à Rossinière et à La Tine, par un « Rhymes » de la Basse-Gruyère.

Dans tout le Pays-d'Enhaut, les inscriptions en majuscules romaines dominant; par-ci par-là quelques rares caractères gothiques. Les lettres sont gravées et peintes; très souvent aussi les frises et les « consoles » sont découpées et travaillées en couleurs. Les inscriptions elles-mêmes sont parfois accompagnées de dessins, genres d'arabesques de plusieurs couleurs, où le noir, le blanc, le vert et le rouge dominant. Les armes de LL. EE. de Berne sont très fréquemment représentées, l'ours est dessiné seul ou dans l'écu.

Le plus caractéristique des dessins que l'on rencontre affecte la forme d'une rosace, ou plus rarement d'une étoile, à figures originales et variées, qui trouve son pendant dans le travail de marqueterie de nos authentiques bahuts du pays.

D'autres fois le constructeur faisait graver ses armoiries ou quelques figures héraldiques.

¹⁾ Figure héraldique représentant des fers en forme de flèches.

La date a en général la meilleure place sur la façade ; elle ressort parfois par son style élégant, ou par son cadre architectural. Très rares sont les chiffres romains : deux ou trois tout au plus dans la région.

Vers la fin du XVIII^e siècle, les textes deviennent plus longs, mais les lettres sont seulement peintes et ne sont essentiellement que des minuscules.... on limite sa peine. Ceux-ci sont pour la plupart illisibles aujourd'hui.

L'inscription à laquelle on attachait le plus d'importance était la date de la construction ou de son achèvement, car il fallait au moins deux ans pour construire un chalet quelque peu important. Du reste, les propriétaires aisés, les notabilités de l'endroit, fixaient le début des travaux par une date qui était gravée sur la clef de voûte de la cave ou du portail de la cour ; tandis qu'une seconde date, sur la porte d'entrée ou sur le fronton de la façade, marquait l'année de « l'entrée en jouissance du logement ».

A la Villa d'CEx, la maison Claude DesCoullayes est datée de 1624, alors que la pierre armoriée du portail porte 1621.

A Rossinière, un exemple plus typique, la « maison des Martin », nous donne trois dates : un superbe fourneau de molasse, faisant partie intégrante du bâtiment, est gravé du nom d'Adam Martin, Curial, 1662 ; la porte de la cave gauche est surmontée des armes de Rossinière, avec l'indication 1663, tandis que la porte d'entrée du levant n'a été faite qu'en 1664.

Dernièrement on a trouvé au Petit-Pré, en procédant aux fouilles d'un nouvel immeuble, une pierre taillée en clef de voûte, sculptée d'une magnifique fleur de lys, armes des DesCoullayes, avec les initiales A. C. (Abraham Coullayes) et E. C. (Esther? Coullayes) avec la date 1662. Le beau et ancien chalet qui existait sur ce même emplacement, construit par le chirurgien Abraham DesCoullayes, datait de 1672.

Parmi les inscriptions que nous connaissons, deux portent la mention du mois et une seule, le quantième. Cette indication, pour être si précise, devait nécessairement désigner un fait transcendant, le « tagmal » ¹⁾, pensons-nous.

¹⁾ Mot déformé provenant du mot allemand « Dachmahl ». Ce tagmal (ou dit ici : tacmalle, tagmahl, taquemalle, indifféremment) désignait un repas, suivi de réjouissances, qui célébrait l'heureux événement de la pose du faite de la construction. Le propriétaire y conviait patrons et ouvriers, parents et amis, sans oublier la jeunesse du voisinage, qui apportait le « bouquet » (petit sapin enrubanné de papier de couleur) que l'on fixait au faitage. Aujourd'hui

Dès la première décennie du XVII^e siècle, le nom du propriétaire apparaît en toutes lettres; il se donne le plus souvent le nom de «bâtitteur» ou «fondateur du présent bâtiment». Il se qualifie «d'honorable et experd», «honorable et discret», mais la formule la plus courante était, par exemple, «honnête Moïse Bornet»²⁾, etc. Les fonctions civiles ne sont pas oubliées: Châtelain, banderet, justicier, boursier. On voit apparaître par-ci, par-là, quelques grades militaires.

Il arrivait parfois que le «bâtitteur» construisait sur un fonds, qui était la propriété de sa femme, ou de ses enfants. Dans ce cas, le maître incontesté condescendait à la faveur de rappeler dans l'inscription le nom de la maîtresse de maison, ou à défaut de celle-ci, le nom de ses descendants.

La mention du nom du constructeur et de ses aides eut pendant longtemps beaucoup d'importance. Le nom des maîtres charpentiers était écrit en toutes lettres, tandis qu'on se contentait des initiales des ouvriers. Il y a presque toujours plusieurs maîtres charpentiers pour la même construction. A cette époque ils travaillaient en groupe. Ils s'associaient pour une entreprise, deux, trois, quatre ou plus, membres de la même famille, père, fils, neveu; cette solidarité allait jusqu'au degré de parenté le plus reculé, elle se manifestait aussi entre bons charpentiers d'une région. Il n'y avait pas de patron spécialement désigné; cependant tous obéissaient aux ordres, ou bien du plus âgé, ou bien de celui à qui le propriétaire s'était adressé en premier pour l'entreprise, et qui avait eu ainsi le choix de ses aides, les adjoints.

Mis à part deux ou trois Bernois, un Fribourgeois et un ministre Puinzieux, tous les «bâtitteurs» et les constructeurs dont on lit les noms sur ces inscriptions sont des autochtones, d'authentiques bourgeois d'une des trois communes du District du Pays-d'Enhaut, des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles. On y trouve d'anciennes familles, aujourd'hui éteintes: Libirde, Byrde, Perronet, Emod, Guenestin; d'autres qui n'ont plus de représentants au pays: Geneyne, Favre-Clément, Mishel³⁾, Bouquet, Walter.

ces plantureux repas de jadis sont à peu près complètement tombés en désuétude et avec eux le vocable qui les désignait. Nos charpentiers ont gardé de cette coutume l'habitude de clouer au sommet du toit le sapin traditionnel. C'est en quelque sorte le couronnement de l'œuvre principale. — ²⁾ Chez nos voisins des Ormonts, l'épithète «prudent» est accordée aux hommes, tandis que les femmes sont «modestes»! — ³⁾ Mishel, ou Michet.

A cause de l'ignorance qui régnait à l'époque, des nombreuses incorrections qui se sont glissées dans ces inscriptions, il est particulièrement difficile d'y étudier l'évolution du nom de famille chez nous. Ces noms sont écrits ou en patois, ou suivant la prononciation locale, et souvent très mal orthographiés. A Rougemont nous trouvons: Du Perre (é), Dupère, Duperrex. Boinsod, Buensod, Rous = Roussy. Rossie (é) = Rossier. Sur deux façades du XVII^e siècle, on peut lire: Bovey et non Bovay. A Château-d'Æx, les Henchoz étaient parfois des Hinchoz, Hainchoz; Perronet, Peronet, Perrone (é); les Gobalet du commencement du XVII^e siècle sont des Gouballet. Pour ne citer qu'un nom de lieu, on écrit indifféremment, au même moment: Chasteau d'Aix et Chasteau d'Æx.

Les éléments principaux de « ces inscriptions de maison », la date, le nom du propriétaire et celui du constructeur, sont aussi chez nous, en général, accompagnés de sentences, de bénédictions pour le possesseur, sa famille et ses successeurs; la reconnaissance et la louange y font souvent entendre leurs voix. Les textes, tirés de la Bible ou composés par le propriétaire lui-même, sont très variés. Il y avait aussi ce que nous appelons de nos jours des clichés, formules qui étaient adoptées par tous ceux qui n'étaient pas capables de chercher autre chose, comme par exemple: « On a beau sa maison bâtir, si le Seigneur n'y met la main, cela n'est que bâtir en vain »; ou: « Jeune homme réjouis-toi dans ton jeune âge », etc.

Si la généralité de ces textes sont composés dans un français un peu tourmenté, remplis de fautes d'orthographe, mélangés d'expressions patoises, de mots latins et allemands, il en est d'autres qui sont très bien imaginés, même spirituels, et l'on voit parfois des vers remplacer la prose.

Pour définir la construction, les termes les plus divers étaient employés: loge terrestre, édifice, domicile, grenier, maison, chalet, etc.

L'usage du surnom ou du sobriquet, qui était cependant communément répandu ici, n'apparaît qu'une seule fois dans toutes les inscriptions que j'ai eues sous les yeux.

Pour exercer cet art populaire, il fallait beaucoup de temps, les charpentiers y travaillaient durant les longues journées d'hiver. Les poutres étaient gravées en chantier et

plus tard assemblées pour la construction, de là des erreurs dans la disposition des chiffres ou des lignes.

Quand la place manquait, des abréviations fantaisistes venaient en aide à l'artisan. Pour le seul mot honnête, il faudra le découvrir sous les formes suivantes :

Ho — H̃te — H̃onte — H̃onet.

En conclusion, nous pouvons dire que si cet art rustique « des inscriptions de maison », lié intimément à celui des « décorations de façade », nous a été inspiré par la Suisse alémanique, il a néanmoins été pratiqué chez nous essentiellement par les autochtones. Il s'est nourri à la source de nos traditions locales; il s'est développé au milieu d'un peuple ignoré, il est vrai, mais bon, loyal, sensible, confiant et hospitalier.

Il y a dans cette coutume pratiquée ici pendant deux siècles, une foule de détails qui intéresseront le lecteur quelque peu observateur. Puissent les quelques réflexions qui précèdent l'encourager à poursuivre jusqu'au bout la lecture de ces inscriptions. Elles ne seront accompagnées que de très brèves annotations, chacun pouvant porter un jugement sur le sens esthétique de cet art primitif et en tirer quelques observations de psychologie populaire.

Château-d'Ex, le 15 octobre 1928.

E. HENCHOZ

Président du Musée du Vieux Pays-d'Enhaut.

Pour permettre de discerner les particularités locales très prononcées de cette coutume dans les diverses régions du Pays-d'Enhaut, nous avons choisi, pour la répartition des inscriptions, les dispositions suivantes :

1. Inscriptions avec sentences diverses.

- a)* Château-d'Ex et environs
- b)* Rougemont »
- c)* Flendruz »
- d)* Les Moulins »
- e)* Vallée de l'Etivaz
- f)* Rossinière et La Tine.

2. Inscriptions avec simple indication des noms des propriétaires et constructeurs.

Signes :

// = fin de ligne,
□ □ □ = poutres.

PREMIÈRE PARTIE

Inscriptions avec sentences diverses.

Château-d'Ex.

Chateau-d'Ex, La Frasse, Les Granges, Gérignoz, La Braye,
Les Combes, Le Mont.

1. Au Petit-Pré. 1431. 1600. 1639.

Sous la pièce du faîtage, se voit encore très distinctement la date.

1431

Sur l'aile ouest du bâtiment:

I D :

1600

ON A BEAV SA MAISSON BATIR SI LE SEIGNEVR NE
[ME LAMAIN CE LA NE QVE BA//STIR ENVIN.
DIEV PAR MOY LOEVVRE A FAIT CLAVDE GOVBAL-
[LET 1639.

2. A Château-d'Ex. 1529 et commencement du XVII^e
siècle. Partie restante de « l'Ancienne Cure des Prêtres. »

La plus ancienne date figure sur une pierre d'angle:

1529¹⁾

La partie restaurée au commencement du XVII^e siècle
porte, encore visible:

QVI EN LA GARDE DV HAVT DIEV POVR IAMAIS SE
[RETIRE EN O...RE BONNE
EN FORT LIEV...
RETIRE SE PEVT DIRE...
CONCLV DONC EN LENTENDEMENT DIEV EST MA
[GARDE SVRE MA HAVTE TOVR & FONDEMENTS
VR LEQVEL IE MA...
...EZRE... (le reste a disparu).

¹⁾ Le signe dessiné entre le 5 et le 2 est une marque domestique.

3. A Château-d'Ex. 1551.

Ancienne Cure des Poses. Date sur le montant d'une des portes du nord:

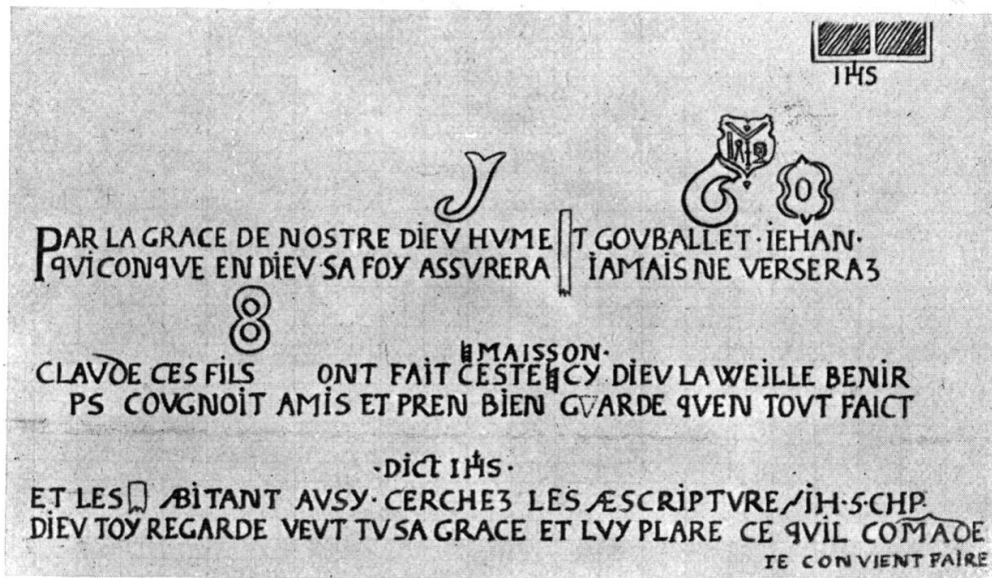
1551

4. A la Villa d'Oex. 1570.

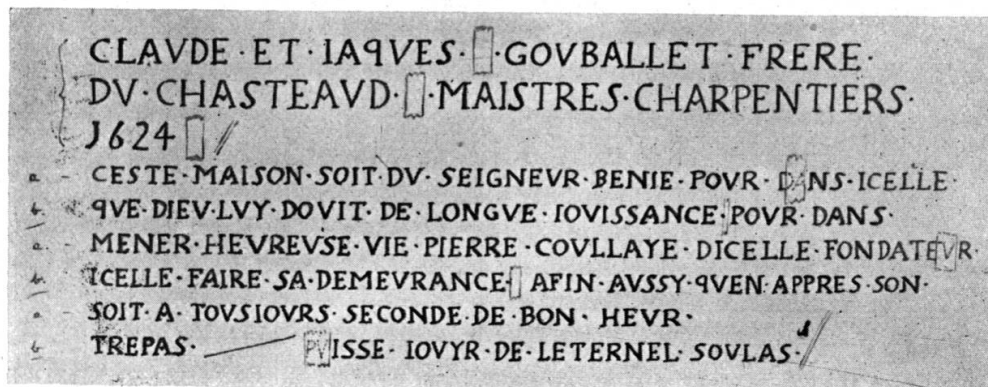
Date au-dessous de la fenêtre supérieure d'un grenier:

1570

5. « Aux Bossons ». 1608.



6. « A la Villa d'Oex. » 1624.



Voir fig. 1 et 2.

1) Soulas = ancien mot français, guère usité aujourd'hui, et qui voulait dire: consolation ou soulagement.

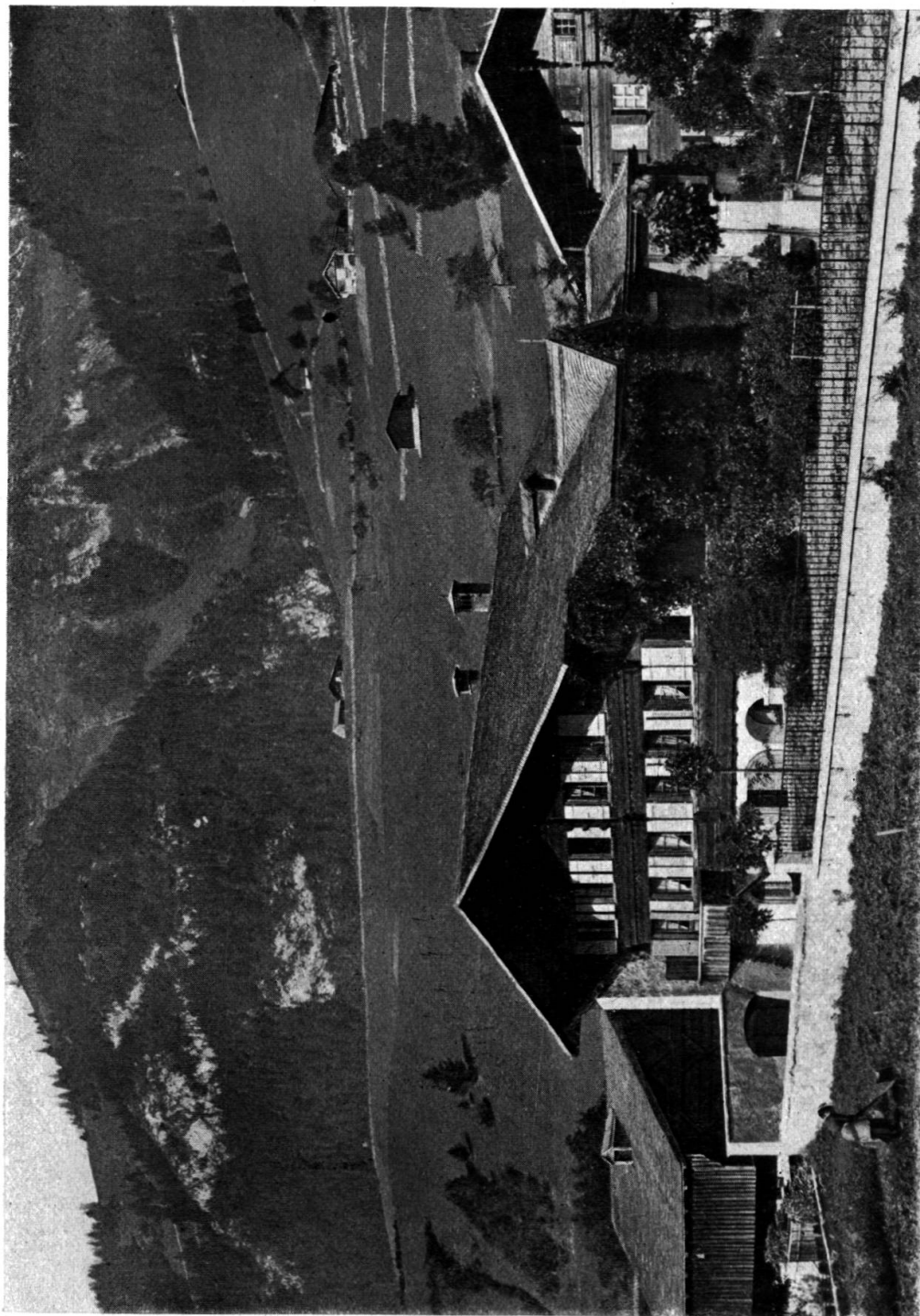


Fig. 1. Château-d'Ex. A la Villa d'Ex.

6. Château-d'œ�. A la Villa d'œ�. 1624.

La clef de voûte du portail de la cour porte la date : 1621. Le bâtiment est protégé à l'ouest par un grand mur, ce qui est un des caractères particuliers de quelques maisons du Pays-d'Enhaut.



Fig. 2. Clef de voûte portant les armes de la famille DesCoullayes.

(Voir fig. 1 et inscription N° 6.)

7. Au Mont d'Enhaut. 1641,

CRAINCT · DEV¹⁾ · ET
 GARDE · CE · COMMANDEMEN
 CAR · CE · LE · TOV · DE · LOMME

NE · SOIS... X TV FVYR · TOVTE · AVARICE · QVER
 DIEV · SON · REGNE · ET · SA · IVSTICE · VEVX ·
 TV · REPOS · EN · TON · ESPRIT ·

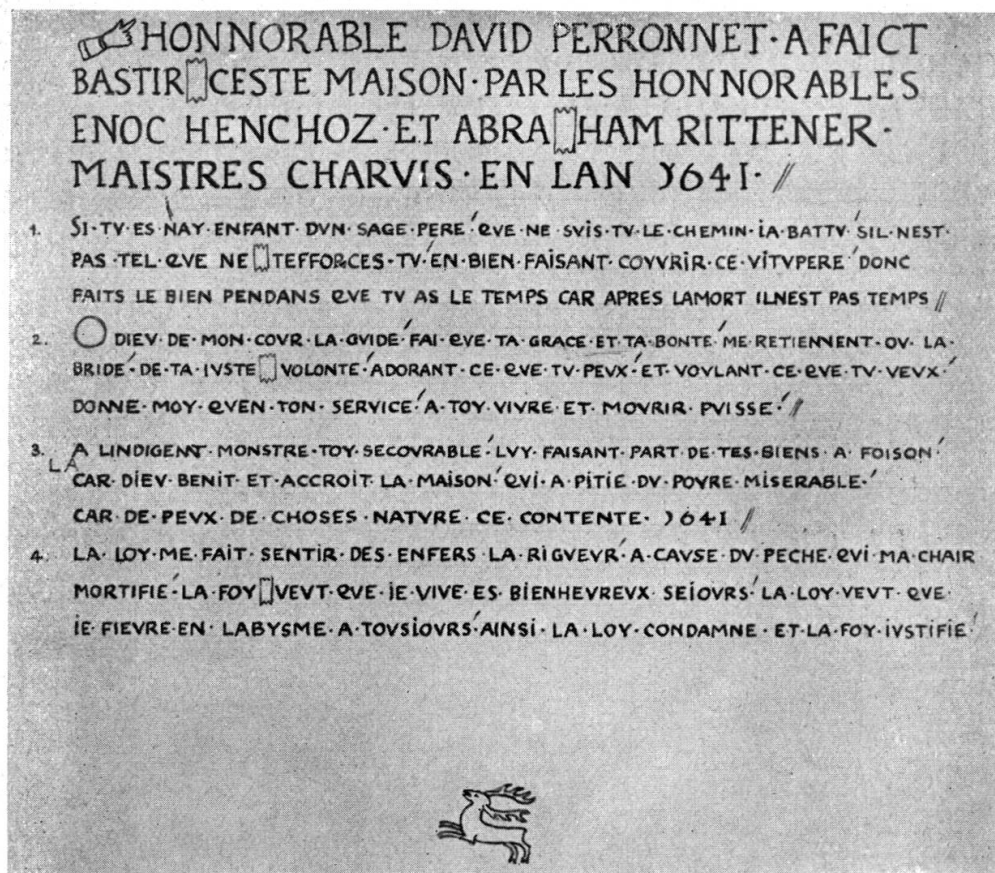
NE · CERCE... DICT · BENIT · CELVY · QVI · TE ·
 MAVDIT · FAY · BON · POIDS · ET · BONNE · MESVRE ·
 PRESTE · SANS · GAN · ET · SAN · VSVRE²⁾

AYME · DE · COEVR · TES · ENNEMIS · COMME · TV ·
 FAIS · TE · BONS · AMIS · COMME · TV · VEVX · DE ·
 COVR³⁾ · EN TIER · QVON · TE · FACE · EN · PARTICV/
 LER · ANSI · FAISAN · DEV · TAIDERA · ET · AV ·
 BESON · NE · TE · FAVDRA ·

NE · VA · DISANT · MA · MAINT ·
 A · FAICT · CEST · OEWRE · MAIS ·
 DIS · ANSI · DEV · PAR · MOY · LOEWRE
 CLAV DE GOVBALLET 1641

¹⁾ DEV = DIEV; la lettre 'i' est remplacée par un "·" sur le jambage suivant. Fait que l'on rencontre assez fréquemment. — ²⁾ Sans gain et sans nsure. — ³⁾ Cœur.

8. « Au Mont » 1641.



9. « Au Chantay » dit: « Sous-le-Sçaix ». 1652.

A L'INDIGENS MONSTRE TOY SECOVRABLE LVY FAI-
 SANT PART DE TES BIENS AFOISON CAR DIEV BE-
 NIT ET // ACROIST LA MAISON QVI A PITIE DV
 PAVVRES MISERABLE HONETE LOVYS ROSSIER A
 FAIT BASTIR CESTE MAISON LĀ · 16 · 52. //

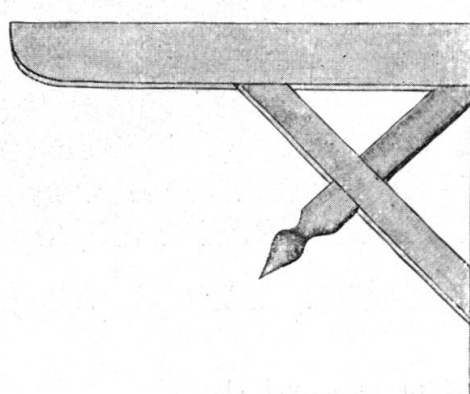


Fig. 4. Support de la pièce du faitage, sous l'avant-toit, XV^e et XVI^e siècle.
 Remplacé plus tard par les ailes ou consoles. (Voir fig. 14 et 19.)

10. Au Petit-Pré. 1657.

I6

57

PAR LA GRACE DE DIEV LOVIS RAMEL A FAIT
 BASTIR CESTE MAISON // DE LHOMME DROIT DIEV
 EST LA SEAWEGARDE LORS QVIL CE VOIT DE TOVS
 ABANDONNE // NVL NEST SEawe PAR SA PROPRE
 IVSTICE COMME VOYONS QVE SAINT PAVL LA ESCRIT

PAR IEAN HENCHOZ ET ABRAHAM HENCHOZ
 SON PERE LAN 1657 //

11. A la Frasse. 1658.

(Partie de bâtiment, l'autre moitié portant l'inscription N° 32).

PAR LA GRACE DE DIEV FRANSOIS BERTOD A FAIT
 BATIR CETE MAISON PAR IEHAN RAMELECES ¹⁾ AGEN
 EN LAN 1658.

IEVNE HOMME REIOVI TOI EN TON IEVNE AAGE E
 QVE COEVR TE RENDE GAYE SIOVRS ²⁾ DE TA IEV-
 TON
 NESSE ~ CHEMINE COMME //

TON COEVR TE MEINE SELON LE REGARD DE TES
 YEUX MAIS SACHE QVE POVR TOVTES CES CHOSES
 DIEV TAMENERA EN IVGEMENT

LE BVT DE TOVT LE PROPOS QVI A ESTE OVI CEST
 CRAIN DIEV EGARDE SES COMMANDEMENS CAR
 DIEV AMENERA TOVT OEUVRE EN IVGEMENT CAR
 CEST LA LE TOVT DE LHOMME

(A rapprocher avec l'inscription N° 117).

12. A la Villa d'œx. 1660.

PAR LA GRACE DE DIEV HÕ MAISTRE JACOB ZULAVF
 TNTVRIER DV CHASTEAV DOEX A FAIT BATIER
 CESTE MAISON PAR JOSEPH & JEAN GOBALET

PAIS SOIT EN CESTE MAISON ET BEDICTION DE
 DIEU.

(Voir fig. 1, maison au second plan.)

¹⁾ = Ramel et ses agents. — ²⁾ = aux jours.

Date et rosaces accompagnant l'inscription N° 13.

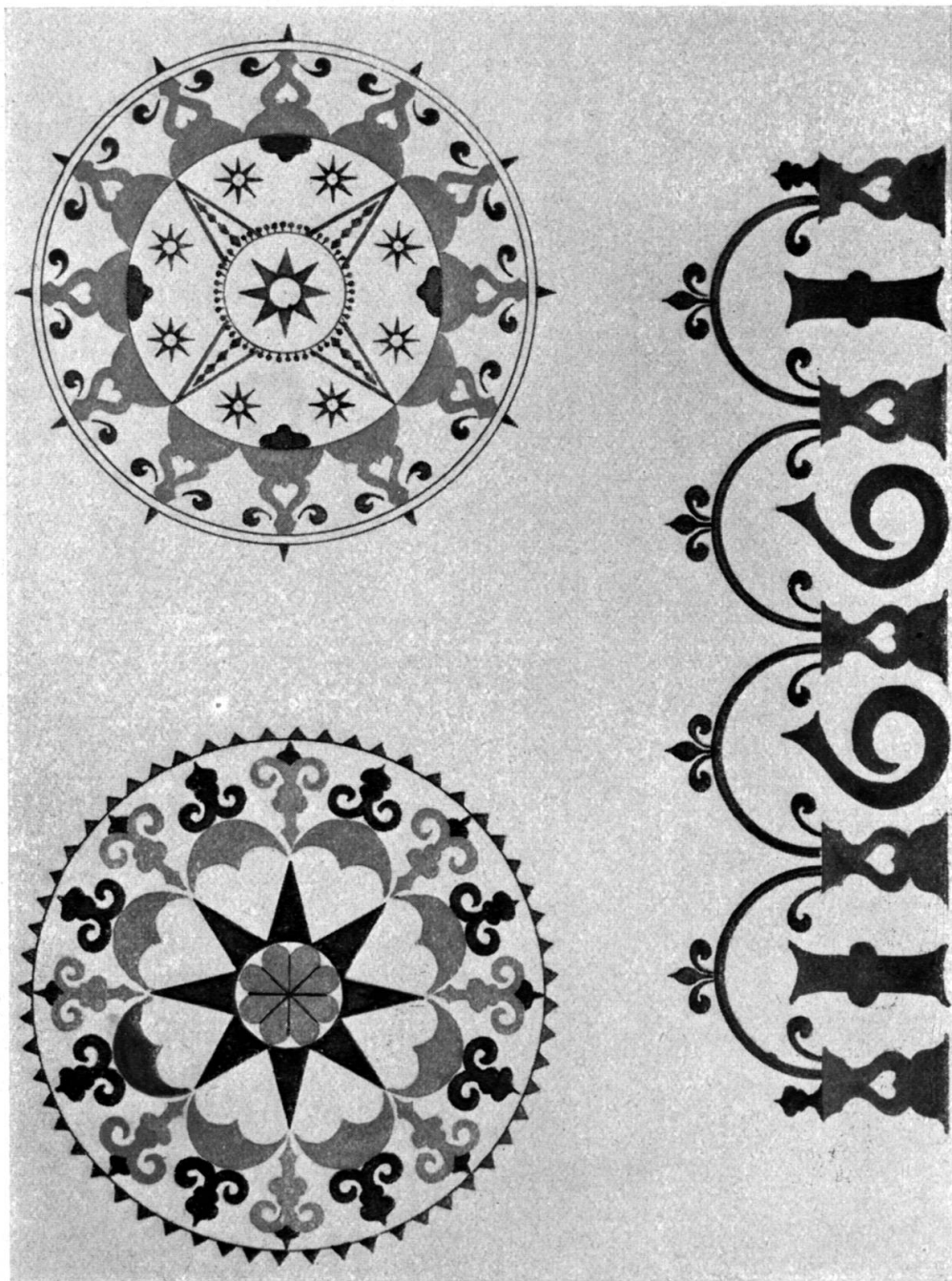


Fig. 3. La date et son encadrement sont en noir; les dessins des rosaces sont de plusieurs couleurs; on y voit encore du rose, du bleu, du blanc et du noir. Le tout est gravé dans le bois.

13. Au Mont 1661.

{ PIERRE A . FAICTA BASTIER CESTE . MAISON PAR .
 { ROSAT [SAMUEL
 ET JEHAN GOBALET . SON FRÈRE . LAN 1661. //

CRAINT DIEV ET GARDE SES COMMANDEMENS CAR
 CEST LA LE TOVT DE LHOMME CAR DIEV AMENERA //
 TOVT LOEVVRE EN IVGEMENT TOVCHANT TOVT CÈ
 QVI EST CACHE SOIT BIEN SOIT MAL. //

(Voir fig. 3.)

14. Aux Quartiers 1663.

HONORABLE CLAVDE DES CARTIERS IADIS BOVRSSIER
 A FAIT BASTIR CESTE MAISON PAR IEAN HENCHOZ
 ET ABRAHAM ET PIERRE EMOD EN LAN DE GRACE
 1663.

AIME TON IDEV POVR SA BONTÉ SI GRANDE QVI
 TE CHERIT D'VN AMOVR SI CONSTANT VEVS TU
 DEMANDE

IE TAPPRENDRAI SI TV VEVX EN PEV DHEVRE LE
 VRAY EFFET DV PREVVAGE¹⁾ AMOVREVS AIME LES
 TIENS TV SERAS AIME DEVX IL NY A POINT DE
 RECETTE MEILLIEVRE.

15. « Au Petit-Pré ». 1672. Ancienne maison des pauvres.

672
 PAR LAIDE DE CE BON DIEV HONORABLE E E XPERD A /
 BRAHAM DES COVLLAYES DV CHASTAV □ DAIX CHIRRV □
 SIEN ET CAPITAINE DARMES □ E IADIS LIEVTENANT A /
 FAI BĀTIR CESTE MAISON EN LAN DE GRACES COVRANT
 MIL SIX CENT SĒPTANTE DEVS □ FAITE PAR IONAS
 BERTOD E DANIEL GINAY //
 NE

Voir fig. 5 et 6.

¹⁾ Breuvage.



Fig. 6. Château-d'Ex. « Au Petit-Pré ». 1672. (Ce bâtiment est aujourd'hui démoli.)

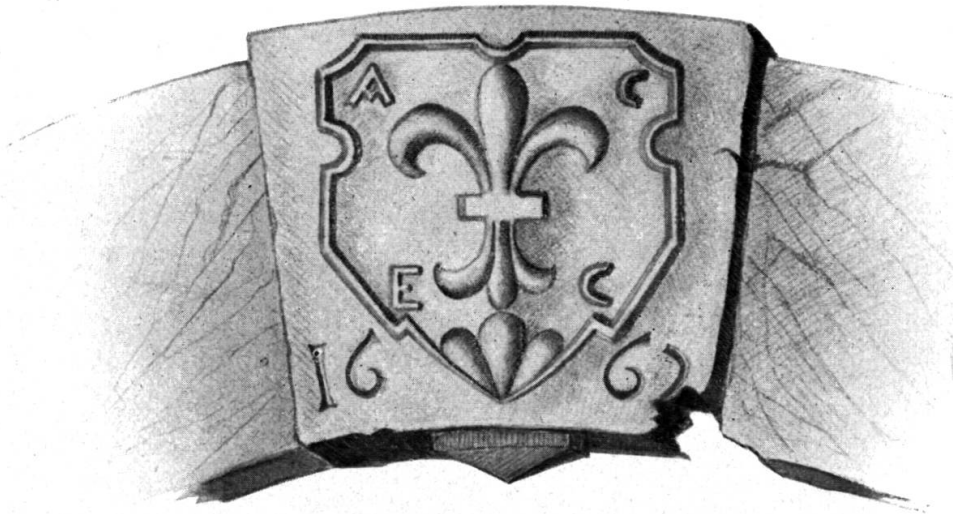


Fig. 5.

Clef de voûte de l'ancien portail qui fermait autrefois, au couchant, la cour de la maison construite en 1672, par Abraham DesCoullayes. Cette clef de voûte, taillée dans un superbe bloc de calcaire, porte les armes de la famille DesCoullayes, « d'azur à la fleur de lys d'argent ». (Voir fig. 6 et inscription N° 15.)

16. « Sur les Riaux ». 1684.

PAR LA GRACE DE DIEU IEHAN COTTIER LE IEVNE A FAIT
 BATIER SESTE MAISON PAR DANIEL GINAINE MAISTRE
 CHARPANTIER IEHAN MOSA //

ET ABRAHAM CHAPALAY LA PAIX SOIT EN CESTE MAISON ET AVEC CEUX QUI L'ABITE RONS
 EN ELLES LE TOVT PVISSANT EN CHACUNE SAISON LEVR DONNE BONHEVR ET LA VIE
 ETERNELLE AMEN ON A BEAV BATIER MAISON SI LE SEIGNEVR NI MET LA
 MAIN SE LANEST QVE BATIR EN VAIN QVAND ON VEVE VEILLE GETER ON A
 BEAV VEILLE ET GETER SANS DIEV RIEN PEV PROFITER //

O HOMME VIN ET BAISEVR MONDIN TE FAVI
 QVIER CECI TE FAVT PANCER DE MOVRIR ET AV
 IVIEMENT VENIR PENCE AV CIEL OV DIEV TE VEVE
 FAIRE VIVRE //

A TOVTE CHSE SA SAISON ET A TOVS AFAIRE SONT
 TEMPS TEMPS DE BAPTIER ET TEMPS DE DEMOLIER
 BAISSONS COME CRETIEN AV CIEL LE PALAI DE DIEV //

1684

TOVS CEUX QUI CESTE MAISON POSSEDERONT
 APRE MOY QVILS PREINE GARDE A LA MIN
 TENIER BIEN COVVERTE CAR ELLE MA COVTE
 MIL ECY DE BATIER //

IEHAN COTTIER
 16 MC 77

Chse = chose. Baptier = bâtir. Demolier = démolir.

17. Aux Granges 1689.

PAR . LA . GRACE . DE . DIEV . DAVID . ET . EEIZABETH .
 HENCHOZ . SA FAME . ONT FAIT . BATIER . CESTES //
 MAISON . LA . PAIX . DE . DIEV . SOIT . ET . DEMEVRE .
 DANS . CESTES . MAISON . AMENT . P . M . V . R . //
 CEVX . QVERRAS . DANS . CE . MONDE . BIEN . VIVRE .
 ET . BIEN . ORNEZ . DE . VERTVS . ET . SCAVOIR .
 CE . SONT . CE//VX LA . OV . IL . TE . CONVIENT .
 ENSVIVRE . ET . OVER ¹⁾ . OV . TON . EXEMPLE . TV .
 DOIS . AVOIRS . 1689 .

(La face nord porte: 1692—1804.)

18. Aux Granges. 1692.

DIEV . BENIE . LA . MAISON . ET . CEVX . QVI . LA
 POSSEDERONT . A LETERNEL SOIT RENDV HONNEṼ
 ET GLOIRE . AMEN . //

PAR LASISTANCE DE DIEV LA VEVE ET ENFANS DE
 PIERRE HENCHO PEPART ET H̃. DAVID GÉTAZ ET
 LOVSE SA FAMME POVR LAVTRE PART//ONT FAIT
 BATIER LA PRESENTE MAISON PAR LES MAITRE
 DANIEL GENAYNE IEAN DAVID DANIEL SES FILS
 TOVS DE CE LIEV DOEX FAITE ENLAN 1692.

19. Aux Combes. 1695.

CE LOGIS SOIT DE DIEV LE CREATEVR TOVSIOVRS
 BENIT AVEC SON FONDATEVR QVI ET DAVID HEN-
 CHOZ PRECEDANT BANDE//RET ET MODERNE CHAS-
 TELAIN FAITE PAR LES MAISTRE DANIEL GENEINE
 IEAN DAVID ET DANIEL SES FILS EN LAN DE GRACE
 1695. //

VN JOVR LA MORT ME CHASSERA DE CE TABER-
 NACLE FRAGILE MAIS IAY AV CIEL VN DOMICILE
 OV IAMAIS ELLE NENTRERA LAN 1695.

PAIS SOIT EN CETE // MAISON PAR IS. CS. //

NVL NEST SEAVVE PAR SA PROPRE IVSTICE LE VRAY
 SALVT VIEN DV BENIFICE DV REDEMPTEVR ET SAV-
 VEVR JESVS CHRIST //

¹⁾ Entendre.

20. « Sus-Pernet ». 1697.

NOVS SCAVONS QVE SI CESTE LOGE TERIENE EST
 DESTRVICTE ILVA VN EDIFICE HAVT AV CIEL POVR
 LES ESLVS QVI NEST POINT FAIT DE MAINS // PAR
 LA GRASE DE DIEV HONORABLE ANTOYNE PERONET.
 AFAI BATIR SESTE MAISSON PAR DANIEL GENEINE
 JEHAN DAVID ET . DANIEL - SEFILS. //

21. Au Mont. 1697.

PAR LA SITANSE DE DIEV MOYSE FAVRE CLEMENT
 ET MOYSE ET PIERRE ET DAVID SES FILS ON FAIT
 BATIR CESTE MAISON PAR // LES MAITRE DANIEL
 GENEINE ET IEHAN ET DAVID ET DANIEL SES FILS
 LA IOYE ET LA PAIX VOVS SOIT MVLTIPLIES PAR
 IESVS CHRIEST. //

DE LHOMME DROIT DIEV ET LA SAVVE GARDE CAR
 LOR TVLENSE ¹⁾ ET LA HAINE ABANDONNE LHOMME
 MAI DIEV L'ABANDONNES CAR IL SAI BIEN TOVT
 VOIR. //

DIEV LE GARDE LE MONDE PASE ET SA CONVOITISE
 MAIS LA PAROLE DE DIEV DEMEVRE ETERNELLE-
 MENT. LE QVINZE DAVRIL LAN 1697.

22. A l'Aproz, Les Granges. 16..

PAR LA GRACE DE //
 DIEV CESTE MAISON A ESTE //
 FAICTE PAR MAISTRE IAQVE GOBALLET
 [ET ABRAHAM MORIR //
 CRAINCT DIEV ET GARDE SES COMMANDEMENS CAR
 [CEST LE TOVT DE LHOMME
 CAR TOVT VIENDRA EN IVGEMENT SOIT BIEN
 [SOIT MAL //
 CE LOGIS SOIT DE DIEV LE CR...

¹⁾ Orgueil.

Château-d'Ex. « En Bettens ». 16 . . — 1713. — 1789. (Voir inscription N° 23, page 94.)

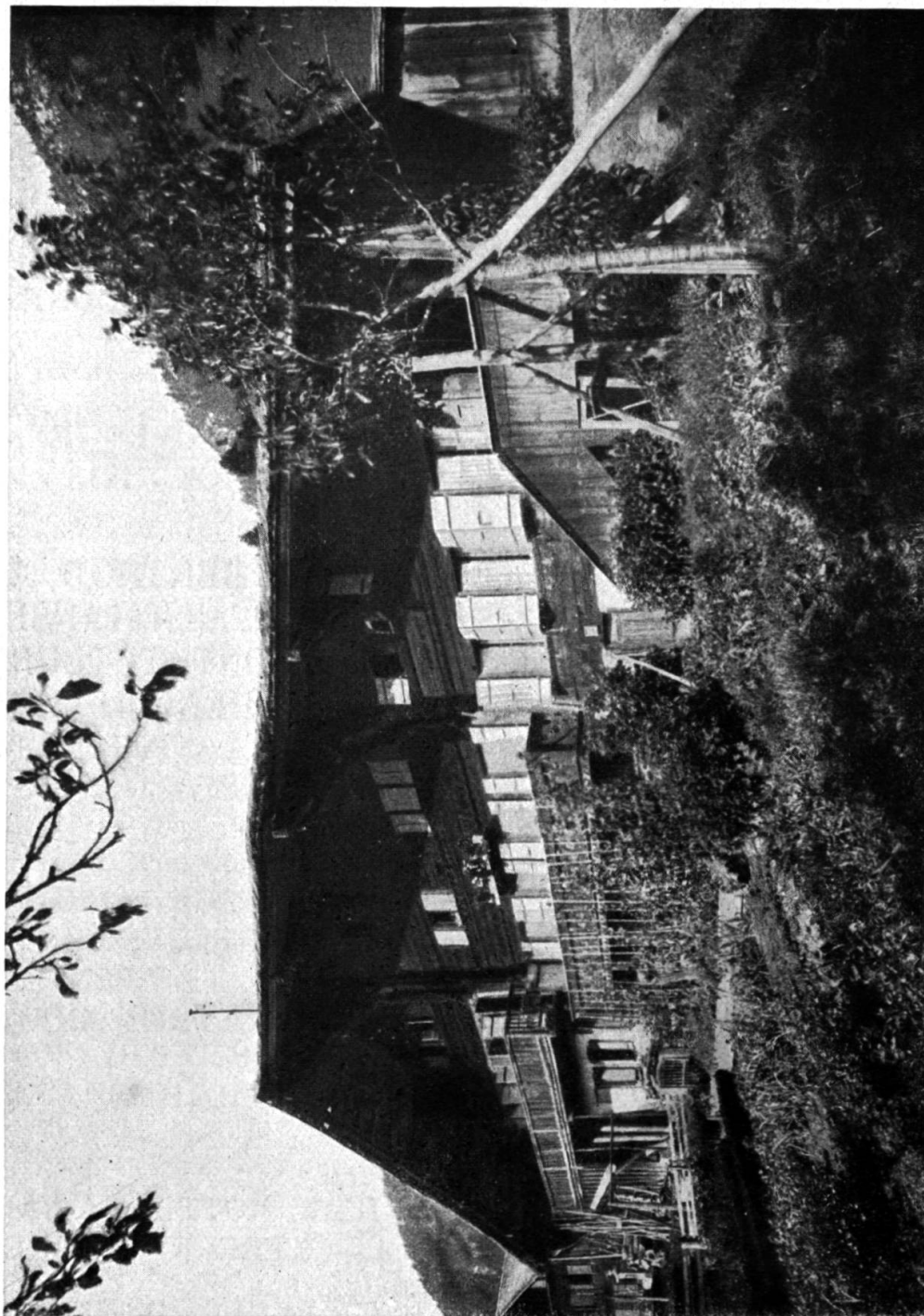


Fig. 7. Ce grand bâtiment, dont la partie inférieure a malheureusement été transformée, présente un caractère assez spécial; il a été construit par trois propriétaires et à des époques différentes.

23. « En Bettens. 16.. 1713. 1789.

Première partie.

PAR . LA . GRACE . DE . DIEV . ADAM . PERRONE¹⁾ .
A . FAI . BATIR . CESTE . MAISON . PAR . DANIEL .
GENEINE . ET . SES . FILS . DIEV . VIELLES . BENIR .
CESTE . MAISON . ET . CEVX . QVI . LA . POSEDERONS .

Deuxième partie.

HOÑET . MOYSE . BORNET . A . FAIT . BATIR . CETTE .
MAISON . PAR . MAITRE . IOSEPH . GENAINE . DAVID .
GOBALET . ET . IEAN HENCHOZ .

BENI . SOIT . DIEU . DE . CE . QUIL . NOVS . A . DONE .
LA . FORCE . DE . BATIR . CETTE . MAISON .

DIEV .

NOVS . FASSE . LA . GRACE . DI . VIVRE . TOVR²⁾ . EN .
SACRAINTE . AMEN . DEV . NOVS . BENICE . 1713 .

Troisième partie.

PAR LE SECOUR DE DIEU ROSE BERTHOD A
FAIT BATIR CETTE MAISON // SOUS L'ASSISTANSE
DU SIEUR BANNERET ROSAT SONT TUTEUR
PAR MAITRE // SAMUEL ABRAM HENCHOZ ET
SES CONSORTS EN LANNEE 1789.

24. Au Berceau. 16..?

O M I

A G

MORTEL . QVI . PACE . TOVS . VOSTRE . AGE . APRES .

[LES . FOLLE . VANITEQVNE... //

SOINT . POVR . DES . CHOSE . SI BACE . E . PENCE .

[QOY . QVE . VOVS FACIE . VOSTRE . AME .

DOIT AVOIR EN PREMIER ORNEMENT...

25. Aux Preyses. 1700.

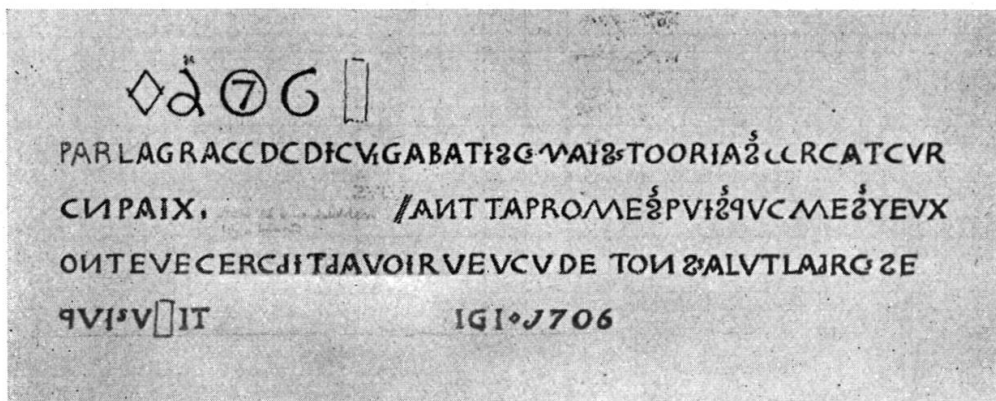
M. M.

1700. PAR LASISTENCE-DE-DIEV IEAN MOTTIER A FAI
BATIS CESTE MAISON PAR LES 4 + // FRERE GENEINE
DE LA FRASSE .//

O QVE BIENHEVREUX EST CELVI AV QVEL LE DIEV
DE IACOB EST EN AIDE // ET DV-QVEL-ATENT X^E
EN LETERNEL SON DIEV TIRE DU PSAUMES 146.

¹⁾ Perrone = Perronet. (Voir fig. 7.) — ²⁾ Tour = toujours.

26. « Au Closalet » 1706.



Ce qui veut dire à peu près: Par la grâce de Dieu I. G. a bâti cette maison... créateur en paix... ta promesse puisque mes yeux ont eu crédit d'avoir vécu de ton salut l'adresse qui suit.

27. A Gerignoz. 1707.

ETERNEL . ENSEIGNE . MOI . TES VOYES . ET . IE .
 CHEMINERAI . EN . TA VÉRITE . RANGE . DV . TOVT .
 MON . COEVR . ACRAINDRE . TON . NOM //

PAR . LA . GRACE . DE . DIEV . IAQVE . FRANSOIT .
 BERTOLET . A . FAIT . BASTIR . CESTE . MAISON .
 PAR . MAISTRE . ANTONY . AMESTOCHE . ENLAN 1707 .//

28. Aux Granges. 1708.

LE SBATIMENS DIVY BAS //
 NE SONT POINT DE DVREE LETERNITE NY EST PAS
 [ELLE ESTAV CIEL FIXEE
 ASPIRONS //
 DONC DES CESBAS LIEVX A LA GLOIRE ETERNELLE
 CAR CESTLAHAUT DESSV LES CIEVX QVE NOTRE
 [VIE EST //

29. Au Craux. 1708.

M. R.

CES . LOGI . SOIT . DE . DIEV . LE . CREATEVR .
 TOVSJOVR . BENIS . AVEC . SON . FONDATEVR QVI
 EST HOÑTE PIERRE LOVDE A BATIS CETE MAISON //
 LES . MAITRE . IEAN . DAVID . DANIEL . ADAM .
 GENEINE . FRERE DE LA FRASSE . ET LES . DEVX .
 DAVID . GOBALET . COVZINS . LÃ DE SALV 1708. //

30. A La Cheneau, dit aussi: Le Berceau. 1713.

PAR . LA . GRACE . DE . DIEV HTE . IEAN . GENEINE .
DV . CHASTEAV-DOEX . A . FAIT . BATIR . CETTE .
MAISON . EN . LAN . 1713 . //

PAR . JOSEPH . GENEINE . ET . DAVID COVBALET ¹⁾ .
QVE . DE . DEV ²⁾ LA . CRAINTE . DEMEURE . ETANT .
IOINT . AEC . LA . PAIX . EN . CE . LIEV . A . JAMAIS .

31. A la Crosettaz. 1713.

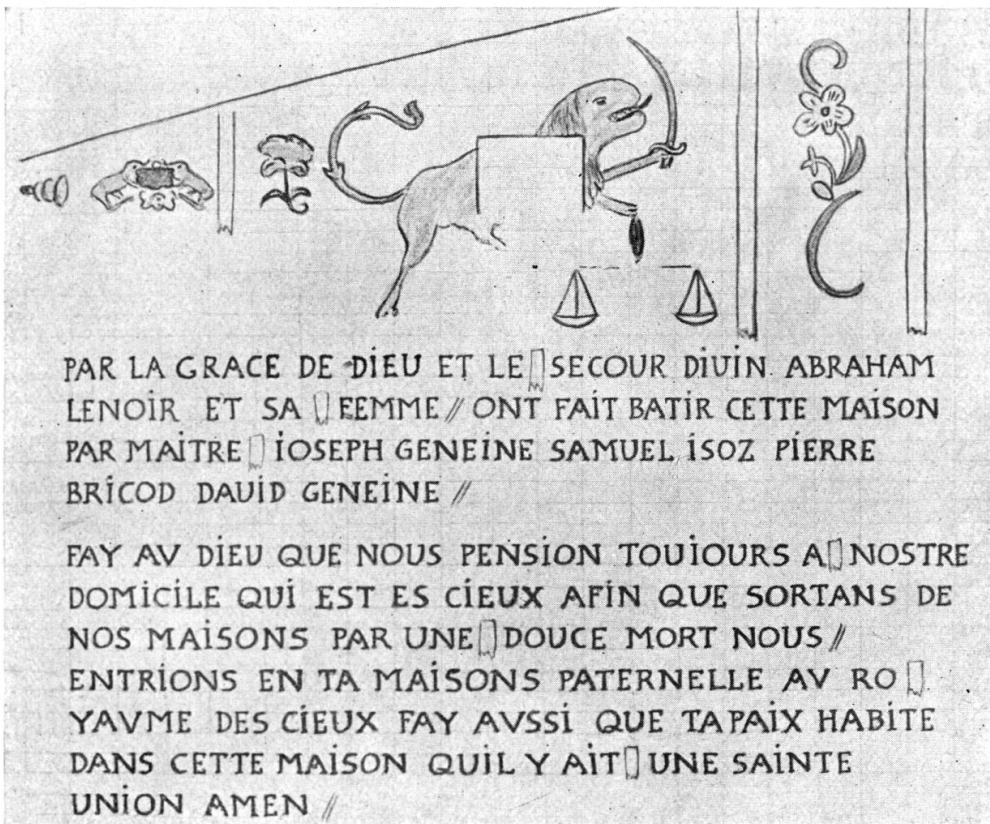
S M

1 7 1 3

PAR LA GRACE DE DIEV IEHAN FAVRE A BASTI
CETTE MAISON PAR HONNETE SAMVEL MOTTIER EST
ARON TVRIAN EN LAN DE GRACE 1713 //

NOVS NAVONS POINT ICI BAS DE CITE PERMANENTE
CERCHON CELLE QVI ET AVENIR DE LAQVELLE
DIEV ET LARCHITECTE (le reste est illisible).

32. « A la Frasse ». Commencement du XVIII^e siècle.



(Voir l'inscription N° 11.)

¹⁾ Coubalet = Gobalet. — ²⁾ Dieu.

33. Au Plagnuz. 1716.

PAR LASISTANCE DE DIEV EST DE NOS PARENS EST
AMIS MADELLAINE ET ANNE DESCOVLLAYES // ONT
FAIT BATIR CESTE MAISON PAR MAITRE IOSEPH
GENAINE ET MOYSE BORNET. //

NOVS SAVONS QVE SI NOTRE HABIT TION TERRIESTRE
DE // LOGE EST DETRVITE NOVS AVONS VNE // MAISON
ETERNELLE AVCIEL QVI NEST POINT FAITE DE
MAIN CEST POVR CELA QVE NOVS GEMISSON 1716.

34. Au Perrex. 1717.

EN LA CRAINTE DE L'ETERNEL IL Y A VNE FERME
ASSVRANCE ET RETRAITE POVR SES ENFANTS. //
FAIT PAR J. H. D. H. M. B. 1717.

35. A La Braye d'enhaut. 1718.

PAR LA GRACE DE DIEV HÏT JACOB MORIER A FAIT
BATIR CESTE // MAISON PAR MAISTRE SAMVEL
MOTTIER EN LAN DE GRACE 1718. //

O DIEV FAIT QVE CETTE MAISON SOIT REMPLIE
DE TA BENEDICTION ET FAIT QVE APRES // AVOIR
PASSE NOS IOVRS DANS ICELLE NOVS ENTRION
DANS LETTERNELLE DOMICILE. //

36. Aux Granges. 1718/1904.

ODIEU FAIT NOUS BIEN COMPRENDRE QVE LE MONDE
PASSE AUEC LA CONUOITISE QVE NOSTRE // UIE
SECOULE ET QVIL NOUS FAUDRA BIEN TOT TOUT
QVITER MAIS QVE CELUZ QVI FAIT TA UOLONTE
DEMEUREETERNELLEMENT //

PAR LE SECOUR DIUIN MOISE ROCH A FAIT BATIR
CETTE MAISON // PAR MAITRE ANTONI AMSTUTZ
ET SES CONSORT CHARPENTIER. //

EN BATISSANT ICI TU DOIS SAUOIR QVE TOUT
DOIS SE DISSOUDRE SOUVIENS TOI DU IOUR DU
IUGEMENT //

37. « Aux Preyses ». 1721.

FUY LE MAL FAY LE
BIEN ET TU AURAS LA PAIX

PAR LA GRACE DE DIEU IEAN BORNET A FAIT

[BATIR CETTE MAISON

PAR IEAN HENCHOZ MOYSE BORNET DAVID ET

[IEAN BORNET 1721.]

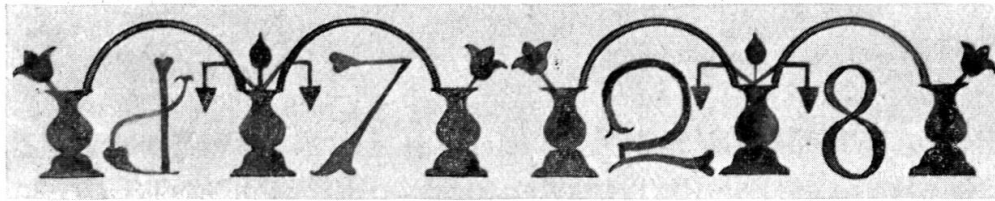


Fig. 9. « A la Cray ». Date gravée et peinte, entourée d'un cadre architectural très original.

38. A la Cray. 1728.

PAR . LA . PROTECTION . DIVINE . LES HONNESTES .
IEAN . TVRRRIAN . ET . MOYSE . BORNET . CONIOIN-
TEMENT . SON . FAIT . BATIR . CETTE // MAISON .
PAR . MAITRE . IOSEPH . GENAYNE . ET . MOYSE .
BORNET . ET . ADAM . GENAYNE . ET . ABRAHAM .
LENOIR . CE . VEINTEVITIEME¹⁾ . DU . MOY . DE .
MAY . 1728 .//

O . DIEV . FAY . LUÏRE . TA . SAINTE . BENEDIC-
TION . SVR . CESTE . MAISON . ET . SVR . LES .
FONDATEVR . DICELLE . ET . FAIT . PASSER . TES .
GRACES . A . LEVRS . POSTERITES . ET . QVE . TON .
SAINT . ESPRIT .// EN . SOIT . LE . CONDVCTEVR .
A . FIN . QVON . PVISSE . DIRE . DELLE . ET . DE .
SES . HABITANS . CE . QVON . PEVT . DIRE . DE .
CELLE . DE . ZACHEE . QVAVIOVRDHVY²⁾ . LESALVT .
ET . ENTRE . EN . CETTE . MAISON . PAR . IESVS
CHRIST .//

(Voir fig. 8 et 9.)

¹⁾ Vingt-huitième. — ²⁾ Qu'aujourd'hui.



Fig. 8. Château d'œx. A la Cray. 1728.

39. « A l'Isettaz ». 1730.

PAR LA GRACE DE DIEV HONETTE IACOB ZVLAVF
 ET SA FAME ONT FAIT BATIR CETTE MAISON PAR
 MAITRE IOSEPH GINEYNE // DAVID GOBALET ET
 SAMVEL ISOZ ET ADAM GINEYNE ET ABRAM LENOIR
 O DIEV QVE TON SAIN ESPRIT EN SOIT LE CONDV-
 TEVR AMEN //

EN BATISSANT ICI BAS POVR VN TEMS TV DOIS
 SONGER QVE TOVT SE DOIS DISSOVDER SOVUIEN
 TOY BIEN DV IOVR DV IVGEMENT CAR IL FAVDRA
 FAIRE // VN CONTE SOMMAIRE DE TES ACTIONS OU
 BONNE OU MAUAISE DIEV BINIE LE FONDATEVR
 DE CETTE MAISON ET TOVS CEVX QUI LA POSSEDE-
 RONT 1730. //

Voir fig. 10.

40. A la Villa d'Æx. 1732.

SI . TU . OBEIS . A . LETERNEL . TON . DIEV . TV .
 SERAS . BÉNI . DANS . TES .// GRENIERS . ET .
 LETERNEL . FERA . PROSPERER . TES . ENTREPRISES .
 TAR . LA . GRACE . DE . DIEV . ELIE . ROSAT . ET .
 MARIE . FAVRE . SA FEME . ONT .// FAIT BATIR .
 CE . GRENIER . PAR . IEAN . HENCHOZ . ET . MOYSE .
 BORNET .// 1732.

Voir fig. 11.

41. « Au Petit Pré ». 1737.

PAR LA GRACE DE DIEU ABRAM PILET ET SUSANNE //
 DESCARTIERS SA FEMME ONT FAIT BATIR CETTE
 MAISON PAR MAITRE IOSEPH GENEINE ET IEAN
 HENCHOZ ET PIERRE BRICOD ET RODOLPHE HEN-
 CHOZ //

EN BATISSANT ICI BAS POUR VN TENT TU DOIT
 SAVOIR QUE TOUT DOIT SE DISSOUDRE RESSOU-
 VIENT//TOI BIEN DU IOUR DU IUGEMENT AFIN
 QUE DE TES PECHEZ TU PUISSE ETRE ABSOUT A
 FIN//QUVN IOUR TU PUISSE OBTENIR LA VIE ETER-
 NELLE PAR IESUS CHRIST AMEN 1737.

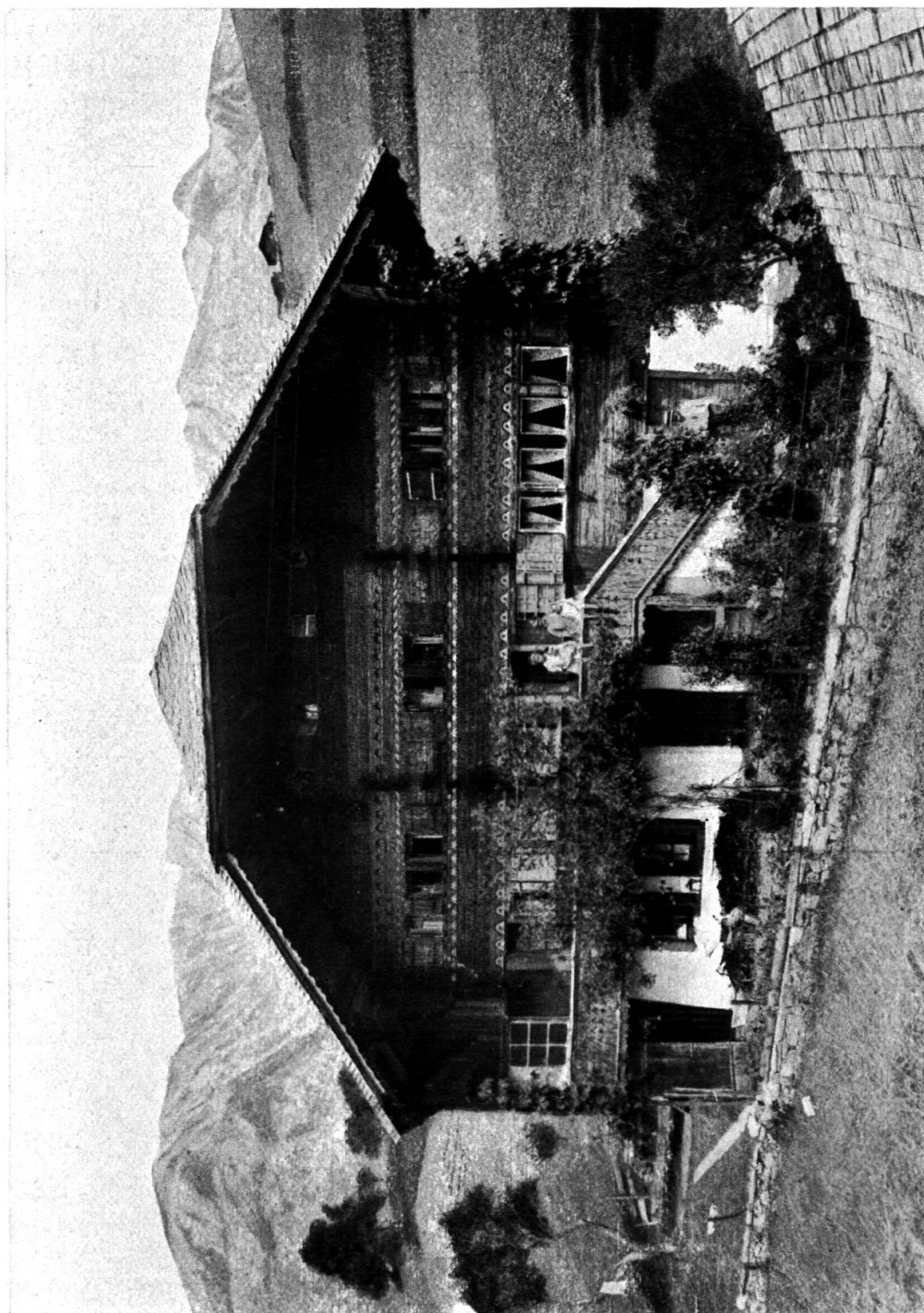


Fig. 10. Château-d'Ex. « A l'Isettaz », 1730.

42. Aux Combes. 1738.

PAR LA GRACE DE DIEV MOYSE DES QUARTIERS ET
 ESTER BYRDE SA FAMME ON FAIT BATIR CESTE
 MAISON PAR DAVID DES QUARTIE // EST DAUID
 MOTTIER EST // PIERRE MOTIER EST DAUID RITENER
 FAITE EN LAN 1738. //

O DIEU FAY LEUER TA SAINTE BENEDICTION SUR
 CETE MAISON BENI LES POSSESSEURS DICELLE EST
 FAY PASSER TES GRACES A // LEUR POSTERITE QUON
 PUISSE DIRE DE CETE MAISON COMME DE CELLE DE
 ZACHEE QUE SALUT EST ADUENU A CETE MAISON ICI

Autre date (face nord): 1661.

43. Sur-les-Riaux. XVII^e siècle et 1740.

NOVS SCAVONS QVE SI CECTE LOGE TERIENE EST
 DESTRVICTE IL VA VN EDIFICE LA HAVT. //

PAR LA GRACE ET BÉNEDICTIONS DE DIEV MOYSE
 DESQUARTIERS A FAIT REBATIR CETTE // MAISON
 PAR DAVID MOTTIER ET SES CONSORT A. L. D. N. H.
 D. R. EN LEAN 1740. //

44. A Gérignoz. 1744.

1744. PIERRE ALLAMAN D. M. P. M. S. M. D. N.
 H. D. R. //

O CREATEUR VEVILLE EN PAIX CONTENIR TES SER-
 UITEURS ET LEURS MAISON BENIR FAITE EN LAN
 1744. //

HEUREUX EST LHOMME QUI PEUT SE CONTENTER
 DU SORT QUE LE SEIGNEUR VEUT LUY PROCURER
 EN SE MONDE AUEC VN DOMICILLE // POUR Y FINIR
 SES IOURS EN ATENDANT QUE DIEU LUY EN PRO-
 CURE VN MEILLEURE DANS LE CIEL POUR TOUTE
 LETERNITE . AMEN.

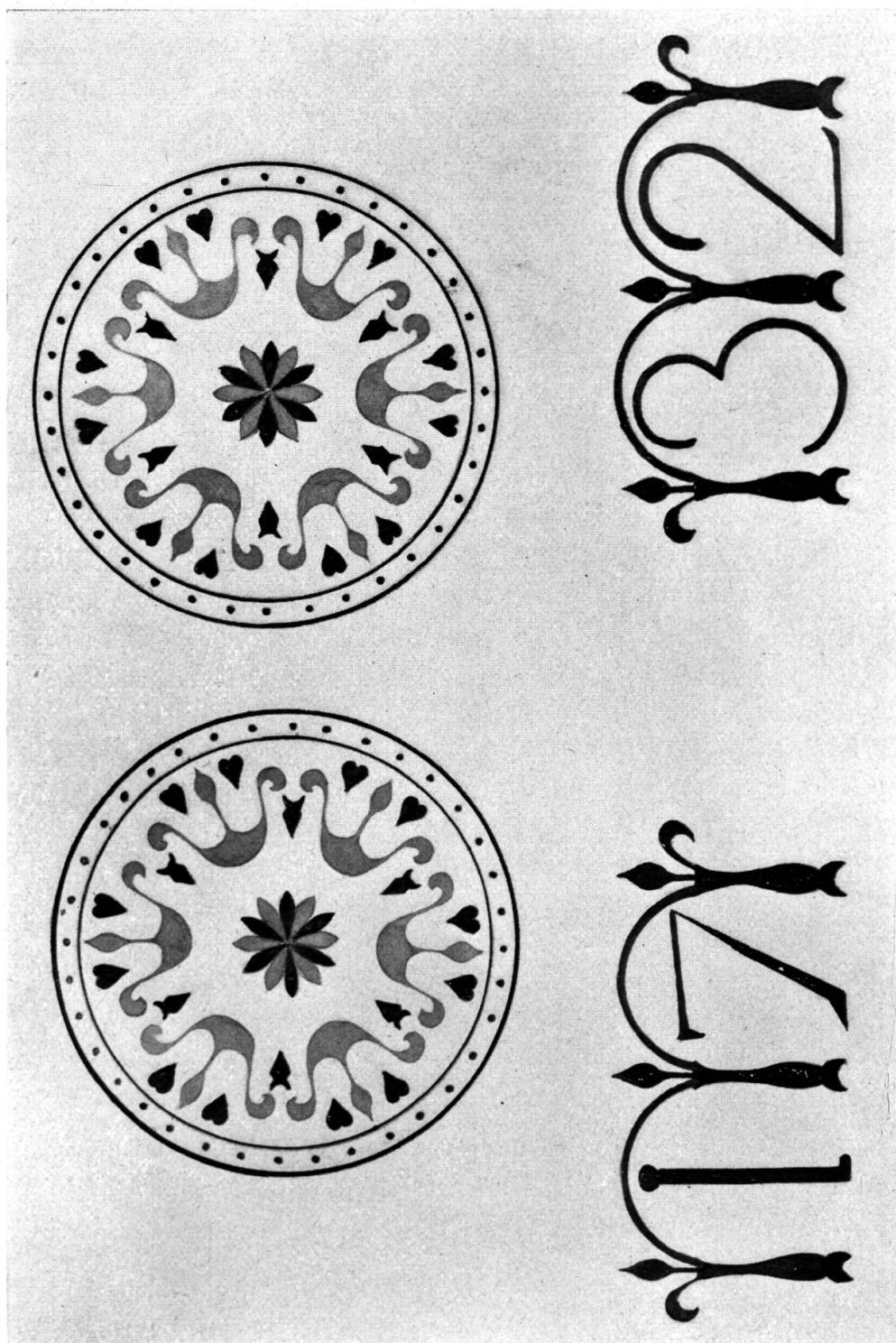


Fig. 11. « A la Villa d'Ex. . . Date gravée et peinte, accompagnée de rosaces de plusieurs couleurs. (Voir p. 100.)

45. A Gérignoz. 1745.

D. M. P. M. 1745

LE TEMPS DUN INSENSIBLE COURS NOUS MENE A
LA FIN DE NOS IOURS CEST DONC A NOTRE SAGE
CONDUITE // DE NOUS CONSOLER DE SA FUITTE EN
LE MENAGANS COMME IL FAUT FAITTE EN LAN 1745
DAUID ISOZ. //

46. A la Frasse. 1751.

PAR LA GRACE DE DIEU ET LE SECOUR DIUIN
MOISE BRICOD SA FEMME ET SES ENFANS ONS FAIT
CONSTRUIRE CETTE MAISON PAR //

MAITRE IOSEPH GENEINE SAMUEL ISOZ PIERRE
BRICOD DAUID GENEINE ET IEAN PIERRE LIBIRDE
O DIEU VEUILLE BENIR LOEUVRE DE NOS MAINS //
O DIEU FAIT QUE TA PAIX ET TA BENEDICTION
SOIT REPANDU SUR CETTE MAISON ET SUR CEUX
QUI LA POSSEDERONS SUR LEURS BIENS ET SUR
LEURS TRAVEAUX QUE TOUT I PROSPERE ET
ABONDE ET FAIT QUE TU I SOIT TOUIOUR SERUI
CRAINT ET ENFIN QUE NOUS NOUS ENCOURAGIONS
A FAIRE NOTRE DEVOIR PAR LESPERANCE DES
BIENS ETERNELS AMEN 1751. //

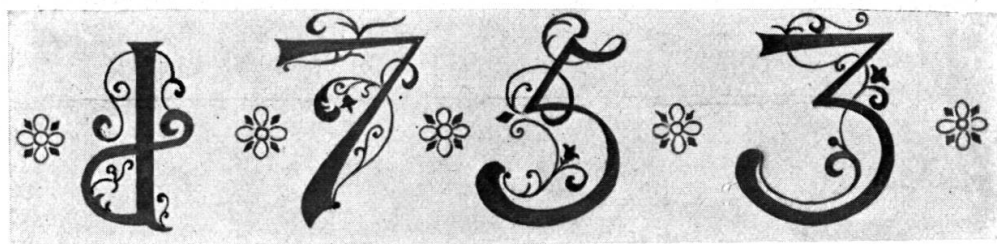


Fig. 12. Date gravée et peinte, entourée d'une décoration arabesque, qui orne la façade de la maison « Aux Monnayres ». (Voir fig. 13.)

47. Aux Monnayres. 1753.

PAR LASSISTANCE DIUINE LE SIEUR BEAT GETAZ
ET ROSE SUSANNE SA FEMME ONT FAIT BATIR
CETTE // MAISON PAR MAITRE IOSEPH GENEINE
PIERRE BRICOD SAMUEL ISOOTT DAUID GENEINE
ET IEAN PIERRE LIBIRDE EN LANNEE 1753.

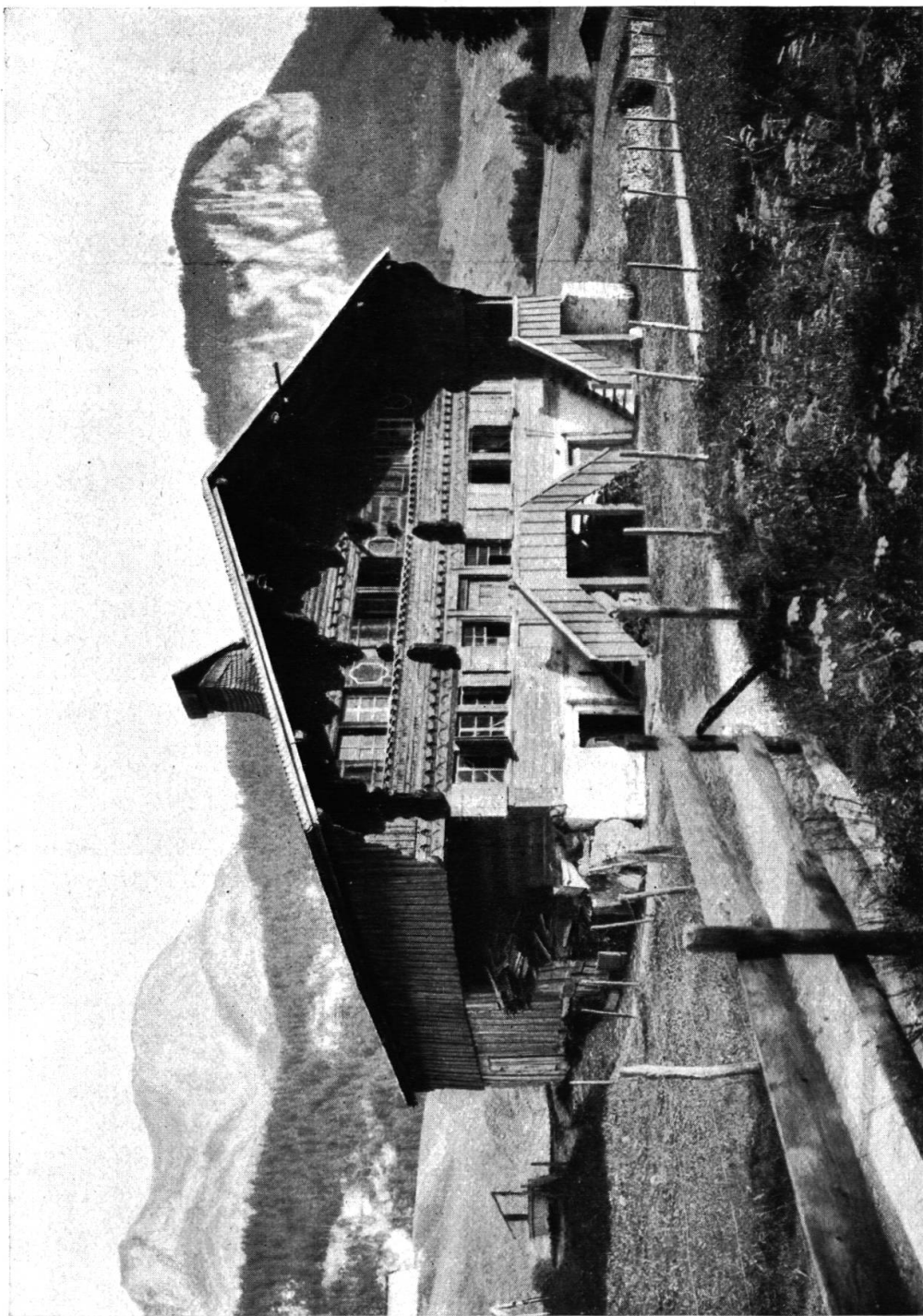


Fig. 13. Château-d'Ex. « Aux Monnayres ». 1753. (Voir inscription N° 47, pages 104 et 106.)

LETERNEL EN SOIT BENI QUI PAR SON SECOUR IAI
 REUSSI DE FAIRE BATIR CETTE MAISON QUIL LVI
 PLAISE DI REPENDRE SA BENEDITCION LE SEIGNEUR
 REMPLISSE // DE CES GRACES ET FAUEURS TOUS
 CEUX QUI EN SERONT LES POSSESSEURS EN BON
 CHRETIEN PUISSIONS NOUS VIUR POUR POVUOIR
 AU CIEL REUIURE AMEN.

(Voir fig. 12 et 13.)

48. « Au Mont ». 1760.

FAIS O DIEV LEVER TA SAINTE BENEDICTION SVR
 CETTE MAISON & BENIS LE POSSESSEVR DICELLE
 A IAMAIS AMEN FAITE EN LAN DE GRACE 1 7 6 0

I C I M F
 1 7 6 0.

49. A la Crausaz. 1763.

PAR LA GRACE DE DIEU IOSUE LOUDE A FAIT BATIR
 CETTE MAISON DIEU VEUILLE QUELLE //
 SOIT UNE ABITATION DE SA PAIX DE SA GRACE E
 DE SA BENEDICTION AMEN FAITE EN 1763. //
 PAR IM. ET. SM & AM. //

50. « Aux Echanoz ». 1763.

PAR LASSISTANCE DIVINE DAVID BRICOD ET SA
 FEMME ONT FAIT CONSTRUIRE CET EDIFICE PAR
 MAITRE DAVID GENEINE IOSUE PILET ET IEAN
 PIERRE LIBIRDE DIEV BENISSE ET REPANDE SES
 GRACE SUR LE MAITRE DF CETTE MAISON ET SES
 DESSENDENS AMEN 1763. —

Annexe :

DAVID BRICOD ET SA FEMME 1783. I. P. B. I. G. I. C. L.

51. Sous Charrière. 1782.

USON DE CE MONDE COMME NEN USANT POINT
 CAR LA FIGURE DE CE MONDE // PASSE CAR NOUS
 SAVONS QUE SI CETTE MAISON ET DETRUITE NOUS
 AVONS DANS LES CIEUX //

PAR LA GRACE DE DIEU PIERRE BERTHOLET ET
 MARIE DUBATH SA FEMME ONTS FAIT BATIR CETTE
 MAISON PAR MAITRE I F B. I B. D B. P D B. //

52. « En Buit à Cheneau ». 1783.

PAR LE SECOUR DIVIN JEAN DAVID TURIAN ET
 MARIE MADELAINE NÉE GÉTAZ SA FEMME ONT
 FAIT BATIR CETE MAISON PAR LES MAITRE:
 P G. B S. D M. F M S. 1783. //

LETERNEL . EN . SOIT . BENI . QUI . PAR . SON .
 SECOUR . IAI . REUSI . DE . FAIRE BATIR . CETTE .
 MAISON QUIL LUI PLAISE DI REPENDRE SA BENE-
 DITION LE SEIGNEUR REMPLISE . DE // SES GRACE .
 EN FAVEUR . DE . CEUX QUI EN SERONT LES POS-
 SESSEURS PUISSIONS NOUS TOUS VIVRE EN BON
 CHRETIEN POUR POUVOIR AU CIEL REVIVRE ETER-
 NELLEMENT. //

53. « Aux Combes ». 1784. Ancien café Brenon.

PAR LE SECOUR DIVIN LE SIEUR ABRAM COTTIER
 ET MADELAINE DU PERR' E SA FEMME' ON
 FAIT BATIR CETTE MAISON PAR MAITRE LOUYS
 PILET ET SES CONSSORTS LAN 1784.

QUE LA FRAGILITES DE NOS EDIFICES NOUS EN
 FACES CHERCHER DES PLUS SOLIDE' AFIN
 QUAPRES AUOIR SEIOURNES ICI BAS COMME ETRAN-
 GER DES CIEUX NOUS EN SOYONS PAIT BOURGOIS
 POUR VIVRE ETERNELLEMENT AVEC TOI AMEN.

54. « Aux Combes ». 1786.

PAR LE SECOUR DIVIN GUILAUME COTTIER // ET
 MARIE ELIZABETH BERTHOLET ONT FAIT BATIR //
 MAISON PAR // LES MAÎTRE // P G. J C. B D S.
 S M. // IDT.

LA PAIX DF DIEU SOIT SUR CETTE MAISON ET SUR
 CEUX // QUI LA POSEDERONT FAITE EN LAN DE
 GRACE 1786. //

55. Sur les Riaux. 1789.

PAR LE SECOUR DIVIN MOISE TURIAN ET SA SEUR
 ONFAIT BATIR // CE BATIMENT PAR LES MAITRES
 P.G. • S. D. M. • M. P. • F. C. • D. M. • 1789. //

ON A BEAU SA MAISON BATIR SI LE SEIGNEUR NI
 MET LA // MAIN CELA NEST QUE BATIR EN VIN //

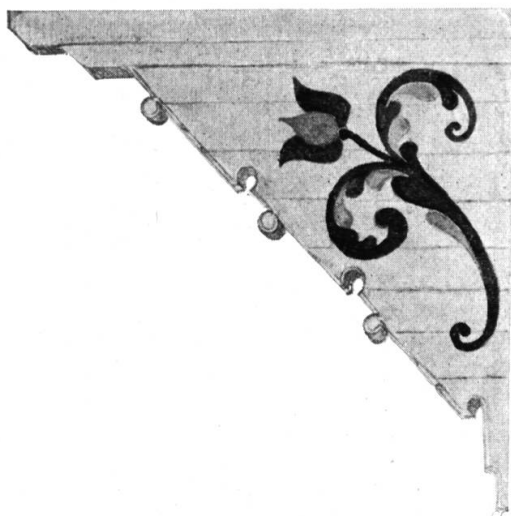


Fig. 14. « Aile », ou console, découpée, ornée d'une fleur gravée et peinte.
 (XVII^e siècle.)

56. Aux Combes. 1795.

IDS PDS FRERE //
 PAR LA GRACE DE DIEU BEAT SAUGY ROSE SAFAME
 [ONs //
 BENI SOIT DIEU QUI E LE PERE DE NOTRE
 [SEIGNEU // LAN 1795
 IESUS CHRIST AMEN
 BTATIR SET TE MAISON //

57. En Cananéen. 1795.

PAR • LE • SECOUR • DIVIN • DAVID • YERSIN •
 CHATELAIN • & • MARIE • MADLAINE • NEE •
 ALLEMAND • ONT • FAIT BATIR • // CE • BATIMENT •
 DIEU • BENISSE • LES • BATISSEURS • & • TOUTS •
 LEURS • SUCTESSEURS • AMEN • 1795.

M. H. — B. D S. — D. S. B. //

58. Aux Granges. 1799.

LA BENEDICTION DE DIEU SOIT DANS CETTE
 [MAISON ET SUR //
 CEUX QUI LA POSSEDERONT AMEN PAR LE SECOUR
 [DE DIEU HONETE //
 BEAT GRONICOD ET SALOME ROSAT SA FÂME A
 [FAIT BATIR CET_T MAISON 1799 //
 PAR MAITRE SAMUEL ABRAM HENCHOZ ET SES
 CONSOR ALBER CHABLOZ IEAN DAVID GENAYNE //

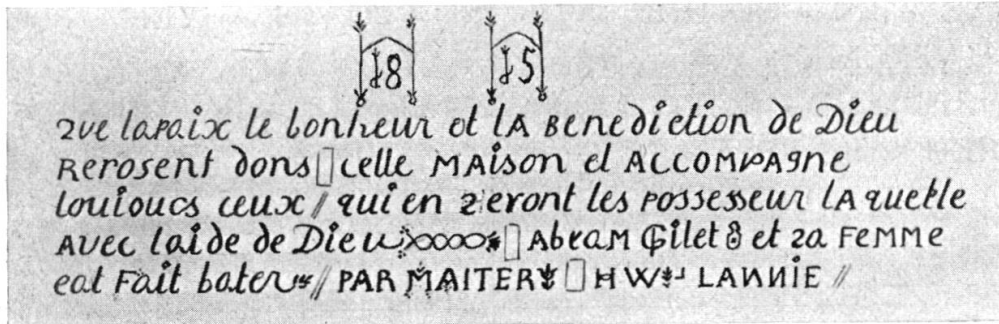
59. En Chamolin. 1799.

LA BENEDICTION DE DIEU SOIT DANS CETTE MAI-
 SON ET TOUS // CEUX QUI LA POSSEDERONT AMEN
 PAR LE SECOUR DE DIEU HONETE SAMUEL DES
 CARTIERS ET SUSANNE LUDE SA FEMME ONT FAIT
 BATIR CETTE MAISON PAR MAITRE SAM//UEL ABRAM
 HENCHOZ ET SES CONSORTS EN LAN 1799 A L C —
 I. D G A. F. A L C B C. R R.

60. « Au Pratay ». 1800.

LA BÉNÉDICTIONS • SOIT • DANS • CETTE • MAISON //
 ET • SUR • CEUX • QUI • LA • POSEDERON •
 AMEN //
 PAR • LE • SECOUR • DE • DIEU • MOISE • PILET • EST
 MARIE • MARGUERITE // DIVORNE • SA • FEMME •
 ON • FAIT • BATIR CETTE MAISON EN LA // N 1800
 PAR MAITRE MOISE HINCHOZ A. R I — I D T M H. //

61. « A GÉRIGNOZ ». 1815.



62. « Aux Malanchières ». 1827.

PAR LE SÉCOURS DE DIEU MOISE LUDE A FAIT
BATIT CE BATIMENT POUR SA FILLE ROSE MARIE
LUDE L'ANNEE 1827.

LA BENEDICTION DE DIEU SOIT SUR CETTE MAISON
ET SUR CEUX QUI LA POSSEDERONT

Rougemont.

Rougemont, Les Allamans, Le Revers, La Grange,
La Manche.

63. A Rougemont. Pension du Verger. 1602. (Date première.)

**Antoni Botci Hat Dis Hus Lan Buwen In Gott Stat Sein
[Ver Druwen Meister Un ///**

ON A BEAV SA MAISON BASTI SI LE SEIGNEVR . NI .
ME . LA . MAIN CELA NE BATI QVENVEIN POVR TAN
CRAIND DIEV GARDE SES COMANDEMENT CAR CEST
LE TOVT DE LHOMME //

= =

DIEV BENIE CEST MAISONET TOVT CEVX QVI
ENTRERONT POVR TAN O ETERNELLE VELLE ESTRE
LE CONDVITEUR DV PRESENT BATISEVR DUQVEL
LE NOM SAPELLE //

64. A Rougemont. 1623.

LAN 1623

PAR LA GRACE DE DIEV PIERRE ET IEHAN ROSSIER FRERES
ONT FAIT BASTIR CESTE MAISON □ DIEV LA VEILLE BENIR
ET EN CHACVNE //
SAISON EN PAIX LES CONTENIR ET LEVR DONNER
BONHEVR □ T PVIS VNE VIE ETERNELLE AMEN CLAVDE
DVBAC MAISTRE CHAPVIS □ //

65. A Rougemont. 1647.

CRAINDIEV ET GARDE SES COMMANDEMENTS.
 VOILA LE TOVT DE LHOMME CAR □ BIENSOIT
 MAL/REMVÉE EN L'AN DE GRACE //)
 • 6 • 4 • 7 •

66. A Rougemont. 1673.

o createur wellie contenir TES
 SERVITEURS cÿLT LEVE MAISON BENIE LAN DE
 GRACE) 6 7 3 /
 Pierre Breehon //

67. A Rougemont. 1654.

HONORABLE LOVYS MANGE IADIS CHASTELAIN □ DE
 ROVGEMONT AFAIT BASTIR □ CESTE MAISON PAR
 JEAN HENCHOZ □ ET JEAN RAMEL ET LEVRS AIOINCT
 DV CHASTEAVDAIX //

CESTE MAISON SOIT DV SEIGNEVR BENIE POVR DANS
 ICELLE MENER LONGVE ET MEVRE [VSE VIE] BÔHEVR/
 QVE DIEV LVY DOINT DE LONGVE IOVISSANCE POVR DANS
 ICELLE FAIRE SA DEMEVANCE AFIN AVSSI QVEN APRES
 SON TRESPAS PVISSE IOVYR DE IESTERNEL SOVLAS
 LAN 1654

68. A Rougemont. 1657.

ON A BEAV SA MAISON BASTIR SI LE SEIGNEVR NY
 MET LA MAIN CELA EST BASTIR EN VAIN PARTANT
 QVE LERTERNEL WEVILLE ESTRE LE CONDVCTEVR
 DV PNT BASTISSEVR QVI EST PIERRE SAVGI CVRIAL
 DE ROVGEMONT PAR JEAN RAMEL DV CHASTEAV-
 DOEX EN LAN DE GRACE 1 6 5 7 //

CRAIND DIEV ET GARDE SES COMMANDEMENTS
VOILA LE TOVT DE LHOMME CAR DIEV AMENERA
EN IVGEMENT LE TOVT DE CE QVI EST CACHE
SOIT BIEN SOIT MAL //

69. A la Forclaz, Rougemont. 1676.

ONA·BEAV·SA·MAISON·BASTIR·SILE·SEIGNEVR·N9·METLA·
MAIN·TOVT·CELA·EST·BASTIR·EN·VAIN·PARTANI·O·
ETERNEL·VVEILLES·ES·TRE·LE·//
CONDVCTEVR·DV·PRESENT·BASTISSEVR·QVI·SAPELLE·IEHAN·
DVPERRON·EX·FAITE·PAR·MAISTRE·PETER·SCHVREN //

IEVNE·HOMME·ESIOVI·TOY·EN·TA·IEVNE·AGI·ET·QVE·TON·
COEVR·TE·RENDE·GAY·ES·IOVRS·DE·TA·IEVNESSE·ET·
CHEMMINE·COMME·TON·COEVR·TE·MENE //
ET·SELON·LE·REGARD·DE·TES·YEVX·MAIS·SACHE·QVE·POVR·
TOVTES·CES·CHOSES·DIEV·TAMENERA·EN·IVGEMENT·
CAR·LE·IEVNE·AGE·NEST·QVE·VANITE·ET·PARTANT·O·//
CREATVRE

70. « La Forclaz ». 1678.

PAR LA GRACE DE DIEV LES HONNETE LVY¹⁾ COVNE
ET HONNETE IEHAN SOVGI²⁾ ON FAI BATI CETE
MAISON PAR MAITRE ABRAN ePIERRE EM³⁾ //

NE PORTE POINT DENVIE AVX HOMMES MALIN ET
NE DESIRE POINT DETRE AVEC EVX LEVR COEVR
POVRPENSEE⁴⁾ POVRRAGEMENT⁵⁾ ET LEVR LEVRES //

PARLENT DE NVISANCE⁶⁾ LA MAISON SERA BATIE
PAR SAPIENCE⁷⁾ ET SERAS AFFERMIE PAR INTEL-
LIGENCE ET PAR SCIENCE LES CABINET SERONT
REMPLI

S

¹⁾ Luy = Louis. — ²⁾ SOVGI = Saugy. — ³⁾ Em = peut-être Emod, nom de famille que l'on trouve en 1681, comme constructeur (Pierre Emod) de la maison de Vuittes, L'Étivaz. — ⁴⁾ Pourpense = médite. — ⁵⁾ Pourrage-ment = avec colère. — ⁶⁾ Nuisance = caractère de ce qui est nuisible. — ⁷⁾ Sapience = Sagesse.

71. A la Grange. 16..

DIEV VEVLLLES
 CESTE MAISO BENI
 N

PAR LA GRACE DE DIEV PIERRE ROSSIÉR A FAIT
 BATIR CETES MAISON PAR IEAN RAMEL E CES A
 IOVIN ¹⁾ DV CHATIO DOEVX ²⁾ //

IEVNE HOMME ESIOVI TOI EN TON IEVNE AAGE E
 QVÉ TON COEVR SE RENDE GAI ES IOVRS DE TA
 IEVNESSE ET CHEMINE COMME TON COEV TE MENE
 R

E SELON // LE REGARD DE TÈS YEUX MAIS SACHE
 QVE POVR TOVTES CES CHOSES DIEV TAMENERA
 EN IVGEMEN OSTE LÉ CHAGRIN DÉ TON COÈVR È
 RECVLE DE TOI LE MAL //

CRAIN DIEV ET GARDE SES COMMANDEMES CAR
 CEST LA LE TOVT DÉ LHOMME CAR DIEV AMÈNERA
 TOVTE OEWRE EN IVGEMENT TOVCHANT TOVT CE
 QVI EST CACHE SOIT //
 BIÈN SOIT MAL //

72. Au Bodemoz. XVII^e siècle.

FAY NOVS MON DIEV LA GRACE QVE DANS CESTE
 LOGE TÈRESTRE NOVS PÈNSIONS TOVSIOUR A
 NOSTRE DOMMECILE QVI EST AUX CIEVX FAIT AN

LG —HR —IN—GOT—
 NAMGE

73. A Rougemont. 1701. « Ancienne maison d'école. »

DIEV BENIE • CETTE • MAISON • TOVS • CÈVX •
 QUI • LA • POSSEDERONT • O • DIEV • SOIS LE
 CONDVCTEUR DE SON • BATISSEUR • IEAN • RO-
 DOLPHÈ • COTTIER • BANDERET •

1701

¹⁾ Et ses adjoints. — ²⁾ Château-d'Ex.

74. A Rougemont, « Au Bouet d'amont » ¹⁾. 1705.

CESTE · MAISON · SOIT DV · SEIGNEVR · BENIE POVR ·
 DANS · ISCELLE · MENER · LONGVE · ET HEVRESE ·
 VIE · HONORABLE · DAVID · MANGE · DICELL ·
 FONDATEVR //
 A · TOVIQVR · SOIT LE · SECON · DES · BONER · VEDIEV ·
 LVY · DONNE · VNE · LONGVE · IOVÏSANCE · POVR ·
 DANS · ISCELE · FAIRESAD · EMEVRANCE · AFIN ·
 VEA VSI //
 ENPRES · SONT · TREPASIL · PVISS^E · IOÏER · DE ·
 LE TERNEL · SOVLAS □

75. A Rougemont. 1708.

Mer Gott Bertra Btt Hat De Boob Im Himel Bud auff
 Erden //

IEHAN LOUP

ET IS AMIS ET PRENS
 BIEN GARDE COMMANDMEENS ...
 PAR LA PROVIDENCE DE DIEV IOSEPH ET ANTOINE
 LOVP FRERES ET CATERINE LEVR SOEVR ONT FAIT
 BATIR CESTE DEMEVRE PASSAGERE EN ATTEN-
 DANT VN ETERNEL DOMICILE AV CIEL A DIEV
 SOIT RENDVE TOVTE LOVANGES ET ACTIONS DE
 GRACES A • IAMAIS AMEN //

Autre date: M D C X V III

¹⁾ Veut dire: au bassin d'enhaut. — Le 11^{me} mot veut dire: et heu-
 reuse. — La 5^{me} ligne signifie: A toujours soit le second des bonheurs que
 Dieu... etc.

VEAVSI = qu'aussi.

Soulas, vieux mot français qui signifie: consolation.

76. Rougemont, Hôtel de Commune. 1709.

HOMME QVI QVE TV SOIS SONGEA TA VIÈ ÈT A
TOVS TÈS FAIS CONDVI TOY BIEN DANS CE LOGIS
ET PARTOVT //

DIEV TE CONDVI CAR VN IOVR IL TE FAUDRA OV
TOT OV TARD RENDRE CONTE A DIEV SANS AVCVN
FARD //

(Le maître entrepreneur était Anthoine Amstutz.) En 1874, en restaurant ce bâtiment, on a enlevé le cadran solaire sur lequel on lisait, autour d'un soleil, ces mots: « Je luis pour tout le monde », et au-dessous: « Mon ombre passe avec vitesse et ta fin approche avec rapidité, ô mortel. »

77. « Au Revers », 1722.

Façade sud.

LES SAINCTS NON DE LETERNEL SOIT LOVE
NOVS SAVONS QVE SI NOTRE HABITATION TER-
RESTRE DE CETTE LOGE EST DETRVITE NOVS
AVONS VN EDIFICE DÉ DIEV VNE MAISON ETER-
NELLE DANS LES CIEVX QVI NÈST PAS FAITE DE
MAIN

SECO EPE AVX CORIN CHAP. 5¹⁾

NOVS NAVONS POINT ICY BAS DE CITE PERMANENTE
MAIS NOVS RECHERCHONS CELLE QVI EST A VENIR
QVI EST LA CITE A FONDEME NT ET DE LAQVELLE
DIEV EST LARCHITECTE ET LE BATISSEVR

HEBREUX 3

ET LE BATISSEVR DE LA PRESENTE MAISON A ETE
MRE ANTOINE AMSTOTE E COMPAGNONS

IE NE DOIS ETRE DIT LE DERRIERE QVE PARCE
QVE IAY LA VÛE PLVS BORNEE IAY MON FRONT
ET MON AGREÈMENT DE MÈME QVE LÈ DEVANT

SI IE NE REGARDE QVE LE ROCHER IE NEN SVIS
PAS SI EXPOSE IL IOVIRA DE LA FRAICHEVR PEN-
DANT QVE LE DEVANT AVRA LA CHALEVR

QVE IE SOIS VNE MAISON DE CHRETIENS ET NON
VNE CAVERNE DE MONDAINS

¹⁾ Seconde épître de Paul aux Corinthiens.

Façade nord.

NE SOIS POINT SAGE EN TOI MESME

CRAIN DIEV ET TE DETOVRNE DV MAL

PROV CH 3 V 7

HONORBLE IEAN HENCHOZ ANCIEN BANDERET ET
ESTHER COTTIER SA FEMME ONT FAITS FAIRE CE
BATIMENT POVR EVX ET LEVRS ENFANS

VOICI LEVR SENTENCE DE BENEDICTION ECOVTE
ISRAEL LETERNEL NOTRE DIÉV EST LE SEVL ETER-
NEL TV AIMERAS DONC LETERNEL TON DIEV DE
TOVT TON CO ET DE TOVTE TON AME ET DE
EVR

TOUT TON POVVOIR

CES PAROLES QVE JE TE CŌMANDE AVIOVRDHVY
SERONT EN TON COEVR TV LES ENSEIGNERAS
SOIGNEVSEMENT A TES ENFANTS ET LES LIERAS
POVR SIGNE SVR TES MAINS ET SERONT COMME
FRONTEAVX ENTES YEVX TV LES ECRIRAS SVR
LES POTEAVX DE TA MAISON ET EN TES PORTES
DEUT 6¹⁾

78. « Aux Allamans », Rougemont.

1727

PAR . LA . GRACE . DE . DIEV . MAITRE . ANTHOINE .
AMSSTOTS . A . BATI . CETTE . MAISON . EN . LAN .
MILLE . SETCENT . ET . VINTESET //

QUE . VOS . MOEVRS . SOYENT . SANS . AVARICE .
ETANT . CONTENT . DE . CEQUEVOVS . AVEZ . CAR .
LVY . MESME . ADITIENETELAISSEY . POINT .
IENE . TABANDONNERAY . POINT ²⁾ //

FAIT PAR MAITRE ANTHOINE AMSSTOTZ //

PAR . LA . GRACE . DE . DIEV . IEAN . FRANCOIS .
YERSSIN . ET . IEAN . ROSSIER . ET . MARIE . ET .
SVSANE . BELFRER ³⁾ . AF . AMOEEV . FAME . ONFAIT .
BATICETTE . MAISON. //

¹⁾ Deutéronome. — ²⁾ Lui-même a dit je ne te laisserai point, je ne t'abandonnerai, etc. — ³⁾ Belfrer, pour belle-sœur.

SOYEZ · TOVIOVRS · IOYEVX · PRIEZ · SANS · CESTE ·
 EPROVVEZ · TOVTES · CHOSES · RETENEZ · CE · QVI ·
 ESTBON · ABTENEZ · VOVS · DE · TOVTE · APARENCE ·
 DEMAL

79. A la Rouchettaz. 1728.

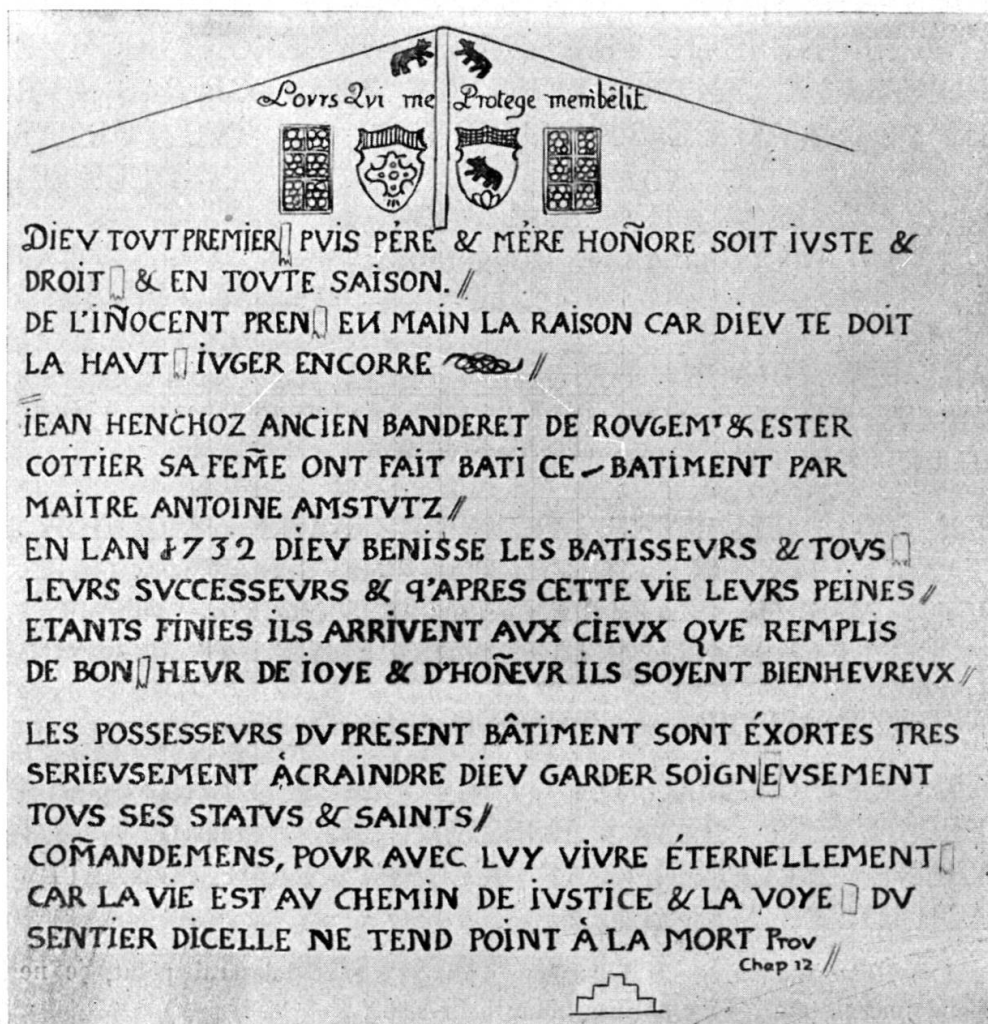
DIEV PRESERVE CE BATIMENT BENISSE SON BATHISSEVR TOVS CES SVCCESSEVRS ET CEVX QVI LE POSSEDERONT

PIERRE COTTIER A FAIT BATIR CE CHALET PAR MAITRE JOSVE FAVRE DU CHATEAVD'OEX LAN 1728 LE PRECEDANT

AYANT ETE BRVLE MALICIEVSEMENT PAR IEAN IAQVES COTTIER COTTONNET LE 26 OCTOBRE L'AN 1727.

80. A l'Oudon. 1732.

(Voir fig. 15.)



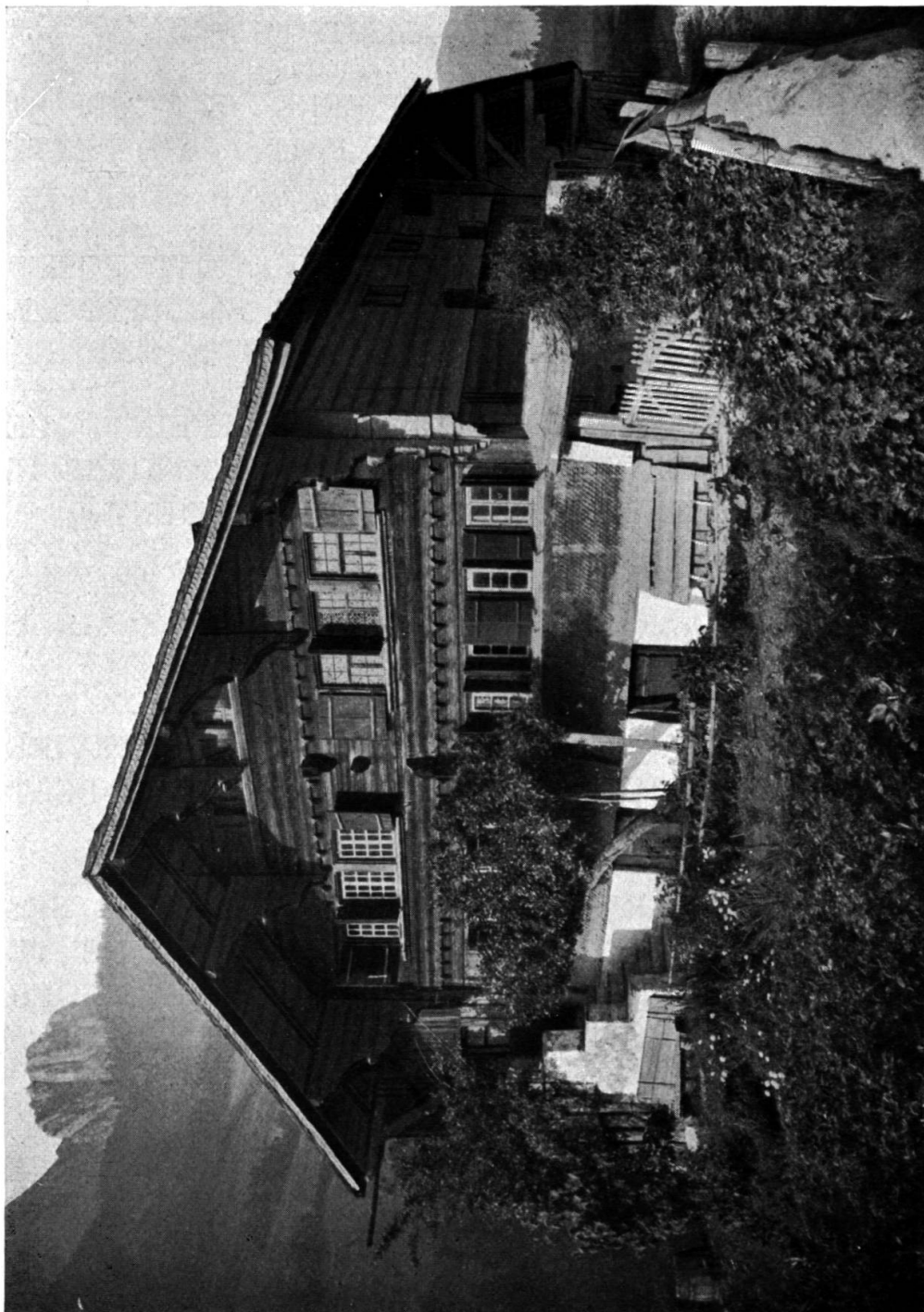


Fig. 15. Rougemont, « A l'Oudon », 1732.

81. « Aux Allamans », Rougemont. 1734.

IEAN IACOB COTTIE

FAIT PABMAITRE ANTMOIN AMSSTOTZ //

PAR LA GRACE DE DIEV PIERRE COTTIER ET
MARIYE DVPERE SA FEMME ON FAIT BATIR CETTE
EDIFICE EN LEN 1734 //

DIEV FASE LAGRACE A TOVS CEVX QVI POSES-
DERON SETTE MAISON DE LA IOVIR EN IOIYE ET-
EN-SENTÉ¹⁾ ET DÉ-CRAINDRE DIEVET //

GARDESE . COMMENDEMENT . A SEILEFEIN²⁾ QUE
QUAND IL VIENDRA A LA FIEN DELEUR IOVRS IL
PWISE AITRE ENLÈVÉ DENSSONPARADI AMENT //

82. A la Manche. 1734.

PAR LE SECOVR DIVIN ABRAHAM HENCHOZ & //
ESTER COTTIER SA FEMME ONT FAIT CONSTRVIRE
CE BÂTIM^t // PAR MAÎTRE JEÂN GENEYNE BEAT
SAVGI & GABRIEL DVPÈRE³⁾ EN 1734. //

O DIEV PRESERVE CE BÂTIMENT & TOVS SES
HABITANS INSPIRE LEVR LE SENTIMENT DE TE
SERVIR FIDELEMENT AFIN QVAPRES CE SEIOVR
TEMPOREL ILS IOVISSENT DU BONHEVR ETERNEL.///

83. Aux Bodemoz. 1735.

EPROVVE TOVTE CHOSES RETENE CE QVI EST BON
ABSTENE VOVS DE TOVTE APARANCE DE MAL //

HVMILIEZ VOVS DONC SOVS LA PUISSENTE MAIN
DE DIEV? AFIN QVIL VOVS ELEVE QVAND IL EN
SERA TEMS //

¹⁾ Santé. — ²⁾ Seule fin. — ³⁾ Duperrex.

ETIENNE MANGE ET MARIE DIEV IGAIBEL¹⁾ SA
FEMME ON FAIT A BATIR CETTE MAISON EN
LANNEE 1735. //

84. Au Perrex. 1736.

PAR LA PROVIDANCE DIVINE ANTHOINE MISHEL²⁾
ET IANNE BVQVET³⁾ SA FEMME ET IANT ET AN-
THOINE MISHEL //

LEVR FILS ONS FAIT BATTIR CETTE MAISON PAR
METTRE ANTHOINE AMSTOUZ EN L'AN DE GRACE
1736. //

CRAIN DIEV ET GARDE SES COMMENDEMENT CAR-
CETLE TOVT DE LHOMME CAR DIEV AMENERA
TOVT OEUVRE EN IVGEMENT CE QVIL AVRA FAIT
OV BIEN OV MAL COMMELE DECLARE LE PROPHETE
IOEL AV QVATRIEME CHAPPDE SES REVELATION

85. Au Clos des Pierres. 1745.

PAR . LA . GRACE . DE . DIEU . HONNORABLE . ABRAM
SAUGI . ANCIEN . CHATELAIN . ET . SUSANNE .
T
COTIER .

T
SA . FEME . ONT . FAIT . BATIR . CETE . MAISON .
PAR . LES . MAITRES . IOSUE . FAURE . ET . IEAN .
FILS
MARTIN . IEAN . PIERRE . SON . 1745.

DIEV . VEUILLE . FAIRE . LA . GRACE . AU . POSSES-
SEUR . DE . CETTE . MAISON . ET . A . LEUR . POS-
TERITE . DE . CRAINDRE . DIEU . ET DE . GARDER .
CES . COMMANDEMENT . PUIS . QUE . C . EST . LA .
LE . TOUT . DE . LOHMME .

¹⁾ Igaibel = Schwitzguebel, famille bourgeoise de Rougemout, ou, de Rougemont et Gessenay. — ²⁾ Mishel = Michet, famille bourgeoise de Rougemont. — ³⁾ Buquet = Bouquet, famille bourgeoise de Rougemont.

86. A Rougemont. 1762. (Ancienne auberge de la «Croix-Blanche».)

PAR LA GRACE DE DIEU. ESTHER BOVAY DE ROUGEMONT. A. FAIT BATIR CE LOGIS // PAR MAITRE PIERRE RICHENBACH DE GESSENAY. L'AN DE GRACE COURANT. 1762 // DIEU FVT TOUIOUR MA LUMIERE ET MA VIE QUI PEUT ME NUIRE ET QU AI IE A REDOUTER IAI POUR SOUTIEN SA PUIS

SANCE INFINIE LHOMME MORTEL PEUTIL MEPOU-
UANter QUAND LES MECHANS MONT LIURE CENT
COMBATS ET

QVILS MONT CRU DECHIRER DE LEURS DENTS IE
LES AI VU CES ENNEMIS ARDENS BRONCHER PAR-
TOVT TOMBER A //

CHAQUE PAS PS : XXVII

(Voir fig. 16.)

87. Aux Allamans. «Les Mélèzes», Rougemont. 1767.

Nous égaions Nous au Seigneur qui nous a départi Ses Faveurs
en Confiant cét Ediffice a Ses Serviteurs Honete Pierre Cottier
et // Honorée Ester Buensod Sa femme car ce n'est point Nous
qui l'avons Bâtie, c'est L'Eternel qui y a mis la Main, C'est
L'Eternel qui a été le Grand Architecte, proster nous Nous
donc Tous Ensemble devant Luy pour Luy en rendre d'Im-
mortelles actions de Grace et des alléluyah Eternel Bénis //
sons L'Eternel qui Nous a Béni, Louons louons Son Saint
Nom et Sa Grande Magnificence: Sans césse O Dieu d'Israel
Nous chanterons tes Louanges Imor //

telles par des Chants de Victoire, Car tu Nous a Béni fait
Nous cette grace O Dieu que Nous Correspondions a tes
Faveur en observant tes Divins Commandements. ///

(Voir fig. 17.)

88. A la Grande-Sierne, La Manche. 1773.

PAR . LA . GRACE . DE . DIEV . LE . SR IEAN MICHET ET //
MARIE SVSANNE . ROSIE¹⁾ . SA . FAMME . ONS . FAIT .
BATI . CETTE . MAISON // PAR JOSVE BERTHOD PIERRE
ARÉK . DAVID . SAVGY . ABRAM . HAINCHOD . 1773 //

¹⁾ Rosie = Rossier.

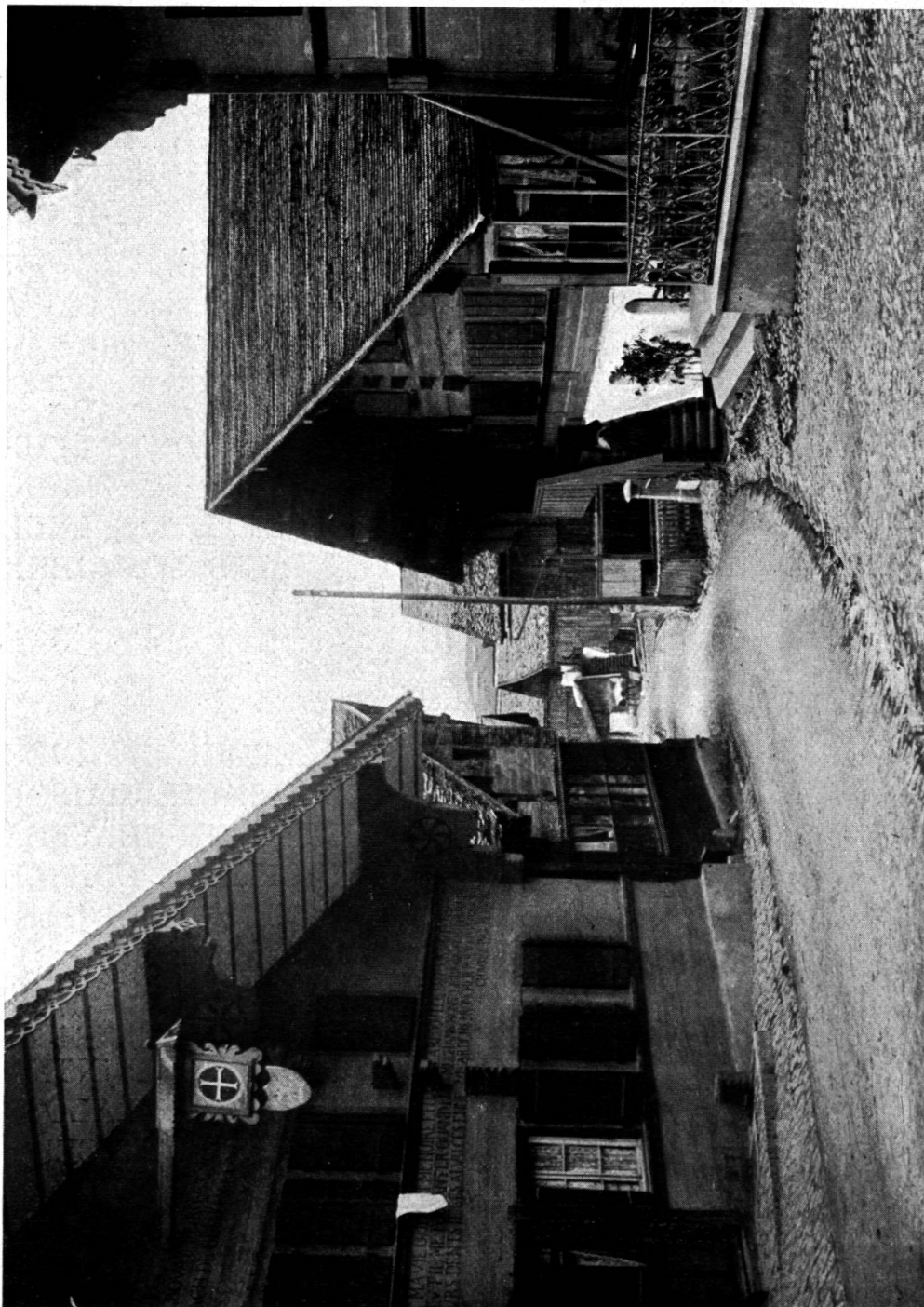


Fig. 16. A Rougemont. Ancienne auberge de la « Croix-Blanche ». 1762.

O NA . BEAV . SA . MAISON . BATIR SE LE SEIGNEVR
 . NY MET // LA MAIN CELA NEST QVE . BATIR EN
 VAIN QVAND ON VEV . //

VILLES GARANTIR . CNA . BEAV . VEILLER &
 GVETTER . SANS . DIEV . RIEN . NE . PEVT . PRO-
 FITER //

89. Au Chésal. 1781.

PAR LA GRACE DE DIEU DAVID BERTHCD // ET
 IEANNE SALOME GONCET SA FEMME ON FAI //
 BATIR CETTE MAISON EN LAN DE GRACE 1781 PAR
 MAITRE //

DIEU BÉNISSE LES BATISSEUR ET TOUT LEUR
 SUCXESSEUR INSPI/RE LEUR O ETERNEL LA CRAIN-
 TE DE TON NOM AFIN QUA//PRES CETTE VIE LEUR
 PEINE ÉTANT FINIE ILS ENTRENT DANS LES CIEUX
 REMPLI DE GOIRE ET D HONNE¹⁾ //

90. A La Carraye La Manche. 1791.

I F B. D B. D S B. PAR LE SECOUR DE DIEU
 MADELAINE BOINSOD A FAI BATIR SETTE MAISON
 POUR SA DEMEURE MAIS LA MORT // ME CHASERA
 DE CE TABERNACLE MAIS I'AY AU CIEL UN EDIFICE
 OU LA MORT N'ENTRERA IAMAIS AMEN 1791. //

91. A Rougemont. 1810. Auberge du « Cheval Blanc ».

O QUE BIENHEUREUX SONT CEUX QUI SONT INTE
 GRES EN LEURS VOYES QUI MARCHENT EN LALO
 I DE L'ETERNEL ; O QUE BIENHEUREUX SONT CEUX
 QUI GAR//DENT SES TEMOIGNAGES ET QUIL ES
 CHERCHENT DE TOUT LEUR COE//UR; PAR QUEL
 MOYEN LE IEUNE HOMME RENDRA TIL PURE SA
 VOY E C'EST EN Y PRE//NANT GARDE SELON LA
 PAROLE DE L'ETERNEL, CELUI QUI A CONCLU QUE
 SA PORTION ET//OIT DE GARDER LES ORDONNANCES
 DE SON DIEU ET QUI

¹⁾ Honneur.



Fig. 17. Rougemont. Aux Allamans. 1767. Vue de la pension des Mélezès, vers 1820. (Voir page 122.)

PEUT DIRE IAI FAIT LE COMPTE DE MES VOYES ET IAY
REBROUSSE CHMIN VERS LES TEMOIGNAGES DE L'ETERNEL AMEN

DIEU BENISSE CETTE MAISON TOUS CEUXQUI LA POSSEDERONT,
O ETERNEL SOIT LE CONDUCTEUR DE CEUX QUI LONT FAIT
BATIR QUI SONT // ABRAM ROSSIER & SUSANNE MARIE BUENSOD
LAN 1810 PAR MOISE HENCHOZ MAITRE CHARPENTIER

92. A Rougemont. 1819.

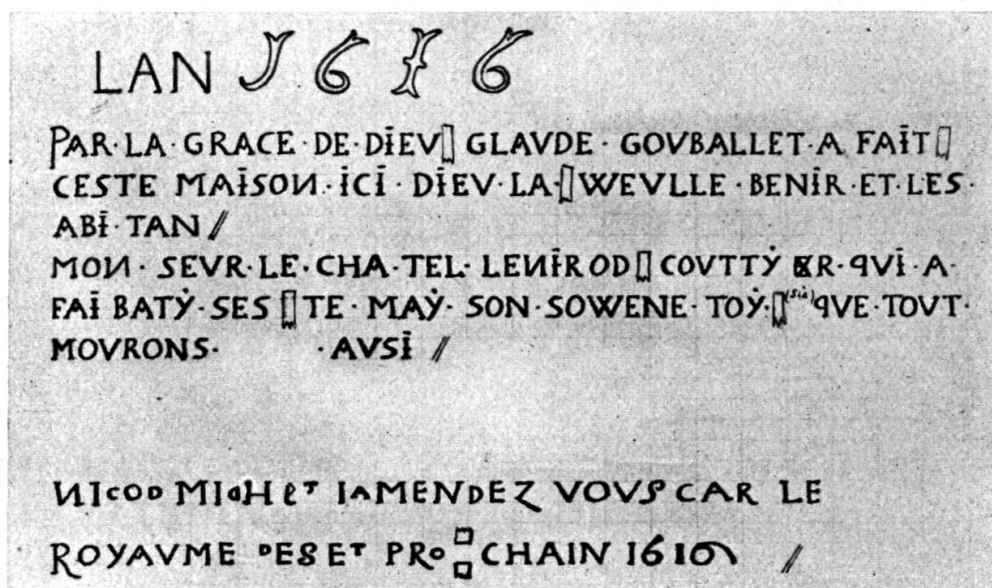
OH MORTEL, ȝOIȝ VERITAB . LEMENT LAMI DE TON
DIEU & DEȝ HOMMEȝ ; ALORȝ LE TEMȝ FERA TON
BONHEUR & L'ETERNITE TA FELICITÉ

PAR LE ȝECOUR DIVEN IEAN BUINÇOD A FAIT BAT-
TIR CETTE MAIȝON PAR MAITRE MOIȝE HENCHOZ:
I D ȝ · Dȝ : IDDP : ATRI . 1819.

Flendruz.

Flendruz. Le Crêt. Les Siernes-Picats. La Coulaz.

93. « Au Crêt. » 1616.

4^e ligne = Monsieur le châtelain Rod Cottier.

94. « Au Plan-Praz. » 1625.

In Gottes Vertrumen Hei()sen Gottie vus (

PVIS . QVIL . NY . A . RIEN . AV . MONDE . PARFAIT .
 LOGE . TON . COEVR . EN . CE . QVI . EST . DVRA-
 BLE . TOVT . ICI . BAS . SECHANGE . ET . SE .
 DEFAIT . AFIN . QVAIMIONS . LE . BIEN . INCOMPA-
 RABLE. //

DONE . MOY . DONC . O . DIEV . TELLEMENT . DE .
 TE . SERVIR . ET . A . CHRIST . TON . FILS . VIVRE .
 QVE . IE . TREPASSE . EN . CE . CONTENTEMENT .
 DESTRE . TROVVE . ECRIT . DEDANS . TON . LIVRE //

(Voir fig. 18, page 129.)

95. A Flendruz. 1652.

PAR LA GRASE DE DIEV MOISE COTTIER A FAIT
 BATI CETE MAISON ET MADELENA SA FEMME //
 FAITE PAR MAITRE IEHAN ROUS¹⁾ FAITE ENLANT .
 1 . 6 . 5 . 2 . //

AV NOM DE DIEV TOVT CE DOIT COMMENT CIER²⁾
 CAR CELA NOUS NE POVONT BENT FAITRE VIMEAS
 RVISA³⁾ // ON NABAVSSA⁴⁾ MAISSON BATT SI LESI-
 GNEVR NE MET SA MIN SELA NE QVE BATHRIENVIN⁵⁾
 ONNABAV_v WEILER ET GETER⁶⁾ SANT DIEV NE PEV
 REN⁷⁾ PROFITE LA TERRE o SEIGNEVR APPARTIENT
 TOVT CEQVEN SA RONDEUR //

• 1 • 6 • 5 • 2 •

96. « Au Crêt. » 1667.

PAR LAASITANCE . DE . DIEV . HONETE . GVIL-
 LAVME . COTIR_i⁸⁾ . A . FAIT . BATIR . SETTE .
 MAISON . PAR . PETER . IACOB . SHVREN . ET SE
 FILS . DIEV . LEVRFACELAGRACE⁹⁾ . DELAIOIR
 ENIOYENSANTEENSISOITIL¹⁰⁾ //

CRAIN DIEV ETGARDESE COMMANDEMENT CARSE-
 LAET LE EI TOVT DELHOMME¹¹⁾ EST + SOIS FIDELLE
 IVEVE¹²⁾ A LA MORT ETIETEDONERAIY¹³⁾ LA CORONE
 DE VIE 1667 //

97. « Au Revers. » 1678.

Peter Shuren Bimer Meister, EN LAN 1678

COGNOIS . AMI ET . PREND . BIEN : GARDE . QVE
 EN . TOVS . TES . FAITS DIEV . TE . REGARDE +
 VEVX + TV + SA + GRACE + ET + EN + SON + AMOVR

¹⁾ = Roussy. — ²⁾ = Commencer. — ³⁾ = Nous ne pouvons bien faire, jamais réussir. — ⁴⁾ = On a beau sa... — ⁵⁾ = Bâtir en vain. — ⁶⁾ = Veiller et guetter. — ⁷⁾ = Rien. — ⁸⁾ = Cottier. — ⁹⁾ = Leur fasse la grâce. — ¹⁰⁾ = De la jouir en joie et en santé, ainsi soit-il. — ¹¹⁾ = Et garde ses commandements car c'est là le tout de l'homme. — ¹²⁾ = Jusque. — ¹³⁾ = Et je te donnerai la couronne.

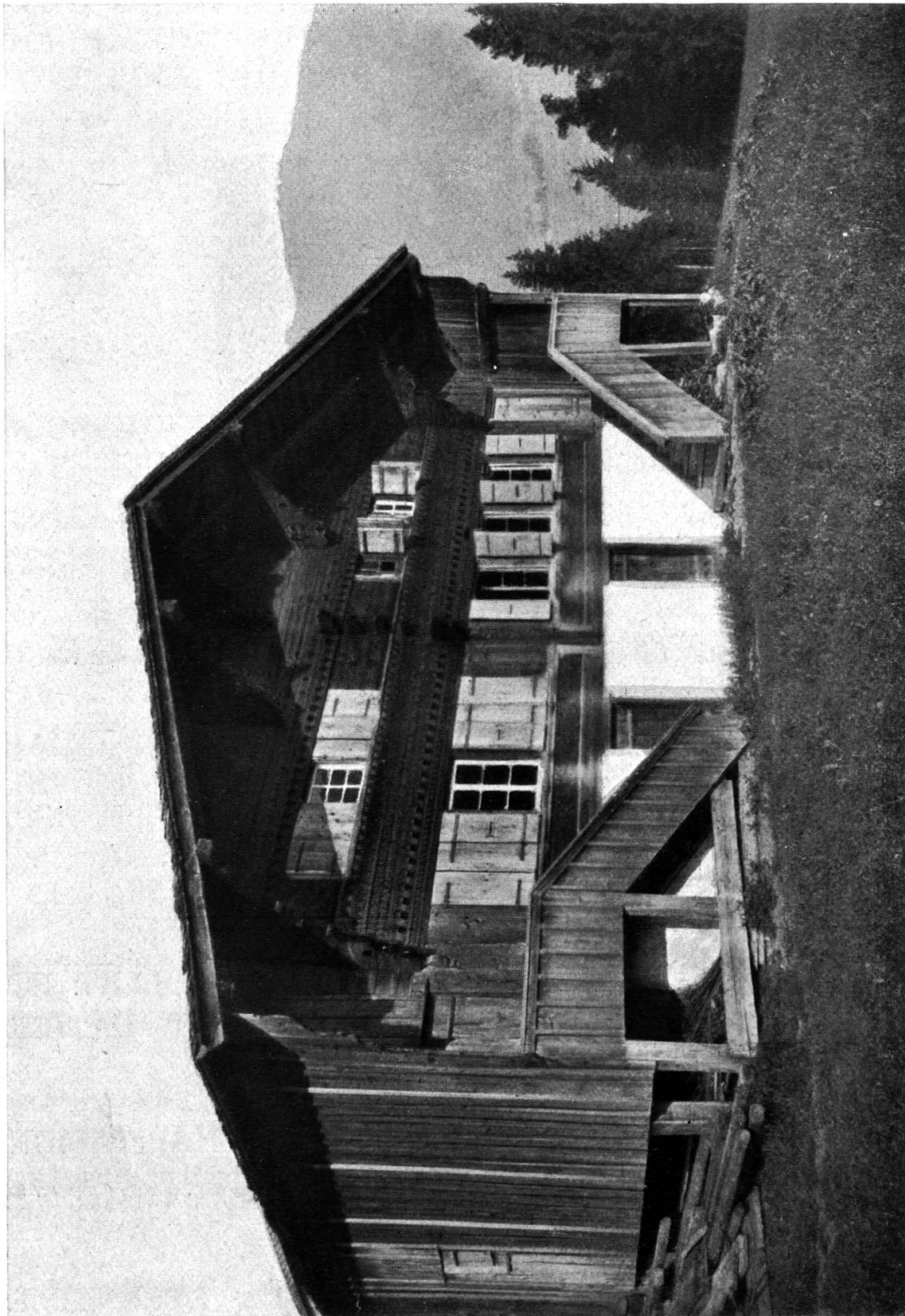


Fig. 18. Rougemont. « Au Plan Praz ». 1625. (Voir page 127.)

DEMEVRER + SES + MANDEMENTS + IL + TE + CON-
 VIENT + GARDER + PAR + LA + GRACE + DE + DIEV
 + IEHAN WALTER + NOTAIRE + IVRE¹⁾ + A + FAIT +
 BASTIR + CESTE + MAISON +

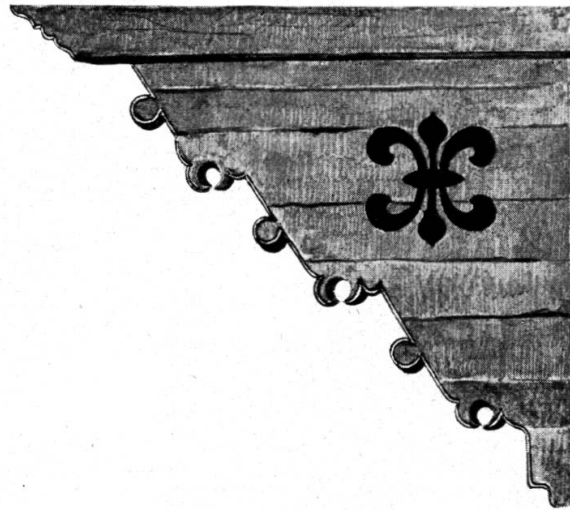


Fig. 19. « Aile » ou console découpée, ornée d'une fleur de lys gravée et peinte (17^e et 18^e siècle).

98. « Aux Pallettes, » 1693 à 1695.

Face nord,

AND ONI STVZ ZIM=
 =ERZ MEISTER

PARLAGRACE DE DIEV ABREHAM BERTHOLLET ET
 PIERRE BERTHOLLET // FRERE ONFAIT BATIER
 CESTE MAISON EN LAN 1695 //

CAR NOVS SCAVONS QVE SI NOSTRE HABITASION
 TERRESTRE DE CETTE LOGE ET DESTRVITE NOVS
 AVONS VN EDIFIC //

DE PAR DIEV ASSAVOIR VNE MAISON ETERNELLE
 ES CIEVX QVI NEST POIN FAITE DEMAIN CAR CETS
 PAR FOY QVE NOVS CHEMINONS //

La face sud porte la date de 1693.

¹⁾ = Notaire-juré.

99. « Au Crêt. » 1697.

PAR . LA GRACE . DE . DIEV . IAENBERT . HOLET¹⁾ .
 AFAIT . BATIT . CESTTE . MAISON . CRAINT .// DIEV .
 GARDE . CES . COMMENDEMENT . CAR . CET . LE .
 TOVT . DEL . HOMME . 1697 //

ODIEV . CONTINVE

CETTE . MAISON . AFIN . QVE // MONDE //

100. A la Clusaz, Vallon des Siernes Picats. 1713.

PAR LA GRACE DE DIEV

ANTHOINE RAIROD	DAVID BOINSOD A
MADELESNE	FAIT BATI
BOINSOD SA FEMME ONT	CESTE MAISON LAN
BATI CESTE MAISON [FAI	DE GRACE 1713

CAR NOVS SAVONS QVE SI NOTRE HABITTATION
 TERRESTRE DE CESTE LOGE ÊT DETRVITE NOVS

AVONS VN EDIFICE DE PAR DIEV ASCAVOIR VNE
 MAISON ETERNELLE DANS LE CIEVX QVIN EST
 POINT FAITE DE

MAIN CAR CEST AVSSI POVR CELA QVE NOVS
 GEMISSONS DESIRANT AVEC ARDEVR DESTRE RE-
 VESTVS DE NOSTRE (restauration).

101. Aux Culayes s. Flendruz. 1720.

P ¶ LIONS NO

¶ VS DONC SOVS LA PVISSANTE MAIN
 DE DIEV AFIN //

(qu'ils nous él) ¶ EVE QUAND TIL EN SERA TEMPS

PAR LA FAVEVR DIVINE LE SR IEAN ALLAMAN ET
 MADELEINE YERSSIN SA FEMME ON FAIT BATIR
 CETTE MAISO //

N

PAR MAISTRE SAMVEL MOTTIER ET ABRAM LENOIR
 ET MOYSE HENCHOZ EN LAN DE GRACE 1720 //

O DIEV . . . VNES PLVS //

EDIFICE SANS MAINS AMEN //

¹⁾ Jean Bertholet.

102. A Flendruz. 1730.

PAR . LA . GRACE . DE . DIEV . IAQVES . FRANCOIS
SVSANE ROSSIER
 BERTOLET . ET . SA . FÈME . ONT FAIT . BATIR .
 CET . TE . MAISON . PAR

MAÏTRE . ANTHOÏNE . AMSTOTZ ET . SES . AÏOÏNS ¹⁾ .
 AV . MOÏS . DE . ÌVIN . DE . LAN . DE . GRACE .
 COVRANT . 1730

PAVVRE . SVÏS . ET . MISERABLE . MAÏS . MON .
 DIEV . EST . SECOVRABLE . QVÌ . A . EV . DE . MOÏ .
 LE . SOÏN . MON . DIEV . TV . MAS . AÏDÉ . CEST .
 TOÏ . QVI . MAS GARDÉ . O . DIEV . SOIS . PREST .
 A . MON . BESOIN . AYE . TOVIOVRS . DE . MOÏ .
 PITIÈ.

BENIE . LES . BATÏSSEVRS ET . TOVS . LEVRS . SVS-
 SESSEVRS . LES FASSE . PROSPERER . ET . CRAÏN-
 DRE LOENCER ²⁾

La maison qui porte cette inscription a été récemment reconstruite à
 Château-d'Ex.

103. A Flendruz.

Face sud.

1730

CRINT . DIEV . ET . GARDE . SES . COMMANDE MANT
 . CAR . CEST . LE . TOVT . DE . LHOMME . CAR .
 DIEV . AMENERA . TOVTE . CHOSE . EN . IVGEMENT

PAR . LA . GRACE . DE . DIEV . HONNETTE . IEAN .
 BOINSOD . DE . ROVGEMONT . ET . MARIE . BER-
 THOLLET . SA . FEMME . ONT . FAIT . BATIR . CETTE
 . MAISON . PAR . MAITRE . ANTHOÏNE . AM . STOTZ
 . LAN . 1730

DE . LHOMME . DROIT . DIEV . EST . LA . SAVVE-
 GARDE . LORS . QVISE . VOIT . DE . TOVT . ABBAN-
 DONNE . CEST . LORS . QVIL . EST . LE MOIN . ETONNE
 . CAR . IL . SAIT .

¹⁾ = Adjoint. — ²⁾ = L'offenser.

BIEN . QVALORS . DIEV . LE GARDE . DIEV . VEVILLE .
 BENIR . CETTE . MAISON . ET . CEVX . QVI . ABITE-
 RONS . EN . ICELLE . AINSI . SOIT . IL . FAIT . EN .
 LEN . 1 . 7 . 3 . 0

Face nord.

VN . IOVR . LA . MORT . ME . CHASSERA . DE . CE .
 TAEBERNACLE . FRAGILE . MAIS . IAY . AV . CIEL .
 VN . DOMECILE . OV . IAMAIS . ELLE . NANTRERA
 . NEVL . NEST . // SAVVEZ . PAR . SA . PROPRE .
 IVSTICE . LE . VRAY . SALVT . VIENT . AV . BENE-
 FICE . DV . REDEMPTEVR . ET . SAVVEVR . IESVS .
 CHRIST .

104. A La Coulaz. 1737.

FAY

. O . DIEV . QVE . NOVS . MEDITIONS . SOVVENT
 . SVR . LE . GRAND . ET . TERRIBLE . COMPTE . QVE .
 NOVS . AVRONS . A . TE . RENDRE . A . LA . FACE .
 DES . HOMES . ET . DES . ANGES . ET . SVR . LES .
 TOVRMENS // QVE TV . AS . RESERVÉ . AUX . MÉ-
 CHANS . ET . QVE . NOVS . ENCOVRAGIONS . A .
 FAIRE . NOS VIVRE EN CHRETIEN FAY . PAR
 FRIDERICH SVMERHALTER . ET . PETER . HABEGER
 // ANTOINE BRETHON ET MARIE SAVGY SA FEMME
 ONT FAIT BATIR CETTE MAISON . O . DIEV . VEVILLE
 REPENDRE COMPTE SVR CELLE D'OBEDEDOM
 QVE TOVT Y PROSPERE // ET ABONDE FAY O DIEV
 QVE TV Y SOIT TOVSIOVRS SERVI ET ET QVE
 PARAVCVN TOVR QVE NOVS NE REMPORTIONS SVR
 LE MONDE ET SVR NOS ENNEMIS SPIRITVELS . //

105. Flendruz. 1749.

PAR LA GRACE UYSE BERTOLET FAIT BATTIR
 CETTE MAISON PAR JOSEPH GENINE SAMUEL ISOT
 PIERRE BRICOD DAVID GENEINE . DIEV BENIE CETTE
 MAISON ET CEUX QUI LA POSSEDERONT AMEN 1749

106. Au Revers. 1762.

Façade sud.

CRAIN DIEU ET GARDE SES COMMENDEMENT CAR
dieu amenera toutes oeuvres en iugement . //

QUE *la crainte de l'éternel repose sur les possesseurs de ce bâtiment,*
marchant tou//iours avec dieu, non point en satachant aux bien périss-
sables de ce monde mais jettant // leurs regards vers le ciel, puis que
cest l'heureus sejour, que dieu a promis a ses ENFENS AMEN //

Façade nord.

R

PAR LE SECOUR DIUIN LE SIEU ABRAM ALLAMAN
et marie née saugy sa femme ons faits bâtir // cette maison par maître
richenbach et ses consors l'an de grace courant 1762 //

SEIGNEUR DIEU QUI NOUS A FAIT RÉUSSIR DE NOUS
FAIRE DRÉSSÉ CE TERRESTRE EDIFICE QUE LA //
GRACE ET LA GLOIRE QUI TE DUE TE SOIT RENDUE :
FAIT QUE NOUS TRAVAILIONS DES ICI BAS // POUR
NOUS DRESSER AUX PRES DE TOI UNE DEMEURE
QUI SOIT ÉTERNELLE INSI SOITIL . //

107. A Flendruz. 1766.

PAR LA GRACE DE DIEU PIERRE IAQUILLARD MA-
DELAINE LOUP SA FEMME JAQUE FRANÇOIS BER-
THOLET ET MARIE LOUP SA FEMME ONT FAIT
BATIR CETTE MAISON LANNÉE 1766 //

BIENHEUREUX EST CELUI QUI VEUT SE CONTENTER
DU SORT QUE DIEU LUI A DONNE DANS CE MONDE
AVEC UN DOMICILLE // POUR Ĩ HABITER EN AT-
TENDANT QUE LE SEIGNEUR VEUILLE LUI EN PRO-
CURER UN MEILLEUR DANS LE CIEL INSISOIT IL //

108. A Flendruz. 1788.

Implorons la bénédiction de Dieu Sur toutes nos entreprises. //

Par le Secour Divin Les frères Pierre et Jean David Saugi et
Ester Saugi // femme de Pierre ont fait bâtir cette maison par les
Maitres Pierre et Samuel Reichenbach et cons. //

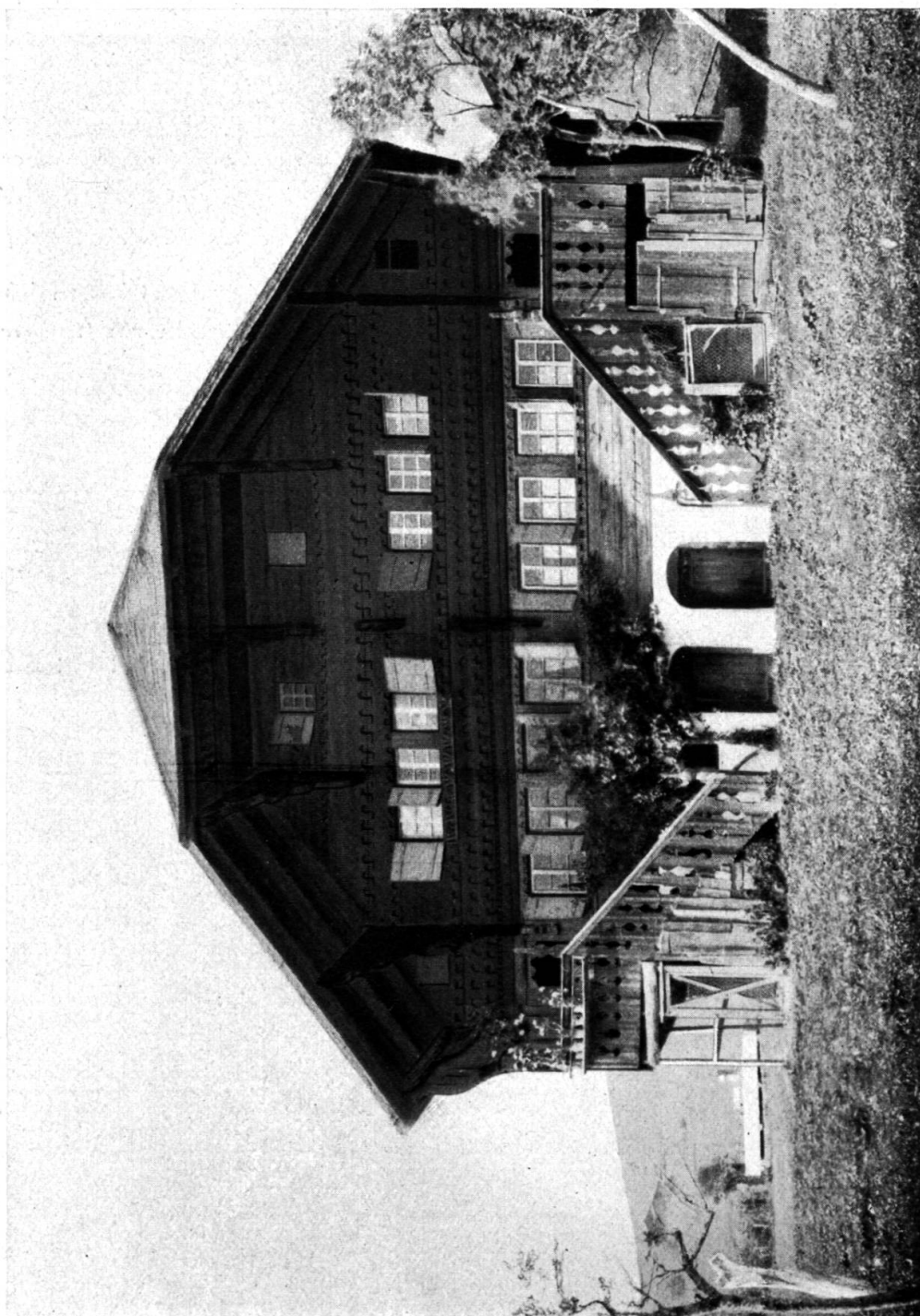


Fig. 20. Rougemont. « Aux Pallettes ». 1809. (Voir page 136.)

Venons tous ensemble célébrer l'Éternel et bénir tous les jours de notre Vie de ce qu'il nous a comblé de ses Faveurs en nous // Confiant cet Édifice pour notre habitation sur cette terre considérons que ce n'est point ici où il faut que nous cherchions notre bonheur éternel. Mais que nous y devons vivre dans la crainte de Dieu en lui Témoignant notre Reconnaissance n'oublions pas un de ses bienfaits et ne nous reposons pas sur la durée de cette Loge fragile attendons avec joye le jour que nous de // logerons de ce Monde pour aller dans l'autre où nous serons mis en possession de la Cité Permanente de laquelle Dieu seul est l'Architecte et le Fondateur de 1788. //

Bienheureux est l'homme qui craint l'Éternel et qui prend bien plaisir à observer ses St. Comandemens sa postérité Sera puissante sur la terre et sa race Sera bénie à jamais amen . //

109. « Aux Pallettes ». 1809.

IMPLORONS LA BENEDICTIONS DU TOUT PUISSANT
SUR TOUTES NOS ENTREPRISES // PAR LE SECOURS
DIVIN ABRAM YERSIN ET MARIE SA SOEUR ONT
FAIT BATIR CETTE MAISON // PAR MAITRE IAQUES
FRANCOIS BERTHOLET SES DEUX FILS D : S : B : ET
C : F : EN L'ANÉE MDCCCIX //

(Voir fig. 20.)

110. A la Clusaz. 1815.

LA BENEDICTIONS DE DIEU SOIT SUR CETTE MAISON
ET CEUX QUI LA POSSETDERONT PAR LE SECOURS
DIVIN IEAN RODOLPHE YERSEN ET SUSANE DUPER-
THUI SA FEMME EN L'AN DE GRACE 1815

MAITRE M H I D H

CI TU OBBEI A L'ETERNEL TON DIEU TE BENIRA
DANS TA MAISON ET LE SEIGNEUR BENIRA TES
ENTREPRISES

111. « Aux Ouges », La Manche. 1820.

◊ PAR MAITRE ◊ M H ◊ I D S ◊ D S ◊ I D D P //

O DIEU BENI L'OEUVRE DE NOS MAINS PAR LE
SESCOUR DIVIN L'ANÉE 1820. //

ABRAHAM DAVID RAIROUD . EST . MADELAINE SAUGI
SA FEMME ONT FAIT BATIR CETTE MAISON . //

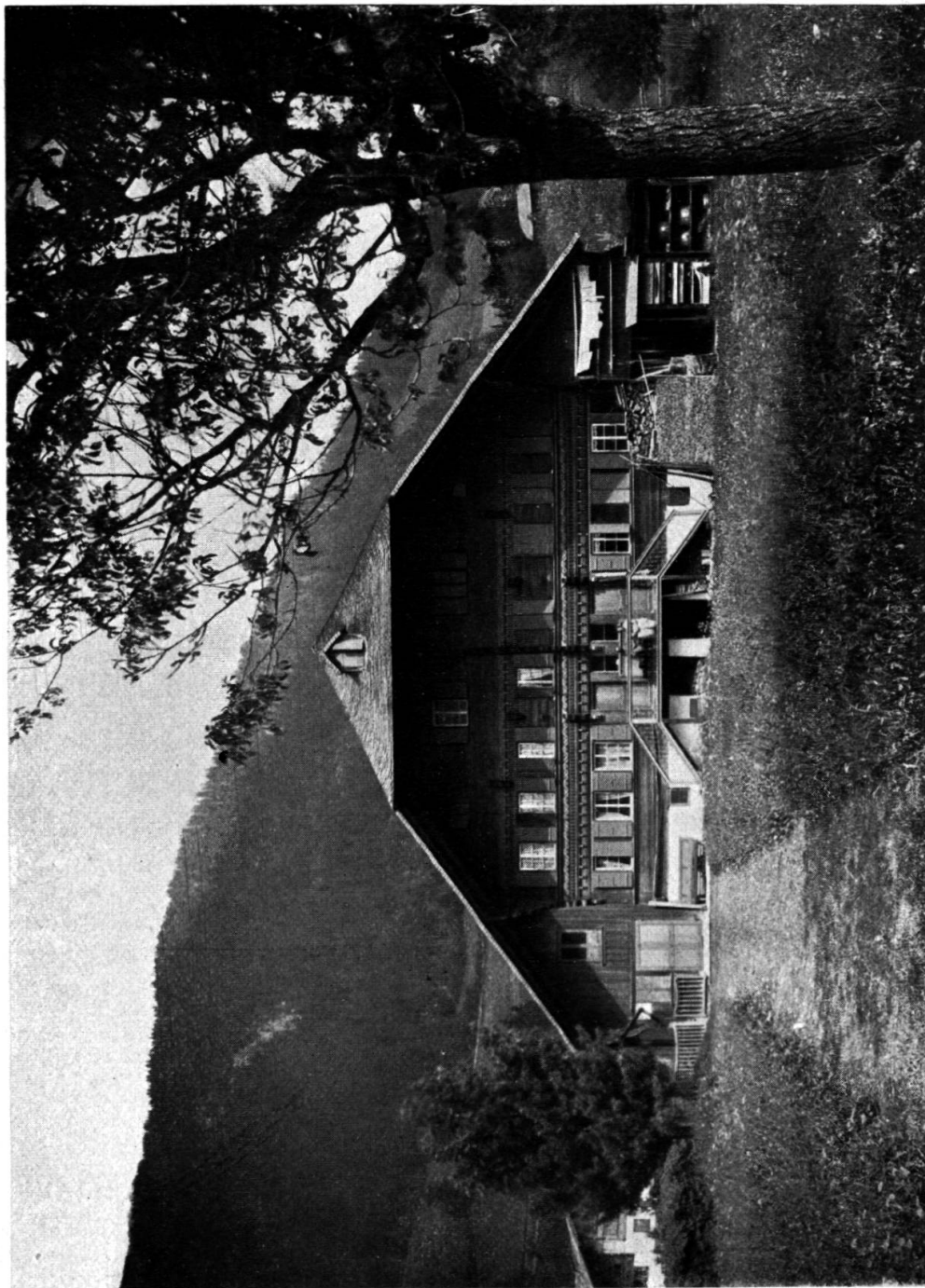


Fig. 21. A Flendruz. 1822. (Voir page 138.)

112. A Flendruz. 1822.

Par le Secours Divin Jacques François Bertholet Susanne Salomé née Saugi sa femme, David Bertholet et Madeleine née Saugi sa femme ont Bati cette || Maison en l'année 1822.

Que la Paix y réside, que la Piété la Sanctifie et que la Bénédiction Divine repose constamment sur elle.

(Voir fig. 21.)

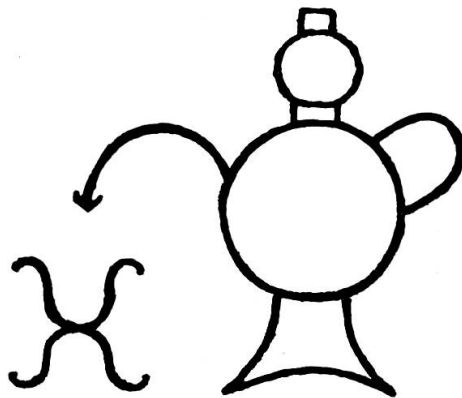
113. Les Chabloz (Revers). 1834.

GABRIEL DAVID BERTHOLET ET MARIE ESTHER
YERSIN IUGAUX ONT FAIT CONSTRUIRE CE BATIMENT
L'AN DE SALUT 1834 PAR MAITRE MOISE HENCHOZ
ET SES OUVRIERS QUE LE DIEU DE

TOUTE GRACE QUI NOUS A APPELES PAR IESUS
CHRIST A IOUIR DE SA GLOIRE ETERNELLE APRES
QUE NOUS

AURONS SOUFFERT PEU DE TEMS VEUILLE NOUS
PERFECTIONNER NOUS AFFERMIR NOUS FORTIFIER
ET

NOUS RENDRE INEBRANLABLES A LUI SOIT LA
GLOIRE ET LA FORCE AUX SIECLES DES SIECLES
AMEN



A la fin du XVIII^e siècle et plus particulièrement au commencement du XIX^e, on gravait sur la façade de la maison, ou sur la poutre frontale de la porte, un signe mémorial du « tagmal ». (Voir annotation, première partie.) Suivant ce qui avait été offert au repas, on dessinait grossièrement au trait une bouteille et un verre, ou une cafetière, ou encore, comme ici une channe et un gobelet.

Les Moulins.

Les Moulins, Les Chabloz, Les Granges d'Ex, Les Crêts.

114. « Aux Crêts ». 1625.

2·6·2·5·AV MOM DE·DIEVAMEN·PAR·LA·GRACE DE NOSTRE·[] //
 DIEV ENTRE DE DANS LA MAISON A PIERRE CHABLO VOSTRE
 BON [] AMIS //

115. « Aux Crêts ». 1647.

HONESTE · DAVID · TVRIAN · AFAIT · BASTIR · CESTE ·
 MAISON PAR ABRAHAM HENCHOZ ET IEAN SON FILS
 · LA · 1 · 6 · 4 · 7 · BIENHEVREUX · SONTCEUX · QVI ·
 OÿET¹⁾ · LA · PAROLE DE DIEV ET QVI LA GARDE //

116. « Aux Moulins ».

1659

PAR LA GRACE²⁾ DE DIEU FRANCOIS LENOIR A FAI
 BATIR CETE MAISON PAR IE HAN RAMEL ET CE AGEN
 EN LAN DE SALV 1 6 5 9 //

BONNE EN FORT LIEV RETIRE SE PEVT DIRE CONCLV
 DONE EN LENTE //

NDEMENT DIEV EST MA GARDE SVRE MA HAVTE
 TOVR FONDEMENT SVR LE QVEL IE MASSEVRE CAR
 DV SVBTIL LAQS DES CHASSEVRS //

ET DE TOVTE LOVTRANCE DES TESTIFERES OPPRES-
 SEVRS TE DONRA DELIVRANCE DE SES PLVMFS TE
 COWRIRA SEVR SERA SOVS SON AILE SA DEFENSE
 TE SERVIRA //

¹⁾ De « oure » = entendre. — ²⁾ Ce mot avait été écrit avec le „A“
 avant le „R“, puis rectifié par une surcharge. (Voir inscription N° 140.)

117. Aux Chabloz. 1661.

NE VA DISANT MA MAIN A FAICT CEST OEWRE
 OVMA VERTV CE BEL OEWRE A PARFAICT MAIS DIS
 A FAICT
 AINSI DIEV PAR IAN RAMEL LOEWRE

LE BVT DE TOVT LE PROPOS QVI A ESTE OVI CEST
 CRAIN DIEV & GARDE SES COMMANDEMENS CAR
 CEST LA LE TOVT DE LHOMME CAR DIEV

AMENERA TOVTE OEUVRE EN IUGEMENT TOVCHANT
 TOVT CE QVI EST CACHE SOIT BIEN SOIT MAL A
 LA FIN

118. Aux Granges d'Ex. 1664.

PAR LAGRACE DE DIEV HON ABRHAM FAVORD A
 FAIT BASTIR CESTE MAISONPAR IONAS BERTHOD
 ABRHAM E PIERRE EMOD IEAN GOBALET EN LAN
 DE GRACE 1664

TV PEVT BASTIR COMME OISEAV SUR LA TERRE
 COMME CHRESTIEN TV DOIS BASTIR AVX CIEVX CE
 SEVL PALAIS TE RENDE AMBITIEVX DONT DIEV SERA
 LE MACON E LA PIERRE

(Voir fig. 22.)

119. Aux Siernes s. Les Moulins.

16 F L 87

PAR LA GRACE DE DIEV IONAS BERTHOD ET DANIEL
 ET DAVID //

LENOIR ONT BASTI CESTE MAISON DIEV VVEILLES
 BENIR CEVX QVI LA POSSEDERONT //

CRAIN DIEV ET GARDE SES COMMANDEMENS CAR
 C'EST LA LE TOVT DE L'HOMME CAR DIEV AMENERA
 TOVT OEUVRE EN //

IUGEMENT QVI SERA DE TOVT CE QVIEST CACHE
 SOIT BIEN SOIT MAL ECCLESIASTE DAVID BERTHOD //



Fig. 22. Château d'Ex. « Aux Granges d'Ex », 1664. (Voir page 140.)

120. « Aux Moulins »

1689

PAR LA GRACE DE DIEV LA VEEVE E ENFANTS DE
FEV HONNORABLE E PRVDENT DAVID HENCHOD, EN //
SON VIVANT CHASTELLAIN DV CHASTEAU DAIX,
ON FAIT BASTIR CETTE MAISON, PAR DAVID
GOBALLET ET SON FILS DAV //

EN L'AN 1689 PLVS N'EMBRASSER QVE L'ON NE
PEVT ESTRANDRE, AVX GRANS HONNEVRS CON-
VOITEVX N'ASPIRER //

VSER DES BIENS, E NE LES DESIRER, NE SOVHAITTE
LA MORT, E NE LA CRAINDRE, //

VN IOVR LA MORT ME CHASSERA DE CE TABER-
NACLE FRAGILE MAIS I'AY AV CIEL VN DOMICILE
OV IAMAIS ELLE N'ENTRERA //

(Voir fig. 23.)

121. Au Dain s. Les Moulins.

1697.

Fay nous ouyr des les matin ta miséricorde seigneur car
nous avons espere en toy Fay nous cognoistre la voye en
laquelle nous devons cheminer puis que nous avons esleve
nostre coeur à toi //

O Dieu leve toi don e nous accorde l'aide de ta miséricorde
e pour lamour de ta bonté Delivre nous dadversite O Dieu
tu es ma pait e tout mon bien iai propose de garder ta
parole a tout jam^{ais} //

122. « Aux Moulins ».

XVII^e siècle.

PAR LE SECOUR DIUIN DAVID MARTIN DE ROSSI-
NIERE ET IUDITH LENOIR SA FEMME ONT FAIT //

BATIR CETTE MAISON PAR MAITRE IOSVE FAVRE //

LA BENEDICTION ET LA PAIX DE DIEUSOIT DANS
CETTE MAISON ET SUR CEUX QUI LA POSSEDERONT //

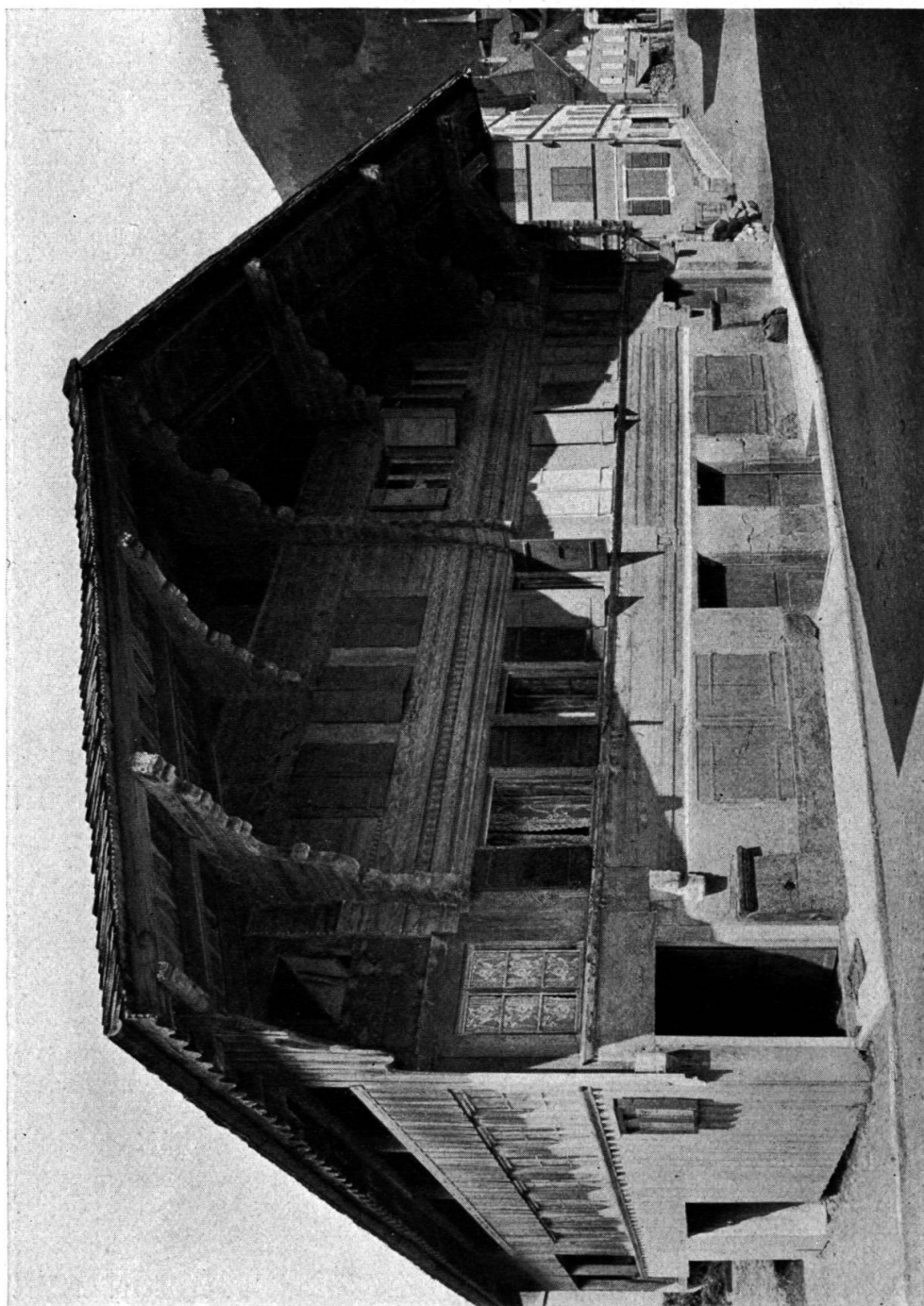


Fig. 23. Château d'Ex. « Aux Moulins ». 1689. (Voir page 142.)

123. A la Schiettaz. 1712.

S. 17 12 M

PAR LA GRACE DE DIEV H^{on} DAVID MARTIN
DR SNR ET MARIE BERTOD ON FAIT BATIR CETTE
MAISON

O DIEV FAY LEVER TA SAINTE BENEDICTION SVR
CETTE MAISON ET LES POSSESSEURS DICELLE

(Voir fig. 24.)

124. « Aux Moulins », Auberge de la Croix d'Or.

1716

PAR LA GRACE DE DIEV HONESTE IEAN LENOIR
AFAIT BATIR CESTE MAISON //

PAR MAITRE IOSEPH GENAINE MOYSE BORNET IEAN
HENCHOZ

TANDIT QVE TV PEVT PECHER FAIT VOIR TA CON-
VENTION //

(Quatre lignes manquent.)

OVERTS . IOVR . ET . NUIT . UERS . CETTE . MAISON
. SOYONS . TOVIOVRS . RESOLV . A . DEPENDRE .
DE . LA . VOLONTE . DE . DIEV 1 7 1 6 //

125. Aux Crêts. 1717.

PAR LA GRACE DE DIEV HONNORABLE PIERRE
BORNET // IVSTISSIER ET MADELEINE BLANCHOS
SA FEMME ET SVSÂNE LEVR FILLE // ONS FAITS
BATIR CETTE MAISON PAR MAITRE IOSEPH GENEYNE
ET DA. MT. DA. LN. DAIS 1717 //

O DIEV FAIT LEVER TA SAINTE BENEDICTION SVR
CETTE MAISON BENI. LES POSSESSEVRS DICCLLE.
F. S. //

FAY QVE NOVS PENSIONS TOVIOVRS A NOSTRE
DOMICILE QVI EST ES CIEVX. AINSI SOIT IL //

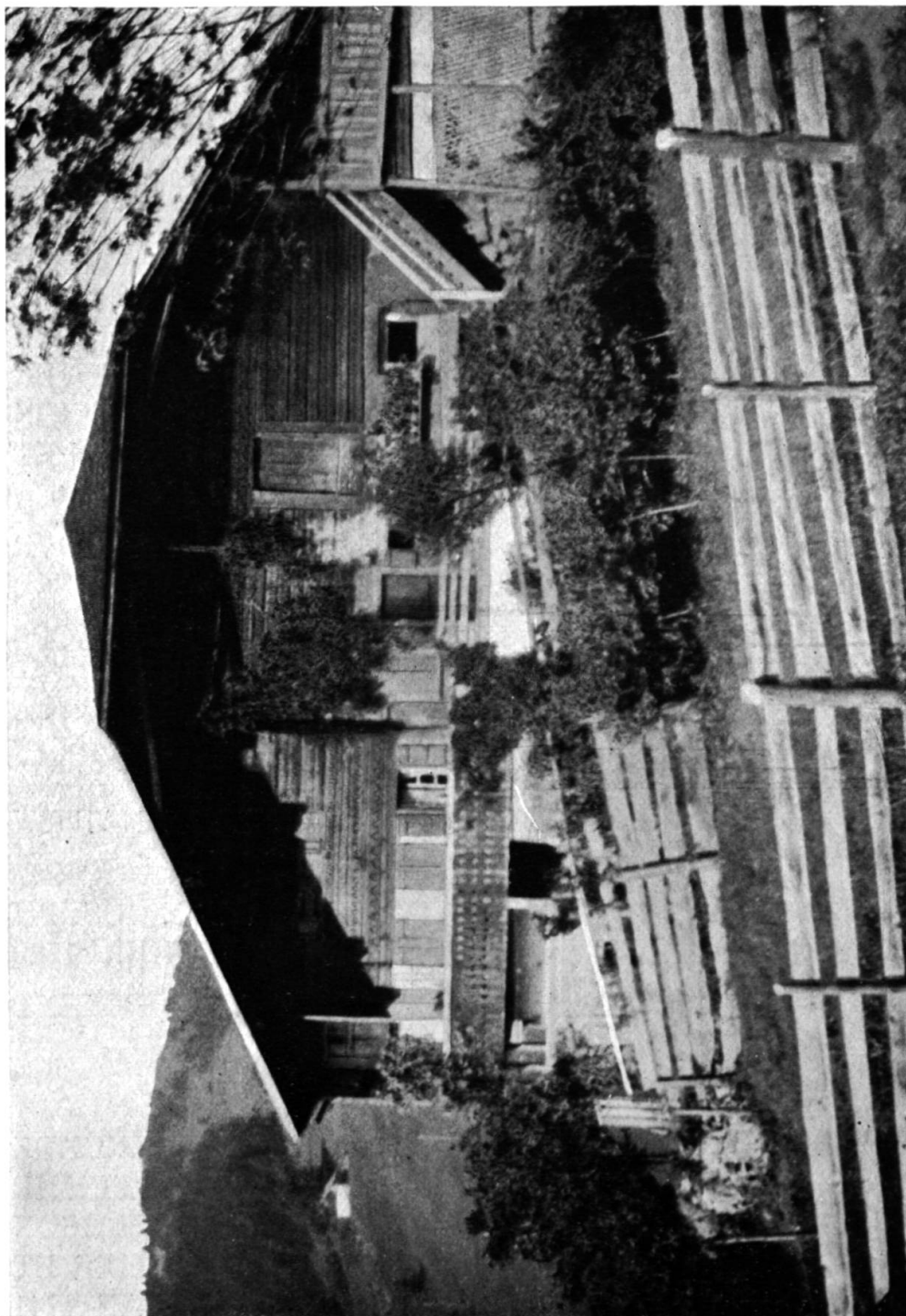


Fig. 24. A la Schiettaz s. Les Moulins. 1712. (Voir page 144.)

126. « Au Chêne ». 1718.

I O G
D

17

LA PAIX DE DIEV SOIT EN CETTE MAISON ET SVR
TOVS CEVX QVI LA POSSEDERONT LES FONDATEVRS
DICEL //

LE ESTANS LES DAVID IORNEYVAZ ET IAQVES
LOVYS GVENESTIN; 1718.

127. Aux Moulins. 1726. La Tannerie.

PAR LA GRACE DE DIEV HONES TE IEAN MORIER
ET ANNE SA FEMME // ON FAIT BATIR CETTE MAISON
PAR MAITRE IOSEPH GENAINE ET // MOYSE BORN ET
ET DAVID ISOZ ET ABRAHAM LENOIR LAN 1726 //

O DIEU FAI LEVER TA SAINTE BENEDICTION SVR
CETTE MAISON BENI LES //

POSSESSEVRS DICELLE ET FAI PASSER TES GRACES
A LEVR POSTERITE AMEN //

128. Au Montellier. 1729.

PAR LASSITANCE DE DIEV MOTE ¹⁾ MOYSE MARTIN
COMMIS A FAIT BASTIR CE LOGEMENT POVR SA

FELLE SVSANNE IVDITH FAIT PAR MAITRE IOSEPH
GENAYNE ADAM GENAYNE ABRAHAM LENOIR 1729

PENSONS A LA MORT ET AV IVGEMENT

129. Aux Chabloz. 1741.

PAR LA GRACE DE DIEV LE SIEVR IEAN HENCHOZ
IADIS BOVRSIER ET MARIE // HENCHOZ SA FEMME
ET SES ENFANS ONT FAIT BATIR CETTE MAISON
PAR LES MAITRES // DAVID ET PIERRE MOTTIER ET
LEVR CONSSORT DR ET DNH ET SM EN L'AN 1741

CRAIN DIEV ET GARDE SES COM
MANDEMENS CAR CEST LA
LE TOVT DE LHOMME

¹⁾ MOTE, mis pour HOTE = honnête.

QVE LA PAIX LA IOYE ET SVR TOVT LA CRAINTE
DE LETERNEL REGNENT A PRESENT DANS CETTE
MAISON ET SVR CEVX QVE SI APRES LA POSSEDE-
RONT EN LA CRAINTE DE DIEV - AINSISOITIL

130. « Au Pré ». 1746.

PAR LE SECOUR DIUIN LES DEUX FRERES DAUID ET
MOYSE MO ET MADELAINE ISOZ FEMME DU
DIT DAUID ONT FAIT BATIR CETTE MAISON PAR
LES MAITRES DA ET SAMUEL MOTTIER ET
DANIEL HENCHOZ LAN 1746 //

O QUE BIEN HEUREUX SONT CEUX LA QUI SONT
ENTIERS EN LEUR UOYE QUI CHEMINENT EN LA
LOY DE LETERNEL EST QUI LE RECHERCHE DE
TOUT LEUR COEUR = // 1746—1869.

131. Aux Granges d'Ex. 1746.

PAR . LA . GRACE . DE . DIEU . IEAN . TURRIEAN .
MADELAINE . MARTIN . SA . FEMME . ON . FAIT .
BATIR . CET . MAISON // PAR . MAITRE . IOSUE .
FAVRE . ET . SES . OURIER . DAVID . OBERSTVG .
PIERRE . BERCHI . CONNOIS . AMIS . ET . PRAN .
BIEN . GARDE //

QVAND . TOUS . TES . FAIT . DIEU . TERE GARDE
VEUT SA GRACE ET LUI COMPLAIRE CET SUITE
CONVIEN FAIR CE QUI TE COMANDE //

132. « A la Sierne-Yaux ».

1758

PAR L'ASSISTANCE DE DIEU ABRAM HENCHOZ DE
ROSSINIÈRE ET SES QUATRE NEVEUX IG . DE . LUTRÏ
. DC . IC . MC . DU CHATAUD'-OEX ONT FAIT //

BATIR CETTE MAISON & GRANGE PAR MAITRE
IOSEPH GENEYNE . IOSUE FAVRE DU DIT OEX ET
ABRAM PILET ET RODOLPH MARTIN DE ROSSINIÈRE
LAN 1758 //

O DIEU SOIT LE CONSERVATEUR DE CES BATIMENS
SUR TOUT FAIT QUE CEUX QUI POSSEDERONT
CETTE MAISON S'APPLIQUENT PAR UNE VIE CHRE-
TIENNE A //

FAIRE TA SAINTE VOLONTE AFIN QUILS ATTIRENT
SUR EUX TA SAINTE BENEDICTION & LA PAIX ET
TA GLOIRE EN LA VIE A VENIR AINSI SOIT IL //

133. « Aux Crêts ». 1759.

La façade ornée de dessins porte entr'autre les armes
de la famille Gétaz.

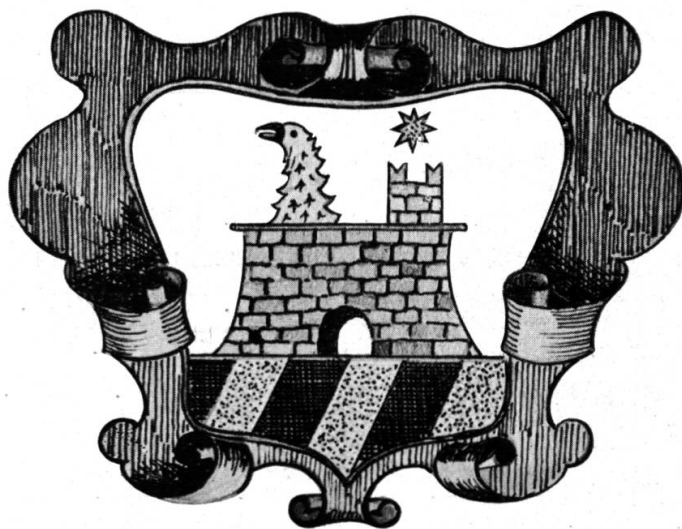


Fig. 25.

PAR LA GRACE DE DIEU H̄T SAMVEL GETA ELISABET ROS SA
FEMME ON FAIT BATIR CETE MAISON PAR MAITR PIERRE
MT ET PIERRE TR ABRAM PIERRE CT LN 87 59 //

*O Dieu Fait Leuer la Sainte Benediction sur Cette Mai]son
Beni Les Possesseur Diffelle et Fuit Passer Tes Graces A Leu]r
Posterite' Qu'on Puisse Dire De Cette Maison Comme De Celle D'//
Lachés Que le Salut et Advenu A Cette Maison Ici, Fait Nous] A
Tout la Grace Que Dans Ces Loges Terrestres Nous Puissems Toujours
A Notre Domicile Qui Est es Cieux Ainsi soit il. //*

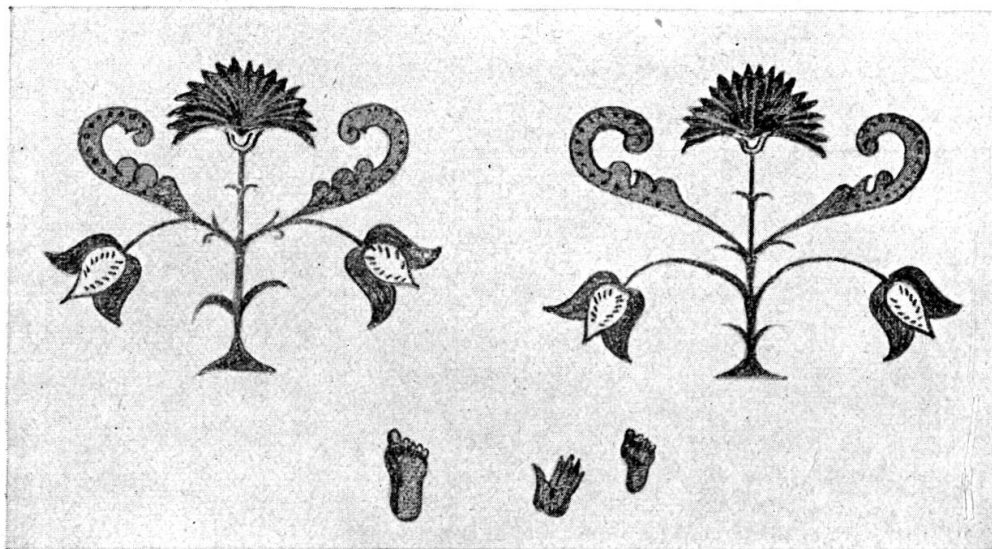
1^e ligne: H̄T = honnête.

134. « Aux Granges d'Æx ». 1759.

PAR LA GRACE DE DIEU LES SIEUR IOSEPH ET IEAN
FAVRE ET ELIE ROSAT LEUR BEAU //

FRERE ONT FAIT BATIR CETTE MAISON PAR MAITRE
DAVID GENEINE ABRAM PILET IOSUE PILET ET
IPLB 1759 //

O DIEU ETERNEL BENI LES POSSESSEURS DE CETTE
MAISON ET LEUR DECENDANS APRES EUX AFIN QUE
SE CONDUISANT ICI BAS COMME DES VERITABLES
CHRETIENS EN TA SAINTE PRESENCE TU LEURS
FASSE LA GRACE DE SERVIR FIDELEMENT POUR
ETRE HEUREUX ETERNELLEMENT AMEN //



Fleurs et signes rituels peints sur cette façade.

Sur la façade de ce bâtiment se voit encore très distinctement l'empreinte, en couleur noire, des pieds et de la paume de la main d'un petit enfant. Ce sont là des signes rituels de la bénédiction de la maison. Ce rit consistait, au cours de la cérémonie religieuse d'inauguration du bâtiment, à appliquer sur la façade, à côté des chiffres de la date, ou des initiales du maître de la maison, les pieds et la main droite d'un petit enfant, non sans les avoir préalablement trempés dans de la couleur.

135. « Aux Granges d'Œx ». 1774.

EN BATISSANT ICI BAS SONGE A L'ETERNITE QUI
NE FINIRAS PAS *

FAITE EN 1774 * IDTC * SMP //

136. Au Sotaimar s. Les Moulins.

1781.

A DIEU SOIT GLOIRE

PAR LE SECOUR DE DIEU IEAN DAVID ISOZ // ET
IOSUE ET DAVID ET ABRAN SES FILS ONT FAIT
CETTE MAISON PUISSE L'ESPRIT DE // SANCTIFICA
TION REPOSER SUR CEUX QVI LA POSSEDERONS
IOI DI 1781

137. Aux Moulins. 1794.

PAR LE SECOUR DIUIN HONETE ABRAM FAURE¹⁾
ET SA FEMME ET SES ENFANS ONT FAIT BATIT
CETTE MAISON // PAR MAITRE CHARPENTIER SA
MUEL ABRAM HENCHOZ ET SES CONSORT AL BC
DH DSM AT BC AU DIEU BENI LES // POSSESEUR
NATTACHONS PAS NOS COEURS A CES LOGE SI
TERRESTREELEUONS²⁾ NOS COEURS ENHAUT ET
TACHONS DE NOUS //

PROCURER UN DOMICILE CELESTES
A MEN FAIT LAN 1794 //

¹⁾ Favre. — ²⁾ Elevons.

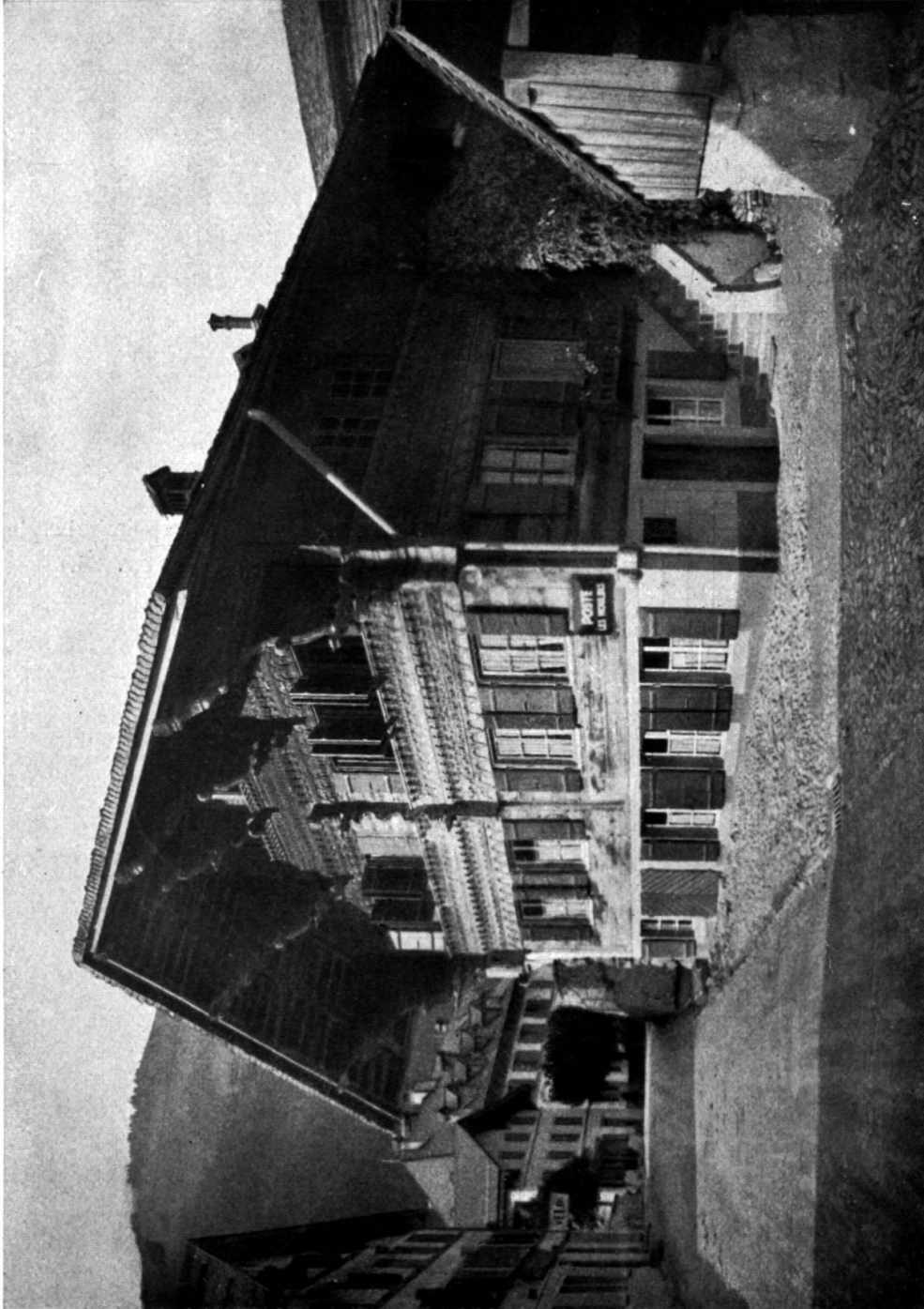


Fig. 26. Château d'Ex. « Aux Moulins ». Ancienne auberge du « Lion d'Or ». 1814. (Voir page 152.)

138. Aux Moulins. 1814. Auberge du « Lion d'Or ».

PAR LE SECOURS D'UN DIVIN DAVID BERTHOLET ET SALOM
NÉ MARTIN SA FEMME // ONT FAIT RECONSTRUIRE
CETTE AUBERGE D'UNEMENT CONCEDÉE EN 1683 ET //
1688 POUR L'USAGE DU PUBLIC PAR MAÎTRE MOÏSE
HENCHOZ ET SES CONSORTS EN 1814 //

SI TU OBEIS A L'ETERNEL TON DIEU TU SERAS BENI //
DANS TON LOGIS ET LE SEIGNEUR BENIRA TES ENTRE
LE TEMPS D'UN INSENSIBLE COURS, NOUS MÉNE À
LA FIN DE NOS JOURS, C'EST A NOTRE SAGE
CONDUITE, A NOUS CONSOLER DE LA SUITE EN LE ME
NAGEANT COMME IL FAUT
HEUREUX CELUI QUI VEILLE //

L'auberge du « Lion d'Or », « logis à pied et à cheval », était la plus ancienne auberge du pays. Elle a vécu de 1683 à 1922. (Voir fig. 26.)

139. « Au Chamaveau ». 1815.

PAR LA GRACE DU DIEU TOUT PUISSANT DAVID
PILET A FAIT BATIR CETTE MAISON PAR IOSUE ISOZ //
ET MOYSE SON FILS ET SAMUEL MORIER EN
L'ANNEE 1815 PUISSE L'ESPRIT DE SANCTIFICA-
TION REPOSER SUR CEUX QUI LA POCEDERONT //

Vallée de l'Étivaz.

140. «Sur l'Haut», Vallée de l'Étivaz. 1591—1732.

(La date 1591 se lit encore sur la partie la plus ancienne du bâtiment.)

PAR LA GARCE¹⁾ DE DIEU ABRAHAM MARTRIN ET
MARIT SA

FEMME ON FAI BATI CETTE MAISON PAR METTRE
IOSEPH GENAYNE ET

ADAM GENAINE & ABAHAM LENOIR DIEU VEULLE
BENI CEUX QUI ABITERON AMEN 1732.

141. A la Guerdaz. 1610.

O CREATVR VEILLES EN PAIX CONENIR CE PEV PIE
CIET SA MAISON BENIR MAISTRE PIERRE GOBALLET
BE
A FAY CETE MAISON DIEV LA VIELLE NIR PAR
M E M DANIEL^v SO CLOVDE^v SO

142. «Chez-les-Isoz», Vallée de l'Étivaz.

1637—1679

NOVS NAVONS POINT ICI BAS DE CITÉ PERMANENTE
MAÏS NOTRE DOMICILE EST AV CIEL | BANDERET //
BENEDICTIO SVPREMA DITAT CAR D·EV EST AVTEVR
DE TOVT LE BIEN QVE I'OEWRE | DU CHATEAV D'AIX //
LADIONCTION DE CÉTE MAISON A ESTÉ FAITE PAR
LE SOIN DE MOY DAVID ENCHOZ MODERNE //

¹⁾ Nous ne pensons pas que cette grossière faute soit due à une mauvaise plaisanterie du charpentier; c'est bien plutôt une inadvertance, comme l'on en rencontre bien d'autres dans ces inscriptions.

143. « Aux Vuittes », Vallée de l'Étivaz.

1 6 8 1

PIERRE . FAVRE . A . FAIT . A . BASTIR . PAR . LA
GRACE . DE . DIEV . CETTE . MAISON . PAR . PIERRE .
EMOD D . H

LE . BVT . DE . TOVT . LE . PROPOS . QVI . A . ESTE .
OVI . CEST . CRAIN . DIEV . ET GARDE . SES . COM-
MANDEMENS //

CAR . CEST . LA . LE . TOVT . DE . LHOMME . CAR .
DIEV . AMENERA . TOVTE . OEVVRE . EN . IVGEMENT .
DEVANT .

144. A l'Étivaz, La Cure paroissiale. 1707.

Par la Grace de dieu Isaac Favrod A fait faire cette maison
par Iosphe Gobalet David Iosphe ses fils en lan 1707 Dieu
la veilles Benir

145. « Les Vieux-Bains », L'Étivaz.

1719

ses

Ce bâtiment & tous Ses pos =seurs // Soient du Seigneur
l'objet de Ses faveurs. Pour le Servir avec // Soin et courages
Et Soulager les infirmes & malades. Soli Deo Gloria //

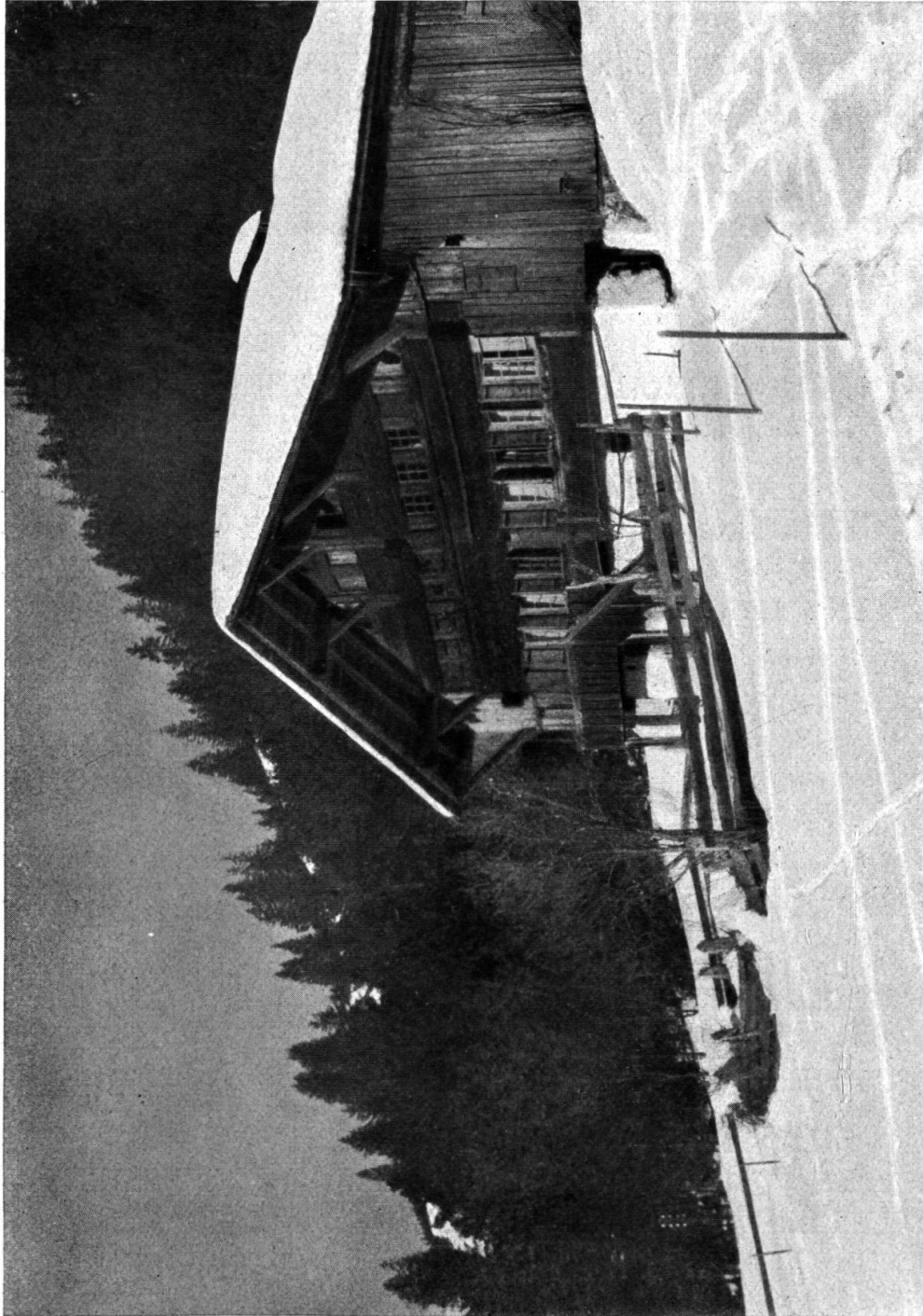
SOUS PERMISSION SOUVERAINE ET PAR LA GRACE
DIVINE MOI MOISE MINOD // MODERNE

CHATELAIN DU CHATEAU DOEX AVEC LE SIEUR
CHRISTIEN MINOD COMIS MON FRERE AVONS FAIT
BA //

TIR CE LOGIS SOIT BAINS PUBLIC ¹⁾ PAR LES
MAITRES IOSEPH GENEINE ET DAVID & SAMUEL
ISOZ DU DIT LIEU //

¹⁾ Cet ancien établissement des bains de l'Étivaz, construit par les frères Moïse et Christian Minod, descendants du premier pasteur réformé de Château d'Ex, se trouve dans un lieu assez bas, voisin de la « Torneresse » plus anciennement nommé des « Seissapels » (six sapins). On ne sait pas la date précise de la découverte de la source minérale à laquelle ils doivent leur existence; mais par un ouvrage de Plantin, imprimé en 1656, il paraît qu'elle était déjà connue à cette époque.

« Aux Bornels ». Vallée de l'Étivaz. Milieu du XVI^e siècle.
Maison ne portant pas d'inscription. (Voir introduction, page 74.)



Les principes essentiels qui ont présidé à l'établissement de sa charpente, l'assemblage des supports de son avant-toit, ses pièces énormes équarries à la hache, dont l'une va d'un bout à l'autre de la façade, font de cette maison le type le plus parfait des constructions en bois, dans le Pays-d'Enhaut, au XVI^e siècle.

146. L'Etivaz, Vers la Chapelle. 1746.

CETTE
 NOUS CIEL RCHEZ
 EFORCONS NOVS DENTRER DANS CETTE HEVREVSE
 DEMEVRE ET VYONS DONC LE PÉCHEZ QVI SEVL A
 LE POVVOIR DE NOVS Y EN FERMEZ LENTREE LA
 MORT APROCHE VEILLIONT DONC //

147. Aux Preyses¹⁾, Vallée de l'Etivaz.

1749

DE . FAVEUR . DU . SEIGNEUR . HONNETE . IEAN .
 SAMUEL . HENCHOZ . DE . ROSSINIERE . A . FAIT .
 BATIR . CETTE . MA //

ISŌ . PAR MAITRE . IOSUE . FAURE²⁾ . DAUID .
 IMOBERSTEG . QUE . LA . BENEDICTION . DE . DIEU .
 REPOSE . SUR . CEUX . QUI . LA . POSEDERONT .
 AMEN . LAN . DE . GRACE . COURANT . 1749 .

148. «Chez-les-Favrods», Vallée de l'Etivaz.

1753

PAR . LA . GRACE . DE . DIEU . LE . SIEUR . DAVID
 . FAVROD . IUSTICIER . DE . LETIVAZ . ET . IEAN .
 SON //

FRERE . ONT . FAIT . BATIR . CETTE . MAISON . PAR .
 LES . MAITRES . DAVID . PIERRE . ET . SAMUEL .
 MOTTIER . ET . DANIEL . HENCHOZ . //

O . DIEU . FAIT . LEVER . LA . BENEDICTION . SUR .
 CETTE . MAISON . BENI . LES . POSSESSEURS .
 DICELLE . ET . FAIT . PASSER . LES . GRACES . A .
 LEUR //

POSTERITE . AFIN . QUON . PUISSE . DIRE . DE .
 CETTE . MAISON . COMME . DE . CELLE DE . ZACHEE .
 QUE . SALUT . EST . AVENU . A . CETTE . MAISON .

¹⁾ Ce bâtiment est aujourd'hui démoli. — ²⁾ Favre.

Rossinière.

Rossinière, La Frasse de Rossinière, La Tine, Village-derrière

149. « A la Frasse », Rossinière.

1642

NE VA DÏSAN MA MAIN A FAÏCT CET OEWRE . MAÏS
DÏ AÏNSSÏ . DIEV . PAR MOÿ LOEWRE AFAÏCT .
CLAVDE GOVBALET . A DIEV SOÿ RENDWE . HON-
NEVR ET GLOIRE AMEN //

COGNOIS AMÿ ET PRENS GARDE QVEN TOVS TES
FAIS DIEV TE RE GARDE VEVX TV SA GRACE ET
L (ui plaire ce qu) IL COMMANDE IL //

CONVINT FAIRE TV EN AS DES ENSEIGNEMENS EN
SA LOÿ (et) COMMANDEMENS AÏNSI FAISANT DIEV
TAIDERA ET AV BESOIN NE TE FAVDRA 1 6 4 2 //

150. « A Cuve », Village-derrière.

1643

NE SOIS ARDANT POVR AMASSIR
LES BIENS QVI NE FONT QVE PASSIR
VEVX TV FVYR TOVTE AVARICE
QVIER DIEV SON REGNE ET SA IVSTICE //

VEVX TV REPOS EN TON ESPRIT
NE CERCHE RIEN HORS IESVS CHRIST
EN MONDAÏNS HONNEVR NE TE FONDE
MAIS LAISSE LES A CEVX DV MONDE //

NE METS TON COEVR EN CHOSES VAINES
GRANDS BATIMENTS POÏNS MONDAÏN
AÏNSI FAISANT DIEV TAIDERA
ET AV BESOIN NE TE FAVDRA 1 6 • 4 3 //

151. « A Rossinière ». 1643

« Ancienne Cure paroissiale ».

MONSIEVR HANS RVDOLF TRIBOLLET MODERNE
 BALLIF DE GESSENAY AV NO DE LEVRS EXCEL-
 LENCES DE LA CELEBRE VILLE DE BERNE A FAICT
 BASTIR CESTE MAISON LAN 1643. M IEAN PIERRE
 SECRETAN MINISTRE EN CE TEMPS //

FAY QVE TV SOIS EN TOVT A TOY SEMBLABLE
 NON INCONSTANT LEGER NY VARIABLE
 SI AVTRVY VEUX IVGER OV EN MESDIRE
 REGARDE EN TOY SIL YA QVE REDIRE
 PVIS QVE TV NE SCAIS PAS OV LA MORT TE DOIS
 [PRENDRE
 SI DE IOVR OV DE NVICT EN QVEL AAGE EN QVEL
 [POINCT
 EN TOVT TEMPS EN TOVT LIEV IL TE LA FAVT
 [ATTENDRE
 CAR DE CE QVON ATTEND ON NE SESTONNE POINT //

LA GLACE EST LVISANTE ET BELLE LE MONDE EST
 [LVISANT ET BEAV
 DE LA GLACE ON TOMBE EN LEAV DV MONDE ON
 [DORT ETERNELLE
 TOVS DEVX ALAFIN SE VONT MAIS LA GLACE EN
 [LEAV SE FOND
 LE MONDE ET CE QVIL TIENT SEVANOVIT TOVT
 [EN RIEN

NE VA DISANT MA MAIN A FAIT CET OEWRE MAIS
 DIS AINSI DIEV PAR MOY L'OEWRE A FAICT CLAVDE
 GOVBALLET ET ABRAHAM SAMVEL IEAN CES FILS
 A DIEV SOIT RENDWE HONNEVR ET GLOIRE ET A
 NOVS LA VIE ETERNELLE //

152. A Cuve, Village-derrière. 1645.

FAY . LE . BIEN . FVYS . LE . MAL . CHERIE . LA .
 PAIX . ET . LA . POVRSCVI . CAR . DIEV . Ayme .
 ET . ENTEN . CELVY . QVI . TACHE . A . FAIRE . LE .
 BIENS . //

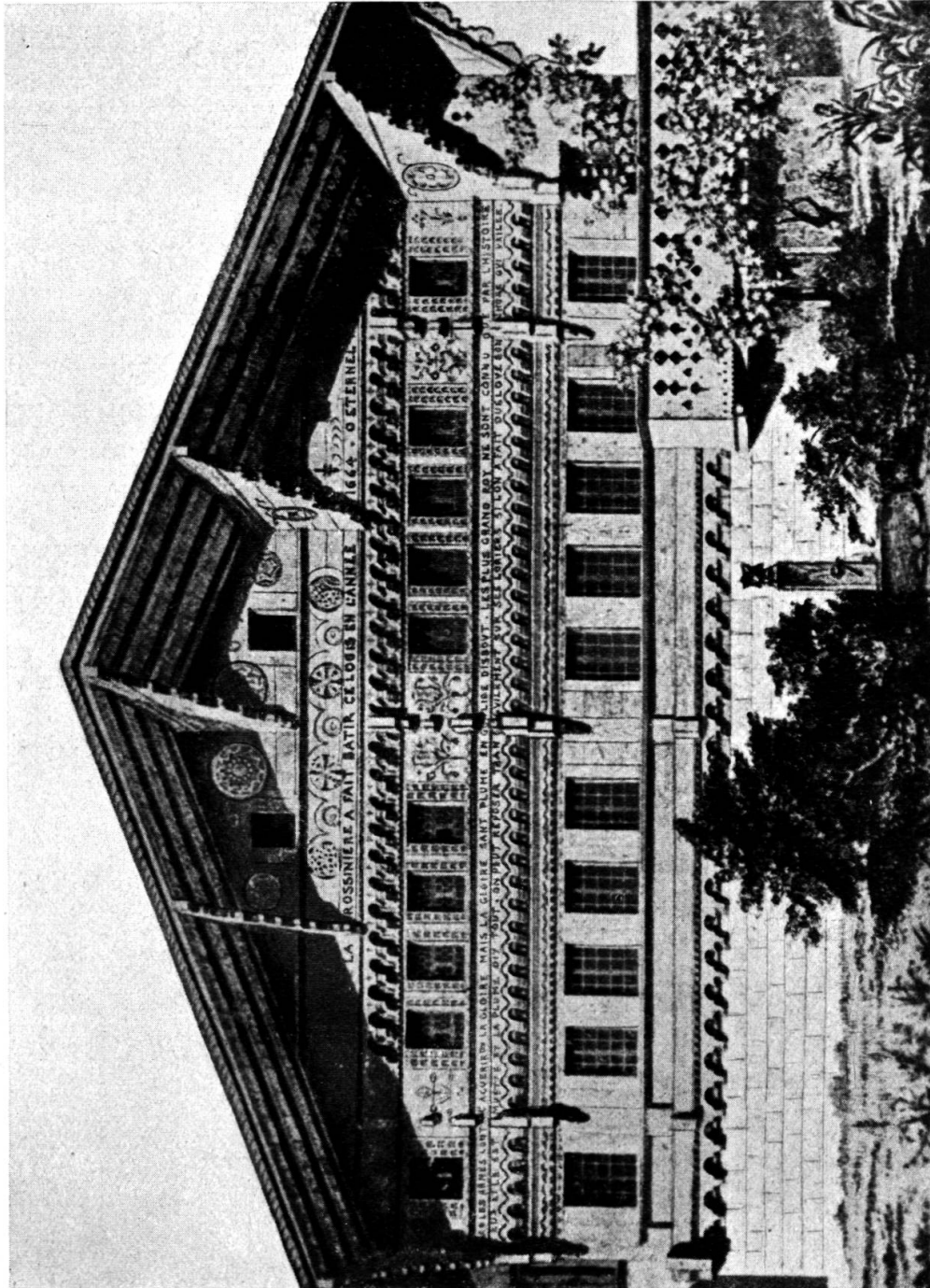


Fig. 27. Rossinière. « A la Place », 1664. (Voir page 160.)

CE . PRESENT . BATIMENT . A . ESTE . FAICT . BASTIS .
 PAR . MOY . PIERRE . BARDOZ . AVTEMPS . QVÈ .
 DIEV . PAR . SA . GRACE . NOVS . PRESERVAS . PARMY .
 CES . GRANDS . ET . HORIBLES . ORAGES . QVIL //
 FIST . PASSER . PAR . LA . (vallée) eN LAN .
 1 6 4 5 . DIEV . SOIT . IOVRNELLEMENT . AVEC .
 NOVS . AINSI . SOIT . IL . FAIT . PAR . VINCENT .
 FILS . DE . IEHAN . VINCENT . //

153. A Rossinière. Maison des Martin, dit « La Place ».

1664.

ADAM MARTIN CVRIAL DE LA ROSSINIÈRE A FAICT
 BASTIR CE LOGIS EN L'ANNEE 1 6 6 4 BENIT SOIT
 LETERNEL A TOVSIOVRS AMEN VOIRE AMEN CAR
 SA GRAND BENINITE DEMEVRE A PERPETVITE. //

O ETERNEL TV ES MA RETRAITE ET MA FORTERESSE
 MON DIEV EN QVI IE ME CONFIE CAR CELVY QVI
 DEMEVRE EN LA CACHETTE DV TRES HAVT EST
 LOGE A LOMBRE DV TOVT PVISSANT DIEV
 PAR MOY LOEVVRE A FAICT
 ABRAHAM COVBAILET A DIEV SOIT RENDWE HON-
 NEVR //

(Voir fig. 27.)

154. Rossinière, « A la Frasse ».

1693

DIEV . VIELLES . BENI . CETE MAISON ET CEVX .
 QVI . LA POSEDERONS . INSISOITIL //

155. A Rossinière.

1700

PAR LA GRACE DE DIEV HONNESTE DAVID BERDOS
 A FAIT BATIR CETTE MAISON PAR LES MAITRES
 DANIEL LENOIR DV CHATEAU DOEX EN // ET SAMVEL
 MOTTIER

LANNEE DE GRACE COVRAN 1 7 0 0

LA PAIX DE DIEV REPOSE SVR CEVX QVI POSSEDE-
 RONT CESTE MAISON ET LA CRAIN //
 TE DE LETERNEL ET SON ESPOVVANTEMANT SOIT
 CON TINVELEMANT //
 DE VA NT LE V RS YEUX //

156. A Cuve, « Village derrière ». 1701.

1701

A CEVX QVI HABITRONT EN CETTE MAISON LETER-
 NEL LEVR FACE CETTE GRAC
 DAPSRER¹⁾ . A . SA . // PAIx . ET . A . SON HERITAGE
 CAR NOTRE TEMPS EST COM VNOMBRE²⁾ QVI PASSE
 I M 1 7 1 0³⁾ I R //

157. A Cuve, « Au Champ du Pré ».

1 7 1 8

HEUREUX CELUI QUI PENDANT CETE VIE CERCHE
 EN DIEU SEUL SON SOUVERAIN BONHEUR //
 QUI AIME SON PROCHÁIN SANS LUI PORTER ENUIE
 QUIPOUR CERTAIN DIEU EST SON PROTECTEUR //

(Voir fig. 28 et 29.)

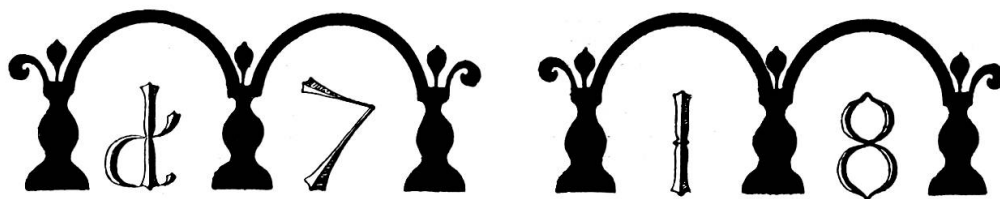


Fig. 28. « Au Champ du Pré ». Date et cadre gravés et peints.

158. Rossinière, « A la Frasse ».

1727

PAR LA GRACE DE DIEU IEAN DAVID & ABRAHAM //
 PILET FRERES CHARPENTIERIS DE CE LIEU ONT ICI
 BATI // LEUR PROPRE MAISON A DIEU SEUL SOIT
 GLOIRE AMEN //

¹⁾ D'aspirer. — ²⁾ Une ombre. — ³⁾ Au lieu de 1701, par erreur probablement.

DIEU BE(NIS) PENSONS TOUJOURS A NOUBLIONS PAS
 CETTE MAISŌ DIEU ANOTRE FIN A TOUJOURS CE
 RS FIN DE NE PECHER JAM US
 & SES POSESEU AIS LUI QUI NE NO
 OUBLIE JAMAIS

NE SOUHAITONS POINT DE NOUS LOGER FORT SPA-
 CIEUSEMENT SUR LA TERRE QUI NEST QUUN LIEU
 DE PASSAGE QUE NOUS DEVONS //

QUITER DANS QUELQUES IOURS MAIS EFORCONS
 NOUS DOBTENIR UNE DEMUER MAGNIFIQUE DANS
 LES CIEUX OUNOUS SERONS POUR TOUIOURS //

159. « Au Borjoz ». 1731.

AIDÉ DU SECOURS DIVIN ET ASSISTE DE PLUSIEURS
 AMIS LE SIEUR GABRIEL HENCHOZ ANCIEN GOU-
 VERN^R & JUGE À PRESENT //

CURIAL DE CE LIEU A FAIT BÂTIR CETTE MAISON
 PAR LES MAITRES JOSEF GENEINE SAMUEL ISOZ
 ABRAHAM & MOISE LENOIR EN LANNÉE 1731 //

FAI O ETERNEL QUE LE MAITRE DE CETTE MAISON
 ET SA POSTERITE APRES LUI LA JOUISENT EN
 TAIMANT ET EN FAISANT TA SAINTE VOLONTÉ //

DONNE LEUR TA PAIX ET LAMOUR DE LEURS FRERES
 ET FAI QUE TA BENEDICTION REPOSE A JAMAIS
 SUR EUX DANS LE TEMS & DANS LETERNITÉ //

160. « Au Borjoz ». 1748.

PAR LE SECOURS DIUIN LE SIEUR IOSUÉ PILET //

MODERN LIEUTENANT DE ROSSINIERÉ A FAIT BATIR
 CETTE MAISON PAR LES //

MAITRES DAUID, PIERRE, ET SAMUEL MOTTIER ET
 DANIEL HENCHOZ DU CHATEAUD'OEX LAN 1748 //



Fig. 29. A Cuve, « Au Champ du Pré », 1718. (Voir page 161.)

O DIEU ETERNEL BÉNI LE MAITRE DE CETTE MAISON
ET SES DESCENDANS APRES LUI FAI LEUR LA
GRACE DE TE SERUIR FIDELLEMENT POUR ETRE
HEUREUX ETERNELLEMENT AUEC TOUS LES FI-
DELLES TRIONPHANS //

161. «Le Grand Chalet», Rossinière. 1754.

Façade nord.

(Voir fig. 30 et 31.)

C'est par le secours de Dieu que le sieur Jean David Henchoz, moderne curial de Rossinière fils de feu honorable Gabriel Henchoz en son vivant ancien Juge curial et gouverneur du dit lieu a fait batir cette maison par les // maîtres Joseph Geneine de Château d'ŒX, Abraham Pilet justicier du dit Rossinière Samuel Isoz, Pierre Bricod, David Geneine et Jean Pierre Lybirde, riere le dit Chateaud'ŒZ, Jean David Pilet, Jean Rodolph Martin son gendre du dit Rossinière l'an 1754 Quid refert qua sis patria satus omnibus una quoerenda est non pÆritura domus, in qua per Æternitat em habitabimus //
Veuille O Dieu repandre ta benediction sur cette maison sur celui qui en est aujourd'hui possesseur et sur ceux qui le seront dans la suite: inspire toujours dans leur coeur la crainte de ton nom et l'amour de leurs frères, en sorte que se conduisant sans cesse comme de véritables chrétiens en ta sainte présence tu puisses les regarder comme tes enfants: et quant ils auront fini leur carrière ici-bas dans ces demeures terrestres et perisables veuille les recevoir dans tes tabernacles eternels. //

Que l'homme connoit peu la mort qu'il appréhende
Quand il dit qu'elle le surprend.
Elle naît avec lui, sans cesse lui demande
Un tribut dont en vain son orgueil se défend.
Il commence à mourir longtemps avant qu'il meure,
Il périt en détail imperceptiblement,
Le nom de mort qu'il donne à notre dernière heure
N'en est que l'accomplissement.
Mortel que ton orgueil est ridicule et vain:
Les vers s'engraissent dessus ta chaire pourrie.
Fai bien aujour d'hui sans attendre à demain
Car qui peut s'assurer d'être demain en vie¹⁾.

¹⁾ Cette inscription de la façade nord est en majuscules romaines; une partie étant gravée, le reste étant seulement peint.

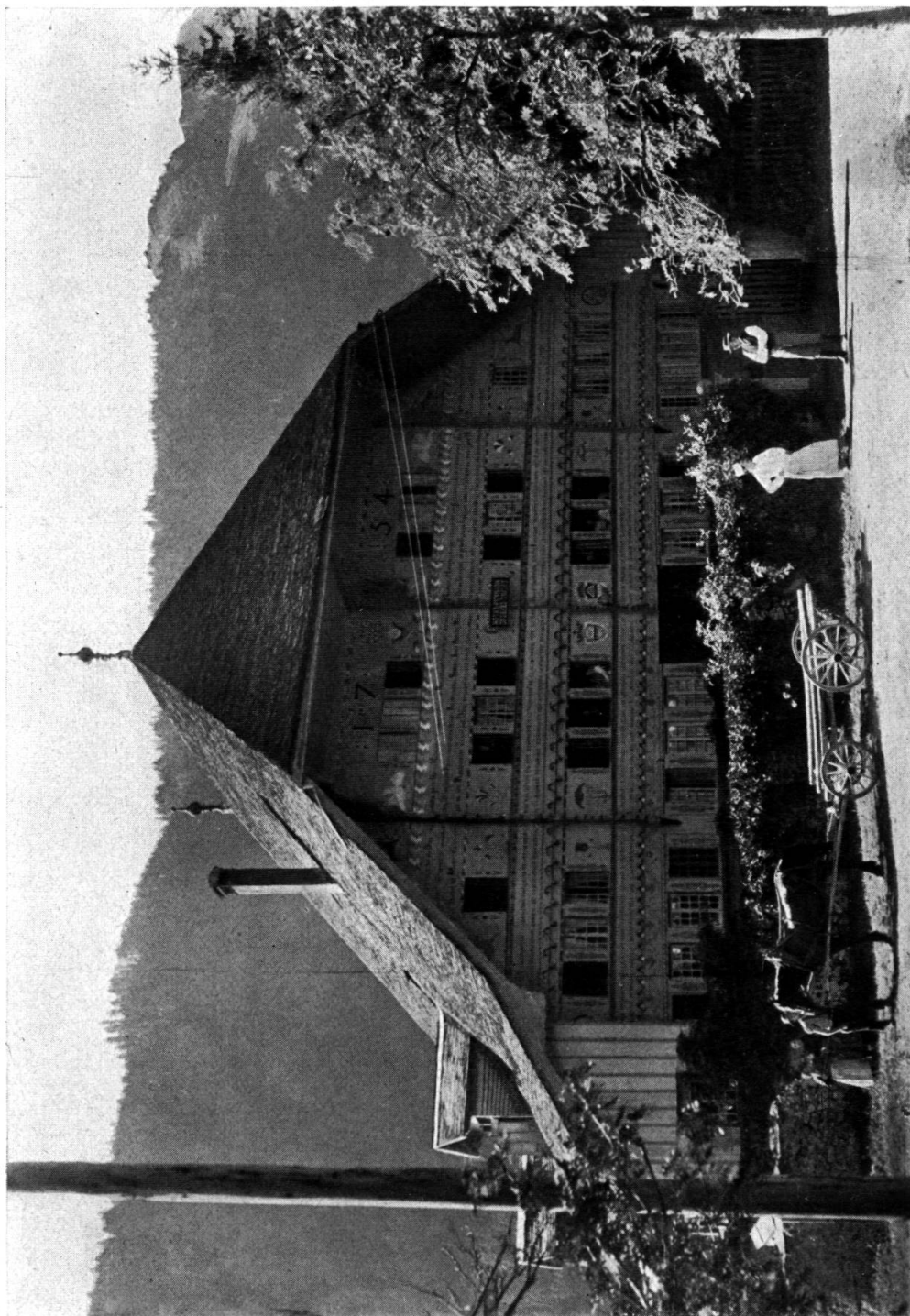


Fig. 30. A Rossinière. «Le Grand Chalet.» 1754. Façade nord. (Voir page 164.)

Façade sud.

Non domus..... et eundus non a cervus venis et Pr...beat //

Currimus ad Mortem citiusvel ardius..... Primum.....
qui bene currit habet.....

L'homme conduit par ses caprices
Semble oublier dans les délices
Que le ciel a borné ses jours:
Plein du doux poison qui l'enivre
Il s'embarrasse autant de vivre
Que s'il devait vivre toujours.
Faisons donc un meilleur usage
D'un trésor qui nous vient des cieux
Le tems est court, qu'on le menage,
Tous ses moments sont précieux.

* *
*

Que la vertu que la sagesse,
Occupe ton âme sans cesse.
De tout vice fuyons l'ecueil:
Que notre esprit souvent médite
Combien la distance est petite
Du berceau jusqu'au cercueil.
Si tout notre destin se bornait à ce monde
Qui pourrait réputer pour bonheur d'être né ?
Est-il être vivant sur la terre ou dans l'onde
Qui ne fût au-dessus de l'homme infortuné
Mais si pour rendre une âme à jamais bienheureuse
Le terrestre voyage est l'unique moyen
Que sa condition soit encore plus affreuse
Le prix qui brille au bout l'en dédommage bien

* *
*

Espoir si consolant d'une meilleure vie
De vos divins attraits venez remplir mon coeur,
Que des oeuvres, ma foi soutenue et suivie,
De mon âme au plus tot bannisse la tiédeur.
Quelque soit le grand but du créateur des hommes
Adorons en silence un secret si profond ;
Lui seul sait la raison de tout ce que nous sommes,
Mais d'un bonheur futur sa raison nous répond.

* *
*

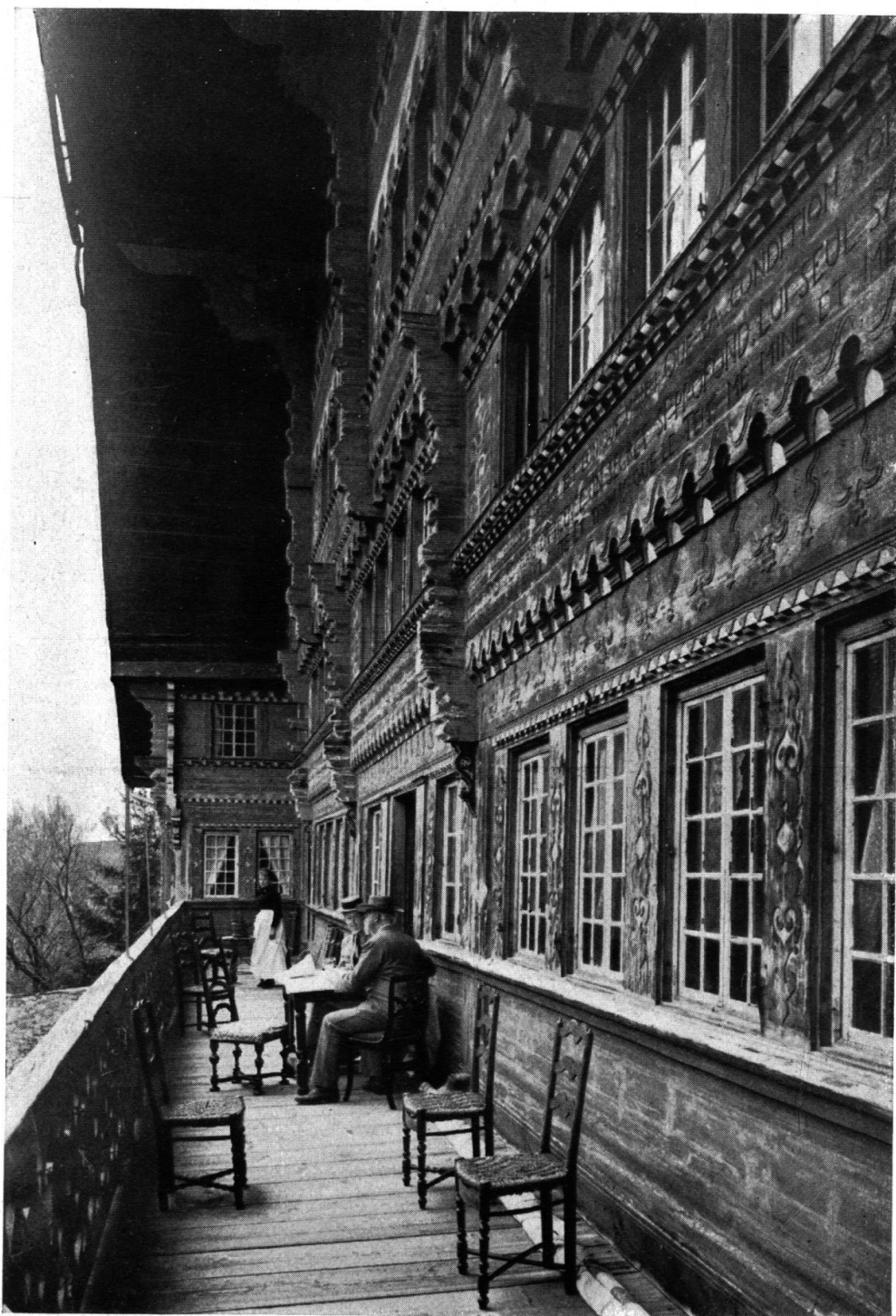


Fig. 31. A Rossinière. «Le Grand Chalet». 1754.
Vue de profil de la façade sud, avec ses très remarquables sculptures.
(Voir page 166.)

Ne croiés point, amis, trouver dans mon langage
 De la mélancolie un ténébreux accès ;
 Non, grâce au ciel, l'esprit libre d'un tel nuage,
 Envisage la vie et le décès.
 De ces réflexions salutaire amertume
 Je vois naître de vous une douce gâité,
 Et tandis que le tems me mine et me consume,
 Vous serez le soutien de ma fragilité.

* *
 *

Ainsi soit il touiours¹⁾).

162. A Rossinière. 1784.

Par le secours du Seigneur les honetes Samuel Pilet et ses //
 fils Samuel David et Jean David ont fait rebatir cette Maison //
 par les Maîtres Abram Samuel Pilet David Baux Abram
 Samuel Martin et // Pierre Massard tous de ce Lieu L'Année
 de Grace MDCCLXXXIV GLOIRE Soit à Dieu //

De la sentence on ne peut lire que ces mots :

2^e ligne : dans leur coeurs à tous la crainte de son...

3^e ligne : afin qu'après avoir

4^e ligne : sent aussi avoir part aux fruits précieux de sa mort
 d'un jour à la Gloire de ..sus //

163. Rossinière.

17..

PAR LAGRACE DE DIEV IANS BOAVE ET ETER DVBA
 SA FAMSE ON FAI BATIT //

CE QVE NOVS VOVLONS QVON NOVSFASSE PRATI-
 QVONS LE PARELLEMENT //

LA LOI LANATURE ET LA GRACE NOVS DONNENT
 CE COMMANIDEMENT //

¹⁾ Pour recevoir cette grande inscription, gravée en majuscules romaines, on a utilisé, non seulement les poutres de la façade, mais aussi celles des consoles.

DEUXIÈME PARTIE

Inscriptions avec simple indication des noms
des propriétaires et constructeurs.

164. A Rougemont. 165.

PAR · LA · GRACE · DE · DIEV · DAVID · BRETOND ·
A · FAIT · BASTIR · CESTE · MAISON · PAR · IEAN ·
HENCHOD · ET · IEAN · RAMEL · TOVS · DEVX · DV ·
CHASTEAVD'AIX · L'AN 16..

165. « Aux Granges d'Æx ». 1661.

HON IEAN ROSAT TVTEVR DE MADELAINE SASEVR □
A FAIT BASTIR CESTE MAISON PAR □ IEAN HENCHOZ
ET IONAS BERTOVD □ ET ABRAHAM ET PIERRE EMOD
L'AN 1661 //

166. A Rougemont. 1665. (Autre date: 1873.)

HAS · GOTIER · HAT · DIS · HÛS LAN · BÛWEN · VÛF
GOT · STAT · SIN · FÛR · TRÛWEN P_{ET} ER SCHÛREN
VÛND ABERHAM ROCSCHE¹⁾

ZIMERMEISTER //

I. M. 1 6 6 5 I. A. R.

167. Au Mont. 1669.

PAR LA GRACE DE DIEV HONNETE IEHAN MARTIN
N
A FAI BATAIT CE GRENIER LA //

1 6 6 9

¹⁾ Probablement Rossier.

169. Au Crêt s. Flendruz. 1673.

PAR L'AIDE DE CE BON DIEV HONORABLE E DISCRET
PIERRE DV PERRE¹⁾ A FAI BATIR CESTE MAISON
PAR IONAS BERTHOD E DANIEL GINAINE E LEVRS
ADIOIN²⁾ FAITE LAN 1673

170. Aux Quartiers s. Château d'Ex. 1674.

PAR LA GRACE DE DIEV IEHAN DE FOVR³⁾ AFAIT
BATIRSESTEMAISONPRDAVID E IOSEPH GOBALET

171. Aux Combes. 16.7.

AVEC LAIDE DE DIEV PIERRE BOVEVAFAITBATIR CESTMAISONPAR
MÂSTRE DAMIELLE //
IEVEIVVE //

4)

172. Au Praz-Perron. 167.

(DE)

PAR LA GRACÉ . DIEV . GINETE ROSAT . IEHAN . E .
PIERRE . E . DAVID . E . MOÏSE . CESFILS . ON FAÏT
BATIER . CESTE . MAÏSON //

PAR DAVID GOBALET . MAITRE CHAPOÏTIER
H R D H I G

173. Au Praz-Perron. 1682.

PAR LA GRACE DE DIEV HONNESTE ABRAHAM
DESCARTIERS A FAIT BASTIR CESTE MAI — PAR LA
SON

GRACE DE DIEV HONNESTE IEHAN PILLET A FAIT
BASTIR CESTE MAISONS PAR Æ EMOT //

¹⁾ DV PERRE = Duperrex, famille de Rougemont. — ²⁾ Adjoints. —

³⁾ DE FOVR = Dufour, ancienne famille originaire de Château d'Ex. —

⁴⁾ PIERRE Bovay a fait batir cette maison par Daniel Geneine.



Fig. 33. Au Chabloz s. Les Moulins. 1696.
(Maison ne portant aucune indication autre, qu'une date intéressante; voir fig. 32, page 172.)

174. «Au Borjoz». 1686.

HONORABLE ABRAHAM HENCHOZ A FAIT BASTIR CE
PRESENT EDIFICE A LAIDE DIVINE PAR MAISTRE //
DANIEL GINAYNE ET IEMAN ET DAVID GINAYNE SES
FIS ANO 1686 //

175. «Aux Chabloz» s. Les Moulins. 1691.

1691.

PAR LA GRACE DE DÉV HOÑ ADAN FAVROD A FAIT
BASTIER CESTE MAISON PAR IOSEPH GOBALE &
PIERRE RITENER EN L'ANÉE QVE DECVT //

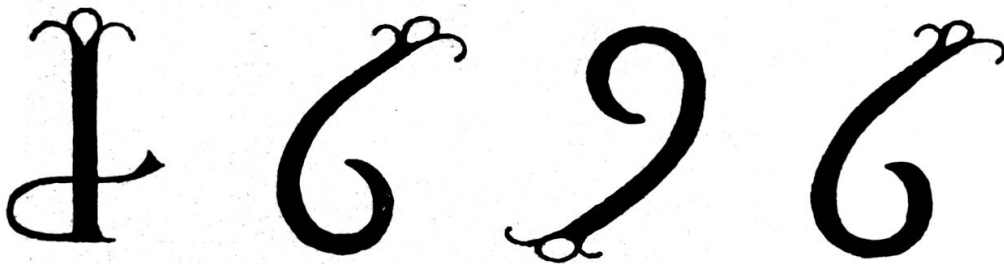


Fig. 32. «Au Chabloz». Date gravée et peinte.

176. «Aux Chabloz» s. Les Moulins. 1694.

PAR LA GRACE DE DIEU PIERRE RITNER CHERPEN-
TIER // A Y

BATI CAI ¹⁾
TE MAIS
SON ENL
AN 1694

177. Aux Combes. 16..

HONORABLE ANTHOINE GRONICO FAIT BATIR CESTE
MAISON PAR MAISTRE PIERRE GINAYNE^{1M} //

¹⁾ Cette inscription se trouve entre deux fenêtres, fait unique dans le pays.

178. Aux Granges d'Æx. 1713.

PAR LA GRA SE DE DIEV MADELAINE GAR FIER LA
 VEVAT¹⁾ DE FEVT²⁾ ABRE HAM PI LET ET//SES EN
 FANS ONFAIT BATI SETTE MAIS SON PAR MEISTER
 ANDI AMSTVZ CHISTEN GANDER 1713 //

179. Aux Tremblays. 1718.

PAR LA GRACES DE DIEV IEAN BORNET A FAIT
 BATIR CESTE MAISON PAR DAVID GOBALET ET
 IOSEF SON FRERE & IEAN GOBALET & DAVID BORNET

(Voir fig. 34 et 35.)

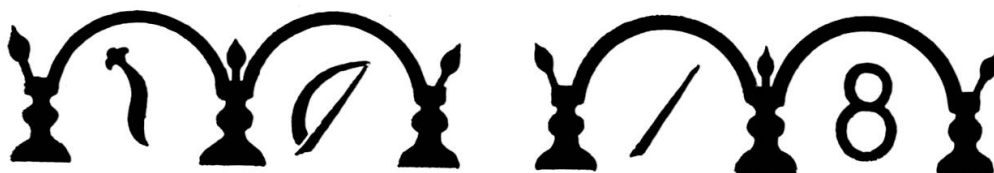


Fig. 34. 1718. « Aux Tremblays ». Date et cadre gravés.

180. « Aux Esserrugnis ». 1728.

PAR . LAGRACE . DU . SEIGNEUR // PIERRE . FILS
 . DU . SR . BANDERET . GETAZ // ET . MARIE .
 HENCHOZ . SA . FEMME . PAR . LES . MT . IEAN .
 HENCHOZ . PIERRE . ZVLAVF . ET . SAMUEL .
 ANTONIE . ISOZ.

181. A la Bochaire. 1738.

PAR LA GRA CE DE // DIEV LE SIEVR PIERRE ROSA //
 COMMIS ET ESTER LVDE SA FEMME ON FAIT BATIR
 CET // APPANDICE PAR JEAN HENCHOZ PIERRE
 GOBALET 1738. //

182. « Aux Laitalets ». 1748.

PAR LA GRACE DE DIEV LA VEVE ET ENFANT DE FEV
 MOISE BORNET // ONT FAIT BATIR CETTE MAISON
 PAR MOISE BORNET M. H. I. H. 1748.

¹⁾ Veuve. — ²⁾ De feu.

183. «A la Brayé d'Enhaut». 1752.

PAR LE SECOUR DIUIN IEAN ANTHOINE
FAUROD A FAIT BATIR CET . ET . DIFICE EN 1752

184. Aux Quartiers derniers, Rougemont. 1776.

PAR LA GRACE DE DIEV HONETE PIERRE SAVGI ET
MARIE BERTOLET SA FEMME ON FAIT BATIR CETTE
MAISON PAR JB. A. H. E. M. S. EN LA^N 1776

A la Maladière. 1791.

LOUIS BERTHOD BANNERET 1791.

185. «Aux Siernes». 1797.

1 7 9 7
I O I Pere A I O FILS

PAR LA GRACE DU DIEU TOUTPUISSANT IOSUË ISOZ //
SA FEMME ET SES ENFANT ONT FAIT CE BATIMENT
EN LANÉE 1797 AIDE PAR MOISE ISOZ ET MOISE
MARTEIN //

186. Au Crêt, Flendruz.

PAR LA GRACE DE DIEV HONORABLE PIERRE COTTIET
A FAI BATIR CETE MAISON PAR JEAN RAMEL ET
CES FRERE DV CHATIAVDOEX ET CE AIOVIN¹⁾ DE //
IECENAZ²⁾ //

187. A la Brayé d'enbas. 17..

PAR LA GRACE DE DIEV HONORABLE DAVID TVRRIANT JVICI
BERTOTON FAIT BATI CETE MAISON PAR DAVID ET
IOSEPH GOBALET EN LAN //

BATIR CETTE MAISON PAR MAITRE H.H.F. 17.. // LA
GRACE. DIEV. LA. VEUE. DE. S.M. DAVID EL //

¹⁾ Adjoints. — ²⁾ = Gessenay, en allemand Saanen.



Fig. 35. Aux Tremblays s. Les Moulins. 1718. (Voir page 173.)

188. A la Manche. 1800.

I F B . D B . P D B . G C . D S B .

PAR LA GRACE DE DIEU PIERRE FRIECK ET ESTER
YERSIN SA FEMME ON FAIT BATIR 1800. //

189. Au Montadon. 1806.

PAR LA GRACE . DE . DIEU LA VEUVE DE DAVID
FAVROD ET SES ENFANS ONT FAIT BATIR CETTE
MAISON PAR AIOI //

190. «Au Clos Genoux». 1809.

PAR LAIDE DE DIEU MOISE DES CARTIERS ET SES
SOEURS ET ABRAH DAVID GÉTAZ BOURSIER, ET
ROSE//MARIE NÉE HENCHOZ SA FEMME, ONT FAIT
BATTIT CONJOINTEMENT CETTE MAISON EN LAN,
1809 // PAR JOSUE ISOZ . ET MOÏSE ET SAMUEL SES
FILS ET RODOLOPH FAVROD ET SAMUEL MORE, ET .
DM . — 1809. —

191. A la Coulaz s. Rossinière. 1810.

Par le secours Divin Monsieur // Jean Rodolph Martin Ministre
et Louis Son fils, Capi//taine Ont fait Batir Se Batiment
Par les Maitres Abram Samuel Martin //

Abram Pilet & Abram Samuel Pilet Louis David Pilet Abram
Gabriel Pilet tous de Rossinière L'An 1 8 1 0 //

192. A Rougemont. 1812.

PAR LE SÉCOUR DIVIN . IRC . — 1 8 1 2 — MH .
ALBC . IF . DH .

193. «A la Manche». 1813.

PAR LE SÉCOURS DIVIN DAVID ROSSIER ET MARIE
MADELEINE COTTIER SA FEMME // ONT FAIT BATIR
CETTE MAISON PAR MAITRE JAQUES E BERTHOLET
ET SES CONSORTS L'AN 1813. //

194. « A la Palaz ». 1815.

PAR LE SECOURS DIVIN ABRAM RAMEL ET MARIE SA
SOEUR ONT FAIT BATIR CE DOMICILE // PAR MAITRE
JAQUES FRANCOIS BERTHOLET ET DAVID SON FRÈRE
EN L'ANNEE 1815.

195. A la Palaz, Château d'œx. 1816.

PAR L'AIDE DE DIEU . Ms . LE MINISTRE PUINZIEUX . DE
MONTREUX . A FAIT BATIR CETTE MAISON PAR ⚭
MAITRE . SAMUEL . HENCHOZ . ET SES FILS EN
L'AN . 1816*)

196. Aux Bossons. 1819.

XXXEMVAEJLP BDB MMT 1819

197. A Rougemont. 1818.

PAR LA GRACE DE DIEU MADELAINE COTTIER NÉE
RAYROUD Á FAIT BĀTIR CETTE MAISON DE //
COMĒRCE BAR MAITRE MOISE HENCHOZ ET SE S'ASSO-
CIÉS L'ANNEE 1 8 1 8 .*)
IDS . AB . IDDP . DSB . DS .

198. A la Coulaz, Flendruz. 1837.

JEAN RODOLPH LOUIS ROSSIER : ET MARIE BUINÇOZ //
JUGAUX ONT FAIT BATIR CE CHALET LAN 1837 : PAR
M.H. D.M. L.D . C.*)

199. Rougemont. 1865.

PAR LA GRACE DE DIEU PIERRE LOUIS COTTIER
* ESTHER SALOME LOUP // ONT FAIT BAPTIT EN 1 8 6 5.

S. D. Y. J. D. B. P; L; D; P;

*) Dans les inscriptions 195, 197, 198, plusieurs lettres «N» et «Z» sont gravées à l'envers.

Correction: Page 77, ligne 34. Lire «Byrde», à la ligne suivante, après le mot «pays».

LES VIEILLES MAISONS

(Par *Sully Prud'homme*.)

Je n'aime pas les maisons neuves.
Leur regard est indifférent.
Les anciennes ont l'air de veuves
Qui se souviennent en pleurant.

Leurs portes sont hospitalières
Car ces barrières ont vieilli,
Leurs murailles sont familières
A force d'avoir accueilli.

J'aime les âtres noirs de suie
D'où l'on entend bruire en l'air,
Les hirondelles ou bien la pluie,
Avec le printemps ou l'hiver.

Le toit dont fléchissent les pentes.
Le grenier aux ais vermoulus
Qui font rêver sous les charpentes,
A des forêts qui ne sont plus.

Les escaliers que le pied monte
Par des degrés larges et bas
Dont il connaît si bien le compte
Les ayant creusés de ses pas.

J'aime surtout dans la grande salle
Où la famille a son foyer,
La poutre unique transversale
Portant le logis tout entier.

C'est pourquoi lorsqu'on livre aux flammes
Les débris des vieilles maisons
Le rêveur sent brûler des âmes
Dans les bleus éclairs des tisons.



Une femme devant une maison rustique au Pays-d'Enhaut romand.